

20 ans de règne libéral s'achèvent dans la déroute

UNE VICTOIRE SANS PRÉCÉDENT

Turner échappe à la débâcle dans Quadra



Francis Fox Charles Lapointe Judy Erola Ed Lumley Gerald Regan SERGE JOYAL

BERNARD DESCOTEAUX

Le Canada a un nouveau premier ministre, M. Brian Mulroney, dont le Parti conservateur a remporté hier une éclatante victoire sur le Parti libéral qui avait régné sur la politique canadienne pendant 20 ans presque sans interruption.

Les 16,5 millions d'électeurs canadiens ont entendu le message conservateur qui leur proposait « un vrai changement ». Ils ont élu, suivant les résultats disponibles au moment de mettre sous presse, 211 députés qui viennent de toutes les régions, de toutes les provinces du pays sans exception.

Le Parti libéral, qui à l'élection de 1980 avait fait élire 147 députés, est réduit presque à l'état de tiers parti avec 40 sièges arrachés de justesse. L'élection du premier ministre John Turner, lui-même dans sa circonscription de Vancouver-Quadra, a été longtemps incertaine, mais il l'a finalement remportée.

Le Parti libéral a échoué complètement à relever le défi du renouveau qu'il proposait. Il a perdu des sièges par dizaines, que ce soit dans les Maritimes, le Québec ou l'Ontario. Dans l'Ouest, où M. Turner s'était fait un défi personnel de faire une percée, la polarisation conservateurs-néo-démocrates s'est maintenue sans faille.

Il était symbolique hier de voir le vice-premier ministre, Jean Chrétien, concéder la défaite libérale dès 21 h 30 alors que son chef était tenu au silence par la loi électorale à cause du décalage horaire. M. Turner avait tenu à rester dans sa circonscription de Vancouver.

Le Nouveau Parti démocratique aura obtenu une part moins élevée du vote populaire, mais un nombre presque aussi élevé de députés que le

Voir page 12: Une victoire

Au moins 12 ministres battus

BERNARD DESCOTEAUX et PIERRE O'NEILL

Les ministres du cabinet Turner n'ont pas résisté à la vague. Plus d'une douzaine d'entre eux ont été défaits par le Parti conservateur et, dans un cas, par le NPD.

La défaite de ministre aussi prestigieux que Gerald Regan, ministre de l'Énergie, et de John Roberts, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, était attendue. Tous deux étaient candidats dans des comtés réputés pour la volatilité de leur électoral.

M. Roberts avait beau avoir fait campagne pour le leadership libéral et s'être ainsi donné une stature nationale, rien n'y fit. Pas plus M. Regan qui fut longtemps premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la défaite du ministre des Anciens combattants, M. Bennett Campbell, n'a pas surpris non plus. Il fut élu à une élection complémentaire en 1982 par une faible marge.

Par contre la défaite de M. Herb Breaux, ministre des Pêches et Océans, a été surprenante. Le vote acadien était acquis par tradition aux libéraux.

Au Québec, la défaite de M. Rémi Bujold, ministre d'État au développement régional, a aussi surpris dans Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

Son collègue de Charlevoix et ministre des Approvisionnement n'a pas résisté non plus à la vague. Ni M. Francis Fox, ministre au Commerce extérieur. Ni M. Serge Joyal, le secrétaire d'État.




Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, a été réélu dans Saint-Maurice, mais par une marge beaucoup moins forte que par le passé. De même, le ministre d'État au Sport et à la Jeunesse, M. Jean Lapierre, dans Shefford. Celui-ci pourra se consoler en se disant qu'il a été le plus jeune ministre dans l'histoire du pays. Le ministre du Travail, M. André Ouellet, n'a été déclaré élu qu'à la toute fin de la soirée dans sa circonscription montréalaise de Papineau. Il était l'organisateur en chef de son parti pour le Québec et ne s'est intéressé à son comté qu'à la toute fin de la campagne.

En Ontario, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et des Communications, M. Ed Lumley, fut défait. Ont été aussi défaits: le ministre de la Consommation et des

Voir page 12: Ministres

UN CHOIX DÉCISIF

— L'éditorial de Jean-Louis Roy, page 10

				AUTRES
	80 84	80 84	80 84	80 84
CANADA	SIÈGES ▶ 147 38	103 189	32 22	— 1
	VOTE % ▶ 43.9 31	33.0 49	19.8 16	3.3 3.0
Québec	SIÈGES ▶ 74 15	1 57	— —	— —
	VOTE % ▶ 68.3 35.0	12.7 50.0	9.0 0.9	10.0 6.0
Ontario	SIÈGES ▶ 52 14	38 67	5 12	— 1
	VOTE % ▶ 41.5 00	36.2 00	21.5 00	0.8 00
Nouvelle-Écosse	SIÈGES ▶ 5 2	6 9	— —	— —
	VOTE % ▶ 40.0 00	38.6 00	20.8 00	0.6 00
Nouveau-Brunswick	SIÈGES ▶ 7 1	3 9	— —	— —
	VOTE % ▶ 50.2 00	32.5 00	16.2 00	1.1 00
Île-du-Prince-Édouard	SIÈGES ▶ 2 1	2 3	— —	— —
	VOTE % ▶ 46.9 00	46.4 00	6.5 00	0.2 00
Terre-Neuve	SIÈGES ▶ 5 3	2 4	— —	— —
	VOTE % ▶ 47.0 00	35.7 00	17.0 00	0.3 00
Manitoba	SIÈGES ▶ 2 4	5 8	7 1	— —
	VOTE % ▶ 28.0 23.0	37.8 40.0	33.4 29.0	0.8 8.8
Saskatchewan	SIÈGES ▶ — —	7 6	7 7	— —
	VOTE % ▶ 24.3 19.0	38.9 41.0	36.2 39.0	0.6 0.01
Alberta	SIÈGES ▶ — 00	21 00	— 00	— 00
	VOTE % ▶ 21.3 00	65.6 00	10.4 00	2.7 00
Colombie-Britannique	SIÈGES ▶ — 00	16 00	12 00	— 00
	VOTE % ▶ 22.2 00	41.4 00	35.3 00	1.1 00
Yukon et T.N.O.	SIÈGES ▶ — 00	2 00	1 00	— 00
	VOTE % ▶ 37.1 00	31.6 00	31.1 00	0.2 00

Compilation Le Devoir à 21 heures.

QUÉBEC: 57 SIÈGES ET PLUS DE 50% DES VOIX

PIERRE O'NEILL

La carte électorale du Québec est passée du rouge au bleu: les conservateurs ont fait élire 57 des 75 députés du Québec.

Le raz de marée bleu a entraîné la défaite de sept des dix ministres libéraux du Québec et l'élection de toutes les vedettes du Parti conservateur, à l'exception de M. Lawrence Hanigan.

En recueillant plus de 50% des suffrages et effectuant 55 gains sur les libéraux, l'exploit des conservateurs dépasse le record de 50 sièges établi en 1958 au Québec par John Diefenbaker.

Tour à tour, les têtes des ministres libéraux ont roulé: Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes), Charles Lapointe (Charlevoix), Pierre Bussièrès (Charlesbourg), Serge Joyal (Hochelaga-Maisonneuve), Rémi Bujold (Bonaventure), et Céline Hervieux-Payette (Mercier).

En contrepartie, le Parti conservateur a effectué des percées dans des forteresses libérales jusque-là jugées invulnérables, en s'accapant la plupart des comtés des régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Beauce, de l'Estrie, du Nord-Ouest québécois et de l'Abitibi. Contre toute attente, la vague bleue a atteint l'Île de Montréal et l'Île Jésus, ainsi que le Québec métropolitain.

En effectuant cette volte-face politique, le Québec a également permis au Parti conservateur de faire élire la plupart de ses vedettes: M. Brian Mulroney (Manicouagan), René Robert De Cotret (Bertier-Maskinongé), Roch LaSalle (Joliette), Marcel Danis (Verchères), Marcel Masse (Frontenac), Andrée Champagne (Saint-Hyacinthe). De toutes les candidatures prestigieuses que M. Mulroney avait recrutées, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a été le seul à ne pas connaître de succès, ayant été défait par l'ex-président de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau.

À la suite de cette débâcle, les libéraux ne conservent que 17 des 74 sièges qu'ils détenaient au Québec. L'augmentation du vote populaire des conservateurs n'est pas moins impressionnant. Ils ont recueilli 52% des suffrages, comparativement au

Voir page 12: Québec



Décontracté et sûr de lui, le leader du Parti conservateur, M. Mulroney, a regardé hier, le sourire aux lèvres, les résultats des élections. M. Mulroney a passé journée d'hier dans sa circonscription de Manicouagan. (Photolaser CP)

Brian Mulroney: une majorité de plus de 15,000 voix dans Manicouagan

PAULE des RIVIÈRES

BAIE-COMEAU — Le candidat conservateur dans Manicouagan, M. Brian Mulroney, a facilement gagné son siège hier soir, l'emportant sur le député libéral sortant, M. André Maltais, par plus de 15,000 voix.

À Baie-Comeau, où plus de 3,000 partisans massés au centre récréatif attendaient M. Mulroney, un immense cri de joie a accueilli la nouvelle officielle de la belle victoire de leur candidat. Les résidents de Baie-Comeau arboraient fièrement le dernier-né d'une série de macarons, sur lequel on pouvait lire: «On l'a maintenant notre premier ministre sur la Côte-Nord».

Le suspense fut de courte durée ici car M. Mulroney a pris les devants rapidement. Même si le gain de M. Mulroney était prévu, il constitue un véritable renversement puisqu'en 1980, c'est le libéral qui remportait avec 18,000 voix de majorité.

Le chef conservateur ne s'est pas montré au centre récréatif avant qu'à l'autre bout du pays, M. John Turner ne reconnaisse la défaite, comme le veut la coutume. De son hôtel, il a suivi le déroulement de l'élection à la télévision, avant de se mettre au téléphone, avec frénésie, pour partager sa joie avec des candidats conservateurs élus un peu partout au pays.

Son ami intime et organisateur, l'avocat Michel Cogger, est venu res-

pirer l'air du centre récréatif vers les 22h20 hier soir, rapportant que dans l'entourage de M. Mulroney «l'enthousiasme est total».

«Cela (les résultats) va au-delà de nos aspirations», a-t-il ajouté, faisant écho aux propos tenus un peu plus tôt par M. Jean Bazin, co-directeur de la campagne des conservateurs.

Ce dernier s'est réjoui plus particulièrement de la vague bleue au Québec, en rappelant que M. Mulroney avait dit qu'il ne serait pas satisfait tant que tous les comtés libéraux du Québec ne seraient pas menacés.

Les proches de M. Mulroney ne se sont pas aventurés à parler du cassette qui attend leur chef, en raison du nombre impressionnant de députés qui voudront avoir une place au sein de son prochain cabinet mais il est certain que le Québec s'est assuré hier soir une place de choix.

À Sept-Îles, le candidat libéral défait, M. Maltais n'a pas vu sa défaite comme un rejet personnel.

«On a voté pour un premier ministre, sinon les résultats auraient été tout autres», a-t-il déclaré.

«Manicouagan a exprimé un cri de désespoir à un premier ministre potentiel, en vue d'un revitalisant économique. J'espère que le remède sera bon, a-t-il ajouté en souhaitant

bonne chance au vainqueur et en disant qu'il allait désormais se livrer à des «activités très privées», qui ne regardent que lui.

M. Maltais jouissait d'une incontestable popularité mais n'a pu endiguer l'attrait que représentait ici la possibilité d'avoir un député premier ministre. Et cet avantage, M. Mulroney l'a abondamment rappelé tout au long de l'été aux électeurs de cette région démunie. Il a promis qu'une ligne directe relierait Ottawa à la Côte-Nord et que les résidents de son comté auraient facilement accès à son bureau. Pour illustrer ses propos, M. Mulroney avait l'intention de faire venir les hauts fonctionnaires à Baie-Comeau cette semaine mais des contraintes d'ordre logistique l'ont fait changer d'idée.

Cet été, le chef conservateur en avait cependant étonné plusieurs en annonçant qu'il serait candidat dans Manicouagan, où se trouve sa ville natale de Baie-Comeau. Il prenait un risque non seulement en raison de la popularité de son rival libéral mais aussi parce que comme chef de l'opposition, il n'aurait pas tellement de temps à consacrer à cet immense comté, (deux autres seulement couvrent un territoire aussi étendu) qui s'étend de Baie-Comeau à Blanc Sa-

Voir page 12: Mulroney

■ Nos informations en pages 2 à 6



L'organisation conservatrice au Québec est passée de la parole aux actes et, constatant la victoire considérable du PC, a sorti les balais. (Photo LE DEVOIR/Jacques Grenier)

Une tornade bleue frappe le Québec

La victoire revient d'abord à Brian Mulroney lui-même

ANGÈLE DAGENAI

Dans l'euphorie de la victoire hier soir dans la grande salle de bal de l'hôtel Régence-Hyatt à Montréal, le président de la campagne de Brian Mulroney au Québec, M. Bernard Roy, a décrit comme une «tornade bleue» le balayage conservateur qui a déferlé sur le Canada tout entier sans épargner le Québec où quelque 60 députés Libéraux ont perdu leur siège aux Communes dont trois ministres.

Le principal artisan de cette éclatante victoire «historique», de préciser M. Roy, est sans contredit le chef du parti lui-même qui se trouvera à être le premier conservateur «Québécois pure laine» à devenir premier ministre du Canada.

Faisant écho au député de Joliette, Roch Lasalle, élu pour la huitième fois aux Communes, venu très tôt dans la soirée, féliciter l'équipe «bleue» réunie à Montréal, M. Roy a souligné «l'immense défi» que doivent maintenant relever les conservateurs. «Nous avons créé beaucoup d'attentes au pays, le défi est de taille. Mais nous sommes aussi à l'aube d'une ère nouvelle où nous travaillerons dans un climat de franchise, de tolérance, de renouveau, d'ouverture d'esprit...»

Pour Roch Lasalle, le balayage bleu au Québec donne enfin à cette province «un espoir de pouvoir vivre dans un régime fédéral sans confrontation». M. Lasalle a déclaré hier soir avoir hâte de travailler avec «quatre ou cinq douzaines de collègues» aux Communes. «Les Québécois ont répondu aux engagements de notre chef et à sa vision respectueuse de notre province, a déclaré M. Lasalle.

M. Mulroney a réussi à faire l'unité du parti, à lui inculquer une discipline, à rallier l'ensemble du Canada autour d'une nouvelle vision économique. Nous avons désormais un vrai gouvernement national, présent dans toutes les régions du Canada, a ajouté le député de Joliette.

Robert Layton, élu dans le comté de Lachine, qui a fait une brève apparition à l'hôtel Hyatt, accueilli par une meute de jeunes conservateurs brandissant des balais et arborant des macarons sur lesquels on pouvait lire: «Enfin, j'ai les bleus», s'est contenté de dire qu'il était «fier d'être membre de l'équipe Mulroney».

Dans la grande salle de bal où on attendait de 2,000 à 3,000 militants et sympathisants conservateurs hier soir, le climat était davantage à l'étonnement et à l'incrédulité qu'au triomphalisme bruyant. Seuls les jeunes qui étaient somme toute assez nombreux menaient un tapage de bon aloi en brandissant des balais et en sifflant et applaudissant à l'annonce de chaque victoire du PC au tableau.

Des écrans géants présentaient la couverture nationale des quatre chaînes de télévision tandis que des réflecteurs aveuglants réchauffaient en permanence le centre de la salle et les aires que les médias électroniques s'étaient réservées dans cette immense salle.

Au fur et à mesure que le tableau bleuissait, la salle se remplissait de partisans de Brian Mulroney qui en l'absence de leur chef se contentaient de temps à autre de scander «Brian, Brian».

Les députés élus devaient venir fêter au chic hôtel du centre-ville après avoir contenté leurs électeurs localement. À 22h30 les médias se plai-

gnant qu'ils n'étaient pas très nombreux à être venu livrer leurs commentaires. La fête a dû se terminer très tard au Hyatt...

Les conservateurs louaient la grande efficacité de leur organisation mais ne se gênaient pas pour préciser qu'ils ont profité de tous les ratés et les erreurs de leurs adversaires. «Les Canadiens avaient vraiment besoin d'un changement. Les promesses et les objectifs de Mulroney sont tombés en terrain fertile au Québec, a précisé Bernard Roy. Les Québécois seront très bien représentés dans le prochain cabinet Mulroney, a-t-il prédit avec aplomb. On peut désormais parler d'une grande machine bleue au Québec et elle n'a rien à envier à celle de nos adversaires qui s'est littéralement écrasée».

Monière entend continuer la lutte

LOUISE GIRARD



(PC) — Le chef intérimaire du Parti nationaliste Denis Monière compte continuer à oeuvrer sur la scène politique fédérale et sollicitera auprès de ses militants en octobre un nouveau mandat à la tête du PN.

À la permanence du Parti nationaliste, la vingtaine de militants présents déçus de la performance de ses candidats — on espérait une victoire dans les circonscriptions de Duvernay et Matane — se consolait avec la défaite des libéraux.

Arrivé quatrième dans Duvernay où il affrontait le conservateur Vincent Della Nocce et le libéral Yves Demers, M. Monière s'est dit déçu que son parti n'ait récolté que deux ou trois pour cent des votes au Québec alors qu'il espérait gagner de sept à dix pour cent des suffrages. Il estime toutefois que cette élection représente une victoire morale pour son parti.

«Nous avons gagné dans cette élection le respect de nous-mêmes en défendant les thèses auxquelles on croit. Bien sûr nous aurions préféré des résultats plus importants vis à vis de l'électorat. Mais il était évident pour nous au départ que nous ne pouvions pas changer en trois mois les traditions séculaires au Québec d'une appartenance partisane à un parti. Les Québécois ont toujours été divisés par les partis fédéraux. Cette fois-ci nous avons offert une alternative, ils n'ont pas voulu en profiter», a-t-il déclaré.

Selon lui le choix de l'électorat pour le Parti conservateur «reproduit le système des illusions dans le système fédéraliste».

M. Monière estime avoir appris au cours de la présente campagne l'importance de la publicité dans une campagne électorale, il a également critiqué la couverture des médias.

Déclarant qu'il n'a pas de reproches à faire au Parti québécois qui lui a accordé son appui, Denis Monière déclare toutefois, «non seulement nous avons dû faire la lutte aux partis fédéraux, aux médias qui ne voulaient pas au début nous accorder leur appui mais il est évident que nous avons dû combattre également les déclarations de certains ministres québécois».

Des candidats défaits du PN ne partageaient pas toutefois hier soir à la permanence du parti l'opinion de leur chef à propos de l'indifférence du Parti québécois.

Monique Dubreuil, candidate défaite dans Gaspé s'est dit très déçue de l'appui du Parti québécois. «Il est clair maintenant que la base ne représente pas pas grand chose dans ce parti», a-t-elle déclaré.

Herb Breau défait dans Gloucester

CARAQUET, N.-B. (PC) — La circonscription francophone de Gloucester, au Nouveau-Brunswick, a troqué son député libéral, M. Herb Breau, pour un ancien maire conservateur de Bathurst, M. Roger Clinch.

Lalonde évoque à la victoire de John Diefenbaker en 1958

ANDRÉ BOUTHILLIER

Les résultats de cette campagne me font penser à ceux de l'élection de 1958. À tous les 25 ans, les Conservateurs prennent le pouvoir et le perdent quatre ans plus tard...», a déclaré hier soir M. Marc Lalonde après l'écrasante défaite de son parti.

À défaut de ne pouvoir rencontrer les candidats libéraux défaits ou élus de la région de Montréal, majoritairement absents au quartier général de la Côte-des-Neiges, les journalistes se sont rués sur l'ex-ministre des Finances. Un Marc Lalonde visiblement mécontent de la tournure des événements. Aux journalistes de langue anglaise, il a lancé: «Je veux parler en français d'abord!»

Puis, calmé, il a confié qu'il avait prévu un balayage conservateur, mais pas aussi important. «J'avais donné 70 sièges à notre parti», a-t-il dit. Cette défaite est-elle une condamnation du peuple canadien vis-à-vis les actions du Parti libéral? M.

Lalonde a répondu dans la négative. «Au début de la campagne, les sondages nous accordaient 11 points d'avance. Non, il s'est sûrement passé quelque chose durant la campagne. Celle-ci n'a suffisamment pas été bien menée».

L'ex-député d'Outremont, qui a laissé sa place à Mme Lucie Pépin, gagnante hier soir, se refuse toutefois à blâmer M. John Turner. «Je dirai ce que je pense au parti d'abord», a-t-il précisé. M. Jean Chrétien aurait-il mieux fait que M. Turner à la tête du parti? M. Lalonde a répondu: «Il est trop facile de réécrire l'histoire...»

Même si la région de Montréal a résisté au raz-de-marée conservateur, avec une dizaine de comtés libéraux, l'atmosphère au quartier général du PLC, aménagé dans une ancienne succursale bancaire, rue de la Côte-des-Neiges, était plutôt calme. La poignée de partisans présents regardaient tristement l'immense tableau des résultats placé devant eux. Sur ce tableau, on pouvait distinguer quelques taches rouges éparses.

L'organisateur en chef de la campagne des Libéraux et député réélu dans Montréal-Papineau, M. André Ouellet, a fait preuve d'une grande sérénité. Il a tenu à féliciter M. Brian Mulroney ainsi que son épouse Mila pour l'éclatante victoire remportée ce soir, devant ces partisans. «Nous devons accepter notre défaite et accepter de coopérer avec le nouveau gouvernement», leur a-t-il déclaré.

La défaite du Parti libéral, a expliqué M. Ouellet, s'explique par la volonté de changement «profond» des Canadiens. «Trois semaines avant le jour du scrutin, nous nous savions presque battus. La pente était alors déjà trop difficile à remonter. M. Turner a tenté de proposer une politique tournée vers le changement, mais il n'a pas réussi».

Les yeux rouges, M. Ouellet a estimé que les Québécois ont été fidèles à eux-mêmes en votant pour des «vainqueurs». «Le Québec a toujours voté traditionnellement pour les gagnants. Il a fait ce soir ce qu'il a toujours fait...», a-t-il signalé.

Pour la nouvelle députée d'Outremont, Mme Lucie Pépin, cette défaite des Libéraux représente simplement «une pause pour mieux rebondir». Elle a exprimé sa grande tristesse après avoir appris la défaite de plusieurs de ses collègues québécois et québécoises. «Mon coeur est comme celui d'un enfant chagriné. Je préfère attendre demain pour voir où nous en sommes», a déclaré celle que l'on voyait comme ministre de la condition féminine sous un nouveau gouvernement libéral.

Le principal organisateur du PLC pour l'Ouest du Québec, M. Jean-Claude Dansereau, a sans doute été celui qui a manifesté le plus son mécontentement. «Pendant toute la durée de la campagne, a-t-il lancé dès son entrée au quartier général, les médias ont été très favorables aux conservateurs». Mais il devait ajouter: «Après 25 ans de pouvoir libéral, c'était sans doute le temps d'un changement».



L'ancien ministre des Finances, M. Marc Lalonde, n'aura pas tout perdu: son successeur dans la circonscription d'Outremont sera la candidate libérale, M. Lucie Pépin, élue. (Photo: LE DEVOIR/Jacques Grenier)

John Harney affirme que le NPD n'a rien perdu

ROBERT LÉVESQUE

Le chef du NPD-Québec, M. John Harney, restera à son poste parce que, dit-il, «si le NPD n'a rien gagné au Québec, il n'a surtout rien perdu, ayant bien tenu ses positions malgré cet incroyable mouvement de rejet d'un gouvernement qui a traversé tout le pays».

Rejoint à Lauzon hier soir vers onze heures, dans son comté de Lévis où il s'est classé troisième derrière le conservateur Gabriel Fontaine (élu) et le libéral Gourde avec un vote de 20% (le plus haut score NPD au Québec), M. Harney disait trouver «pas si mal» la performance de son parti au Québec où aux dernières nouvelles le vote reçu par son parti atteignait 9%, à peu de choses près le même score qu'en 80.

«Au NPD, avouait-il avec philosophie, on ne porte jamais de lunettes roses, nous n'espérons pas percer cette fois-ci, l'on sait que la pente est lente et difficile à monter mais il est certain que cette campagne de 84 nous a permis de découvrir une plus grande ouverture des Québécois envers notre parti». On soulignait à la permanence montréalaise du NPD que le membership du parti était passé de 700 à plus de 3,000 membres lors de la campagne.

M. Harney voit dans les résultats d'hier «un désir très poussé de se débarrasser d'un gouvernement qui avait fait son temps». La stagnation de son parti s'explique par le fait que la plupart des indécis ont participé à

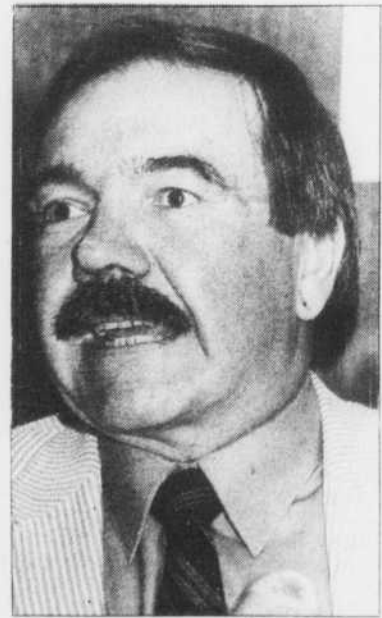
cette vague annoncée par tous les sondages. Le NPD n'a récolté aucun siège ni au Québec ni dans les quatre provinces maritimes.

«Ce qui est admirable c'est que notre brise-lame du NPD est toujours là, malgré la vague, et cela, au plan québécois, nous permet d'espérer qu'au prochain scrutin le NPD-Québec sera un véritable parti de rechange, comme le NPD d'Ed Broadbent sera le grand parti de rechange sur le plan canadien en 88».

M. Harney ne croit pas à la «cote d'amour» du Parti conservateur au Québec. «Un X sur un bulletin n'est pas forcément une déclaration d'amour. Les Québécois ont voté PC pour se débarrasser des Libéraux, mais j'ai hâte de voir si cela va devenir une histoire d'amour. Je suis persuadé du contraire, ajoute-t-il, les Québécois vont se réveiller passablement déçus des conservateurs dans quelques mois».

Soudain cinglant, le chef du NPD-Québec lance: «On a remplacé 74 moutons rouges par une soixantaine de Stroumpfs, ce ne sera pas mieux!».

Sur le plan canadien, le chef du NPD-Québec, qui disait espérer 33 sièges avec les résultats de l'Ouest, affirme que le parti d'Ed Broadbent sera maintenant, plus que jamais, un parti important, un parti de rechange qui pourra remplacer le Parti libéral à plus ou moins long terme. Quant le DEVOIR lui souligne qu'un ou deux sièges au Québec auraient peut-être permis à Ed Broadbent d'occuper le siège de Chef



de l'Opposition, il demande gentiment que l'on ne tourne pas le fer dans la plaie.

Au quartier-général du NPD à Montréal, rue Saint-Denis, quelques dizaines de militants prenaient les choses bonnement. «On n'a rien perdu», était le leitmotiv. On prenait son plaisir en regardant les têtes libérales tomber, à défaut de mieux.

Le sentiment général: le Nouveau Parti Démocratique s'apprête bientôt à former «la réelle opposition» au Parlement d'Ottawa.

La vague atteint aussi Montréal

Prévue en province, la vague conservatrice a aussi atteint la région de Montréal où elle l'était moins. Des 24 circonscriptions de la région, les conservateurs en ont remporté 13, les 11 autres demeurant fidèles aux libéraux.

La plus forte surprise est venue du comté Hochelaga-Maisonneuve où le secrétaire d'État du Canada, M. Serge Joyal, s'est fait battre par M. Edouard Desrosiers. Mme Céline Hervieux-Payette, ex-ministre à la Jeunesse dans le cabinet Trudeau, a connu aussi la défaite dans Mercier qui a vu Mme Carole Jacques l'emporter. M. Turner l'avait écartée de son gouvernement.

Par contre, M. Raymond Garneau a défilé M. Lawrence Hannigan dans Laval-des-Rapides. La lutte a été chaude dans cette circonscription et ce n'est que vers 22h40 qu'on a confirmé la victoire de l'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Bourassa.

Dans Papineau, le ministre d'État au développement économique et ministre du Travail, M. André Ouellet, a finalement remporté la victoire contre M. Tony Jacobaccio après une lutte très serrée aux incessants rebondissement.

Le ministre de la Justice, M. Donald Johnston, a conservé son siège dans Westmount-Saint-Henri. M. Johnston a fait la lutte à M. John

Turner lors de la course à la chefferie.

Le libéral Warren Allman a conservé son siège dans Notre-de-Grâce-Lachine de même que M. Carlo Rossi dans Bourassa. Dans Mont-Royal, Mme Sheila Finestone a succédé à l'ex-premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, l'emportant sur la conservatrice Sharon Wolfe. Dans Outremont, M. Lucie Pépin, que l'on disait menacée, remplace M. Marc Lalonde comme député libéral.

Dans Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme a conservé son siège de même que M. Jacques Guilbeau dans Saint-Jacques. Ce dernier a défilé Mme Lorraine Duguay, une candidate vedette des conservateurs. M. Jean-Claude Malépart a survécu à la vague conservatrice dans Sainte-Marie de même que Mme Thérèse Killens dans Saint-Michel-Ahuntsic.

Par contre le conservateur Gerry Weiner, l'a emporté dans Dollard, de même que Michel Gravel dans Gamelin, Robert Layton dans Lachine, Claude Lanthier dans LaSalle, Roland Gagné dans Laurier, Guy Ricard dans Laval, Suzanne Blais-Grenier dans Rosemont, Augustino Cannavino dans Saint-Léonard-Anjou, Gilbert Chartrand dans Verdun-Saint-Paul et Pierre Cadieux dans Vaudreuil.

Des députés victimes de l'impopularité du parti

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — L'homme qui a le plus grand sourire ce soir, ce n'est pas Brian Mulroney mais René Lévesque.

C'est ce qu'a déclaré hier soir Dennis Dawson quelques instants après avoir appris sa défaite dans la circonscription de Louis-Hébert, encore ébranlé par l'ampleur de la débandade des siens.

M. Dawson avoue qu'il n'avait vraiment pas prévu qu'il connaîtrait une telle défaite. Il ajoute même qu'il n'avait pris aucune précaution sur le plan professionnel et qu'il se retrouve aujourd'hui sans perspective d'emploi.

L'ex-député estime toutefois qu'il a été victime de l'impopularité de son parti et considère que sa défaite n'est pas un échec personnel.

«Ce n'est pas parce que Dennis Dawson n'a pas fait son travail qu'il a été battu, a-t-il dit, c'est à cause d'un désir très profond de la population de changer de gouvernement».

A son avis toutefois, un gouvernement conservateur aussi fort que celui qui a été élu hier n'est pas plus souhaitable que ne l'était le dernier gouvernement libéral avec ses 74 députés sur 75 au Québec.

L'alliance des Conservateurs avec les premiers ministres Davis, Lougheed et Lévesque «ne pourra pas survivre, s'est-il dit convaincu, et les Canadiens constateront à court terme qu'ils ont

fait une erreur.»

Défaite dans Langelier où elle comptait succéder à Gilles Lamontagne devenu lieutenant-gouverneur du Québec, Florence Ievers croit de son côté que la population a jugé l'image plutôt que les idées. «Mais elle s'apercevra très vite que le Parti conservateur ne sait pas trop où il s'en va», poursuit-elle.

Mme Ievers ne croyait pas elle non plus à une vague bleue aussi forte. Elle n'en revenait pas d'apprendre que Charlesbourg et Québec-Est étaient tombés aux mains des conservateurs.

Pour Florence Ievers, il s'agissait hier d'une deuxième défaite électorale en autant de tentatives lors de fortes poussées du parti contre lequel elle brigait les suffrages: en 1981, elle était battue au provincial par le député de Taschereau Richard Guay.

«C'est une deuxième défaite lors d'un raz-de-marée, a-t-elle commenté. J'aurais avantage à consulter la météo la prochaine fois avant de me présenter».

Quant à l'ex-ministre Pierre Bussiès défilé dans son comté de Charlesbourg, il dit n'avoir pas surpris le moindre de l'ampleur de la vague conservatrice qui a balayé le pays. Il soutient même que cette défaite sera une bonne chose pour son parti.

Il a expliqué que lorsqu'un parti politique a longtemps le même chef, il lui est impossible de se ressourcer. A son avis, cette défaite donnera l'occasion aux libéraux de se réorienter.

4 SEPTEMBRE 84

Harney troisième dans Lévis; Les vedettes libérales ne résistent pas

L'Est du Québec n'échappe pas au raz-de-marée

GILLES LESAGE

QUÉBEC — En faisant tomber les fortresses libérales les unes après les autres, le Parti conservateur (PC) a balayé tout l'Est du Québec, ne laissant que des miettes au Nouveau Parti démocratique et au Parti nationaliste.

Parmi les principaux élus au sein du gouvernement conservateur, outre le chef Brian Mulroney, il y a M. Marcel Masse, dans Frontenac, Michel Côté, dans Langelier, ainsi que Mmes Suzanne Duplessis, dans Louis-Hébert, et Monique-B. Tardif, dans Charlesbourg.

Comme les autres candidats libéraux, les anciens ministres Pierre Bussiès, dans Charlesbourg, et Charles Lapointe, dans Charlevoix, ont été emportés par la vague « bleue » qui a déferlé sur le Québec.

En Beauce, l'animateur radiophonique Gilles Bernier a défait le libéral Normand Lapointe.

Même chose dans Bellechasse, M. Pierre Blais défaisait Alain Garant.

Dans Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, M. Rémi Bujold cède sa place au conservateur Darryl Gray.

La nouvelle députée de Charlesbourg, Mme Tardif, est une ancienne vice-présidente de l'Office de protection du consommateur du Québec.

Elle a défait l'ancien ministre du Revenu dans le gouvernement Trudeau, M. Bussiès, qui avait été écarté du cabinet de M. Turner.

Dans Charlevoix, M. Lapointe, qui était ministre des Approvisionnement et Services dans le cabinet Turner, cède la place au journaliste Charles Hamelin.

Dans Chicoutimi, M. André Harvey a défait M. Marcel Dionne.

M. Marcel Masse, un ancien ministre de l'Union nationale (1966-70), défait à trois reprises sur la scène fédérale, a pris sa revanche hier; il a



M. Dennis Dawson

défait le routier libéral Léopold Coriveau. Parachuté dans ce comté par M. Mulroney, M. Masse est considéré comme éminemment ministrable. Il a reçu l'appui d'une vaste coalition, formée de péquistes, de créditistes et de libéraux provinciaux.

Un autre routier libéral, M. Alexandre Cyr, a mordu la poussière aux dépens du maire de Sainte-Annes-Monts, M. Charles-Eugène Marin.

Dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, une jeune vedette libérale, M. Pierre Pettigrew, a été défait par le conservateur André Plourde.

Dans Langelier, où les deux partis traditionnels se sont livrés une lutte acharnée, le comptable et homme d'affaires Michel Côté l'a emporté sur Mme Florence Levers, qui arrivait tout droit du cabinet de M. Trudeau, où elle était secrétaire aux nominations.

Ce bastion libéral était le fief de M. Jean Marchand et Gilles Lamontagne. Il est tombé comme les autres présumées fortresses libérales.

Dans Lévis, le conservateur Ga-



M. Pierre Bussiès

bril Fontaine a défait le libéral Gaston Gourde, suivi en troisième place par M. John (Jean-Paul pour les Québécois) Harney, chef provincial du NPD. Bon joueur, M. Harney s'est rendu féliciter M. Fontaine à son quartier-général.

M. Harney estime que le NPD sort la tête haute de cette lutte, si l'on compare sa performance à celle des libéraux. Selon lui, le NPD commence à être mieux connu et perçu au Québec, où toutes les portes lui sont ouvertes. Les Québécois, dit-il, ont voulu dans un premier temps se débarrasser des libéraux. « Nous, on ne fait que commencer », lance avec confiance le professeur d'université à Toronto qui a décidé de revenir chez lui, à Québec, et d'y demeurer.

Quant à M. Gourde, il s'est dit malheureux de ce que, à ses yeux, « le pire candidat a été élu ». Mais il ajoute qu'on ne peut rien contre une vague qui emporte même les meilleures barques.

Pour sa part, le Parti nationaliste misait sur ce comté, où le candidat

Antoine Dubé avait l'appui actif du député-ministre Jean Garon. Mais M. Dubé n'a récolté que des miettes, soit moins que 5% des suffrages.

Dans Lotbinière, M. Maurice Tremblay a fait mordre la poussière au libéral Jean-Guy Dubois.

La lutte a été très vive par ailleurs dans le comté de Louis-Hébert (Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge), mais M. Dennis Dawson, président du caucus libéral du Québec, a été défait par Mme Duplessis, avec l'appui d'une vaste coalition. Mme Duplessis a été présidente du comité du OUI dans ce comté au référendum de mai 1980.

Dans Matapédia-Matane, où le PN estimait avoir des chances de l'emporter, le conservateur Jean-Luc Joncas l'a emporté sur la libérale Jocelyne Lévesque, qui tentait de prendre la relève de l'ancien ministre Pierre de Bané. Le candidat du PN, M. Pierre Dufort, ancien dirigeant des Opérations Dignité, avait l'appui actif du député-ministre Yves Bérubé et de l'organisation péquiste, mais il n'a récolté qu'à peine 11% des suffrages. Sa performance, si faible soit-elle, est quand même la meilleure du PN, qui en était à sa première, et probablement la dernière, présence sur la scène fédérale.

Dans Montmorency-Orléans, Mme Anne Blouin a fait mordre la poussière à M. Louis Ducloux, qui avait obtenu une confortable majorité de plus de 24,000 voix en 1980.

Dans Portneuf, M. Roland Dion a été défait par M. Marc Ferland.

Le doyen de la députation libérale à Ottawa, M. Gérard Duquet, âgé de 75 ans, a été mis à la retraite dans Québec-est par le conservateur Marcel R. Tremblay.

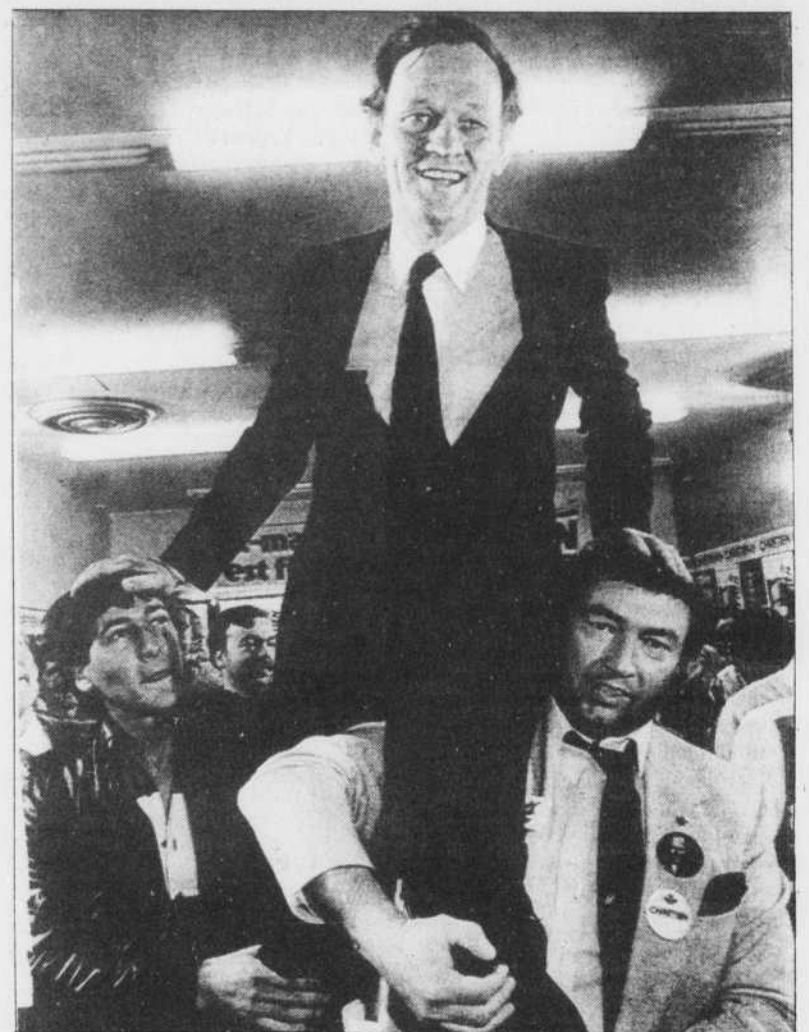
Dans Rimouski-Témiscouata, la candidate conservatrice, Mme Monique Vézina, a défait Mme Eva Côté.

Dans Roberval, M. Benoit Bouchard a fait mordre la poussière à Mme Suzanne Beauchamp-Niquet. Même chose dans Jonquière, où M. Jean-Pierre Blackburn a défait M. Gilles Marceau. Au Lac-Saint-Jean également, le libéral sortant, M. Pierre Gimaiel, cède son poste au conservateur Clément Côté. Dans cette région, considérée comme un château-fort péquiste, le ministre Marc-André Bédard ne cachait pas sa sympathie envers M. Mulroney. Les péquistes ont travaillé presque en bloc à l'élection des candidats conservateurs.

À Québec et dans l'est de la province, la participation au scrutin a été importante, plus encore qu'en 1980, comme si les électeurs voulaient s'assurer en masse que le changement qu'ils souhaitaient se réalise avec ampleur. A peu près tou-

tes les forces conjuguées de l'opposition se sont ralliées aux conservateurs, leur garantissant ainsi un raz-de-marée. Des majorités allant jusqu'à plus de 30,000 ont fondu comme par enchantement, laissant les libéraux en déroute comme jamais auparavant.

M. Dennis Dawson a commenté que les Québécois avaient mis tous leurs oeufs dans le même panier et que cela n'était pas plus acceptable que lorsque les libéraux raffiaient tous les sièges. A son avis, celui qui a le plus large sourire aujourd'hui, ce n'est pas M. Mulroney, mais M. René Lévesque, qui a contribué à la coalition conservatrice. Mais, à 34 ans, l'ancien député dit qu'il n'est pas amer et qu'il reste libéral. Quant à son avenir personnel, il n'y a pas songé. « Je suis un grand garçon, je pense que je vais me débrouiller. »



Le vice-premier ministre du Canada aura au moins eu la consolation d'être le premier libéral élu au Québec. Les partisans de M. Jean Chrétien ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour manifester leur joie à la suite de la réélection de « leur » chef. (Laserphoto PC)

ONTARIO

Mulroney et la Big Blue Machine arrachent 38 sièges aux libéraux

TORONTO (PC) — Conservateurs et néo-démocrates ontariens ont vu leurs rêves les plus fous devenir réalité hier, mais l'électorat de la province la plus peuplée du Canada a transformé le scrutin en un cauchemar pour les libéraux du premier ministre John Turner.

Ce dernier a vu son cabinet démembré, toute une série de vieilles circonscriptions libérales ont changé de mains et les candidats-vedettes qu'il avait réussis à recruter ont été aussi durement éprouvés que les plus anciennes figures de l'époque de Pierre Trudeau.

La liste des victimes s'étend à toutes les régions de la province. A Toronto, la conservatrice Barbara McDougall a fait tomber le ministre de l'Emploi John Roberts dans St. Paul's, tandis que son collègue Alan Redway battait le ministre au Multiculturalisme David Collett dans York East.

Bill Attewell (PC) a délogé le ministre à la Petite entreprise David Smith dans Don Valley East, et le ministre du Revenu Roy McLaren a

été défait par le conservateur Bob Pennock dans Etobicoke North.

Dans le Sud-Ouest ontarien, jusque-là un bastion libéral notoire, le ministre de l'Agriculture Ralph Ferguson a mordu la poussière aux mains de l'ancien député conservateur Sid Fraleigh.

Dans l'est, le ministre de l'Expansion industrielle Ed Lumley, l'un des principaux lieutenants de John Turner, a été battu par Norm Warner, conservateur, dans Stormont-Dundas.

Enfin, dans le nord, le ministre d'Etat au Développement social Judy Erola a perdu dans Nickel Belt, tout comme Jean-Jacques Blais dans Nipissing.

Les 67 sièges des conservateurs — qui n'en avaient remporté que 38 en 1980, coïncident avec le nombre de députés élus lors du balayage de Diefenbaker en 1958. Les libéraux, qui avaient fait élire 52 députés il y a quatre ans, ont vu ce nombre diminuer à 14 et les néo-démocrates sont passés quant à eux de six à 13 sièges. Un indépendant a également été élu.

Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a eu la satisfaction de constater que son parti conservait les six sièges qu'il détenait déjà, y ajoutant trois sièges dans le nord de la province et deux de plus dans la région de Windsor.

Il a déclaré à ses partisans de la circonscription d'Oshawa que le NPD formerait « la véritable opposition dans le prochain Parlement ».

Parmi les quelques bonnes nouvelles, plutôt parcimonieuses, pour les

libéraux, on note la réélection du Solliciteur général Bob Kaplan et du ministre de l'Environnement Charles Caccia à Toronto, et la victoire de Don Boudria, qui avait échangé un siège à l'Assemblée législative ontarienne pour se présenter à l'élection fédérale, dans la circonscription de Glengarry-Prescott-Russell.

Sheila Copps a également remporté une victoire serrée sur les libéraux dans l'ancienne circonscription de John Munro, Hamilton East.

LaSalle rend hommage à Brian Mulroney

(PC) — Le député conservateur de Joliette Roch LaSalle a affirmé que l'accession de Brian Mulroney au poste de premier ministre est « un sujet de fierté pour tous les Canadiens ».

Alors qu'il venait d'être réélu aux Communes pour une huitième fois, M. LaSalle a ajouté que M. Mulroney avait réussi en peu de temps à « faire l'unité du parti et à lui donner une discipline. Je lui lève mon chapeau ».

Ministre dans l'éphémère gouvernement Clark, en 1979, M. LaSalle a dit « un gros merci » aux électeurs de Joliette qui, en le réélisant plusieurs fois comme unique député tory du Québec, « ont sauvé le statut national de notre parti ».

Maintenant qu'ils sont plusieurs

députés conservateurs au Québec, a-t-il dit, « la responsabilité sera moins lourde sur mes épaules ».

Le sénateur libéral (ancien ministre) Roméo LeBlanc s'est dit pour sa part surpris par l'ampleur de la vague conservatrice.

Mme Lise Bacon, députée libérale provinciale, a de son côté minimisé l'influence du Parti québécois dont plusieurs militants ont collaboré avec les candidats tory: « Je me demande si ça a été vraiment considérable ».

L'ancien président du Parti conservateur, Peter Blakey, a expliqué que M. Mulroney a tiré bien des enseignements des précédentes défaites du PC.



L'ancien premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est rendu voter dans la circonscription de Saint-Henri/Westmont, où il habite.

MARITIMES

Le Nouveau-Brunswick donne le ton

HALIFAX (PC) — Les conservateurs ont presque doublé le nombre des sièges qu'ils détenaient à travers les Maritimes depuis l'élection de 1980. La vague bleue a touché chacune des quatre circonscriptions, faisant tomber trois des quatre ministres provenant de cette région du pays: Gerald Regan en Nouvelle-Ecosse, Bennett Campbell à l'Île-du-Prince-Édouard et Herb Breau au Nouveau-Brunswick.

Ainsi, les Tories ont emporté 25 circonscriptions, n'en laissant que sept aux libéraux. Cette performance rappelle leur record de 1958, alors qu'ils avaient formé un gouvernement majoritaire sous John Diefenbaker. Il s'agit d'un renversement surprenant par rapport à 1980, alors que les libéraux emportaient 19 des 32 circonscriptions.

Traditionnellement faible dans les Maritimes, le NPD a été à nouveau exclu, pour la deuxième élection, tout en améliorant son score dans certaines régions.

Parmi les châteaux-forts libéraux emportés par le raz-de-marée tory se trouve Burin-St-George's, dans Terre-Neuve. Joe Price y a vaincu le libéral Roger Simmons, ex-ministre

des Mines condamné pour évasion fiscale, dans ce qui représente la première victoire d'un conservateur dans ce comté depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

Mais l'électorat terre-neuvien, au tempérament imprévisible — il favorisait les libéraux lors du balayage tory de 1958 et les conservateurs au moment de la montée de Pierre Trudeau en 1968 — a néanmoins réélu trois de ses cinq députés libéraux.

Au nombre des nouveaux venus conservateurs, le capitaine Morrissey Johnson, pittoresque chasseur de phoques, qui a vaincu David Rooney dans Bonavista-Trinity-Conception.

C'est au Nouveau-Brunswick que s'est produite l'érosion la plus flagrante du territoire libéral. La province a élu un seul libéral, Fernand Robichaud, dans le comté de Westmorland-Kent. Certains, parmi les vainqueurs, se disaient même étonnés de leurs victoires dans les comtés du nord et la région de Miramichi.

« Partout les gens me parlaient du manque d'emplois. (...) Plusieurs jeunes ont décidé une fois pour toutes qu'il fallait un changement », de commenter Bud Jardine, le premier con-

Chrétien se déclare solidaire des décisions de la campagne libérale

NORMAN DELISLE

SHAWINIGAN (PC) — C'est par une majorité de plus de 8,000 voix que le vice-premier ministre Jean Chrétien a été réélu mardi soir dans Saint-Maurice.

Mais l'avance de M. Chrétien a fondu considérablement par rapport au cousin de 25,000 voix obtenues en 1980.

Le député de Saint-Maurice n'a pas caché sa satisfaction lorsqu'il s'est présenté à son comité central vers 21 h 45 mardi soir.

M. Chrétien a remercié ses électeurs pour lui avoir fait confiance une huitième fois consécutive.

Il s'est toutefois refusé à tout commentaire sur la performance de son chef John Turner et de l'équipe libérale au cours de la campagne électorale.

« Je ne suis pas un quart-arrière

du lundi, a dit M. Chrétien. Toutes les décisions concernant la campagne ont été prises en commun et j'y étais associé ».

M. Chrétien a félicité le nouveau gouvernement et son chef Brian Mulroney, en lui souhaitant bonne chance.

« Mais nous allons faire de notre mieux pour que le nouveau gouvernement livre la marchandise qu'il a promise », a-t-il dit.

Selon M. Chrétien, « la démocratie a des hauts et des bas qu'il faut accepter ».

C'est vers 21 h 45 que le député, accompagné de son épouse Aline et de ses enfants, a fait son entrée à son comité du centre-ville de Shawinigan, où l'attendaient quelque 200 partisans.

Il avait attendu que les résultats en provenance de tous les coins de son comté soient suffisamment éloquentes avant de rencontrer la presse.



M. Gerald Reagan

servateur à l'emporter dans Northumberland-Miramichi en 40 ans.

Pour sa part le premier ministre Richard Hatfield, apparemment comblé, a affirmé que la bonne organisation des conservateurs et le

manque de préparation des libéraux pouvaient expliquer la volte-face.

« Nous avons beaucoup de choses à dire au nom du Nouveau-Brunswick à Ottawa, maintenant nous aurons une bonne chance de nous faire entendre », a-t-il conclu.

Gerald Regan, premier ministre de Nouvelle-Ecosse pendant huit ans, qui avait accordé un appui crucial à la campagne au leadership du Parti libéral de John Turner, s'est dit peu surpris de sa défaite dans Halifax. Il l'a attribuée à la tendance de ses électeurs à appuyer le parti vainqueur dans les élections fédérales.

« Je m'étais rendu compte que la circonscription de Halifax serait probablement affectée par la tendance nationale », a-t-il déclaré. « Il semble y avoir un sentiment général, certainement dans l'Est, en faveur d'un changement ».

Dans Central Nova, Elmer MacKay, qui avait abandonné son siège au profit de son chef, Brian Mulroney, a repris facilement la circonscription. M. MacKay représentait Central Nova depuis 12 ans quand il a cédé la place à M. Mulroney, pour lui permettre de se présenter au cours d'une élection partielle.

4 SEPTEMBRE 84

Résultats dans les circonscriptions du Québec à 23 h 45

(Tous droits réservés, 1984, par la Presse canadienne.)

Voici la liste des candidats dans les 75 circonscriptions fédérales du Québec à l'élection du 4 septembre.

Les noms des candidats sont énumérés dans l'ordre où ils sont inscrits sur le bulletin de vote. Les candidats sans affiliation politique le sont comme indépendants. Dans la présente liste, c'est le nom du parti utilisé durant la campagne électorale qui est employé — qu'il apparaisse ou non sur le bulletin de vote.

Les chiffres entre parenthèses, après le nom du comté, indiquent la majorité du parti à l'issue du dernier scrutin. Le nombre de sièges — 75 — est le même qu'à l'élection du 18 février 1980. Les résultats partiels ci-dessous sont ceux connus à 21 heures hier soir.

Légende: L—Libéral; PC—Progressiste conservateur; NPD—Nouveau parti démocratique; CS—Crédit social; PN—Parti nationaliste; Ltre—Parti libéral; Comm—Communiste; Rhino—Parti rhinocéros; Vert—Parti vert; WP—Parti western; REP—Parti pour la république du Canada; Ind—Indépendant; x—Député à la dissolution du Parlement.

QUÉBEC

Abitibi (L 7,169)	
Georges Caron (PN)	1,733
Robert Hamelin (Rhino)	1,976
x-René Gingras (L)	10,755
Guy St-Julien (PC)	10,755
Alphonse Leduc (CS)	1,046
Royal Tremblay (NPD)	3,196

Argenteuil-Papineau (L 16,848)	
Alphonse-J. Bélec (Ind)	345
Lise Bourgault (PC)	19,898
x-Robert Gourd (L)	11,248
François Granger (PN)	517
Bjorn L. Johansson (NPD)	2,540
Claude Sabourin (Rhino)	901

Bellechasse (L 2,913)	
Gilles Bernier (PC)	25,049
Paul-Emile Grondin (PN)	582
x-Normand Lapointe (L)	20,427
Serge L'Italien (NPD)	1,216

Beauharnois-Salaberry (L 21,847)	
Gus Callaghan (NPD)	2,565
Jean-Guy Gaudreau (L)	10,835
Réal Gingras (Rhino)	1,161
Jean-Guy Hudon (PC)	26,587
Maurice Vaudrin (PN)	797

Bellechasse (L 5,512)	
Pierre Blais (PC)	24,353
Serge Chabot (Rhino)	1,137
x-Alain Garant (L)	15,459
Roger Lemoine (NPD)	1,678
André Lizotte (PN)	517

Berthier-Maskinongé-Lanaudière (L 3,749)	
Robert de Cotret (PC)	27,651
Jean-Philippe Penner (NPD)	1,091
Marcel Rocheleau (PN)	544
Germain Rouzioux (REP)	61
x-Antonio Yanakis (L)	10,632

Blainville-Deux-Montagnes (L 30,519)	
Charles C. Chiasson (Ind)	84
Daniel Epinat (PN)	904
x-François Fox (L)	19,549
Sylvie Houle (CS)	205
Normand Labrie (NPD)	4,769
Monique Landry (PC)	23,426
Réjean Lafrenière (Rhino)	1,294
Katy Le Rougetel (Ind)	29
Sylvain Pelchat (REP)	41

Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine (L 14,130)	
Jacques Bernier (REP)	207
x-Rémi Bujold (L)	10,937
Martin L. Cauvier (NPD)	862
Darryl Gray (PC)	12,514
Sylvain Sauvé (PN)	357



Mme Gabrielle Bertrand

Brome-Missisquoi (L 4,609)	
x-André Bachand (L)	15,267
Yvon Bélaïr (PN)	980
Gabrielle Bertrand (PC)	21,349
Michel Boissonnault (REP)	93
David Chamberlain (Ltre)	116
Gordon Hamilton (NPD)	2,225

Chambly (L 26,981)	
Louis A. DeSerres (REP)	184
x-Raymond Dupont (L)	18,136
Richard Grisé (PC)	31,537

Clifford D. Hastings (NPD)	6,858
Claude J.A. Hosson (PN)	2,225
Bertrand Loisel (Rhino)	2,316

Champlain (L 16,594)	
Michel Champagne (PC)	24,888
Louise Cloutier (NPD)	2,790
Jean Perron (PN)	619
x-Michel Veillette (L)	13,148

Charlesbourg (L 35,181)	
Monique B. Tardif (PC)	30,656
x-Pierre Bussièrès (L)	17,894
Jean Frenette (Rhino)	2,078
Jean Nil Jean (PN)	860
Robert Robichaud (CS)	362
Daniel St-Louis (REP)	68
Etienne Tremblay (NPD)	5,799

Charlevoix (L 16,451)	
Charles Hamelin (PC)	23,143
x-Charles Lapointe (L)	11,508
Victorin Pilote (PN)	586
Jocelyn Toulouse (NPD)	1,017

Châteauguay (L 22,949)	
Gilles A. Grisé (REP)	123
Jean-Guy Lafrenaye (PN)	1,610
Ricardo Lopez (PC)	21,228
Guy Pelletier (Ltre)	284
Robert Vigneault (NPD)	5,194
x-Ian Watson (L)	17,310

Chicoutimi (L 15,214)	
Denise Côté (NPD)	2,303
Marie-Claude Desloges (PN)	657
x-Marcel Dionne (L)	10,958
Réjean Fournier (Rhino)	799
André Harvey (PC)	22,272

Drummond (L 20,817)	
Camilien Belhumeur (PN)	1,057
Louis G. Garreau (NPD)	2,610
Jean-Guy Guilbault (PC)	23,694
René Martineau (CS)	301
Joseph Richard Miller (Ind)	338
Michel Yip (L)	14,140



M. Marcel Masse

Frontenac (L 4,417)	
Rita Bouchard (NPD)	862
x-Léopold Corribeau (L)	7,465
Pierre Fournier (Rhino)	695
Richard Houle (PN)	300
Marcel Masse (PC)	23,176

Gaspé (L 8,242)	
x-Alexandre Cyr (L)	9,538
Marie-Christine Dubreuil (PN)	670
Joseph-Marie Lévesque (Ind)	378
Charles-Eugène Marin (PC)	18,058
Yvon Pipon (NPD)	999

Gatineau (L 30,645)	
x-René Cousineau (L)	15,744
Claudy Maillly (PC)	23,394
Jean-Guy Méthot (REP)	160
Sylvie Rossignol (NPD)	5,962
Jean Scuvée (PN)	692

Hull-Aylmer (L 17,879)	
Carol Antcl (PN)	1,096
Jacques Audette (NPD)	8,071
Emile Chartrand (REP)	1,418
x-Gaston Isabelle (L)	16,236
Pierre Ménard (PC)	15,371



M. Roch Lasalle

Joliette (PC 13,065)	
Marc Argeris (PN)	652
Alfred Blouin (CS)	199
Montserrat Escola (Comm)	104
x-Roch LaSalle (PC)	38,538

Hélène Meagher (L)	8,921
Isaylovic Momo (REP)	46
Henri Mondor (Rhino)	1,510
Martin Vaillancourt (NPD)	2,156

Jonquière (L 17,758)	
Magella Archibald (PN)	1,880
Jean-Pierre Blackburn (PC)	19,163
Richard Bouchard (Rhino)	1,025
Jean Malaisson (NPD)	1,998
x-Gilles Marceau (L)	15,054

Kamouraska-Rivière-du-Loup (L 6,016)	
Victor Bibaud (NPD)	1,534
Gaston Beaulieu (Rhino)	1,928
Jean-Noël Lagacé (Ind)	228
Pierre Pettigrew (L)	12,571
André Plourde (PC)	19,210
Charles-Aimé Poirier (PN)	564

Labelle (L 19,659)	
Adrien Grégoire (PN)	1,272
Claude Hotté (L)	12,109
Albert Pouliot (CS)	235
Fernand Ladouceur (PC)	23,500
Jacques Miron (Rhino)	1,313
Marc Pécelet (NPD)	3,927
Denis Tremblay (REP)	64

Lac St-Jean (L 16,659)	
Clément Côté (PC)	23,011
Yves Courville (PN)	770
Claude Gagnon (NPD)	1,877
x-Pierre Gimaiel (L)	11,911

Langellier (L 21,901)	
André Binette (PN)	862
Michel Côté (PC)	16,017
Majella Desmeules (NPD)	4,290
Florence Ievers (L)	13,060
Christian Landry (CS)	205
Jean Lefebvre (Rhino)	2,390

La Prairie (L 30,948)	
Lyse Chevalier-Grégoire (NPD)	7,902
x-Pierre Deniger (L)	23,120
Jean-Pierre Gélineau (REP)	139
Fernand Jourdenais (PC)	25,333
Monique Fiscaro (Rhino)	1,757
Marian Wecowski (PN)	1,315

Lévis (L 5,533)	
Antoine Dubé (PN)	1,174
Raymond Marquis (Rhino)	961
Gabriel Fontaine (PC)	20,026
x-Gaston Gourde (L)	10,404
Jean-Paul Harney (NPD)	7,494
Jean-Paul Rhéaume (CS)	140

Longueuil (L 26,611)	
Claire Gagnon (NPD)	2,126
Denise Imbeau (PN)	1,052
Nic Leblanc (PC)	10,097
Robert Millet-Lynch (Rhino)	880
x-Jacques Olivier (L)	6,522
André Rouillard (REP)	364

Lotbinière (L 15,663)	
Nelson Bouffard (PN)	837
Gaston Côté (NPD)	1,853
x-Jean-Guy Dubois (L)	19,238
André Sévigny (Rhino)	863
Maurice Tremblay (PC)	21,576

Louis-Hébert (L 26,839)	
Hélène Bernier (Rhino)	1,911
Raymond Boisvert (Ind)	869
x-Dennis Dawson (L)	20,598
Sylvain Desbiens (CS)	2,165
Suzanne Duplessis (PC)	27,573
Gilles Fiset (NPD)	7,440
Jean-Baptiste Giroux (PN)	1,035

Manicouagan (L 16,655)	
Lauriant Dupont (PN)	408
Denis Faubert (NPD)	721
x-André Maltais (L)	7,267
Brian Mulrooney (PC)	17,546
Raynald Rouleau (REP)	73

Matapédia-Matane (L 18,021)	
Frédéric D'Astou (NPD)	774
Pierre Dufort (PN)	3,021
Jean-Luc Joncas (PC)	13,380
Jocelyne Lévesque (L)	8,590

Mégantic-Compton-Stanstead (L 11,226)	
Robert Bélanger (CS)	263
Michel Houde (PN)	285
François Gérin (PC)	18,590
Ronald A. Javitch (REP)	32
Andrew McCammon (Vert)	285
x-Claude Tessier (L)	9,176
Jean-Pierre Walsh (NPD)	1,873

Montmorency-Oriens (L 24,044)	
Jacques Bérubé (NPD)	1,159
Anne Blouin (PC)	6,581
Winifred Raiche-Boulay (CS)	79
Jean-Claude Demers (Rhino)	477
x-Louis Duclous (L)	6,117
Jules Gagnon (PN)	161

Pontiac (L 16,454)	
Dominique Dealbuquerque (PN)	255
Elizabeth Dickson (L)	6,691
Donna Méthot (REP)	85
Barry More (PC)	13,449
Paul Rowland (NPD)	1,600

Portneuf (L 25,949)	
x-Roland Dion (L)	15,041
Marc Ferland (PC)	20,551
Georges-H. Marcotte (PN)	508
Jean Paradis (Rhino)	1,075

Jacques Pelchat (NPD)	2,775
Renée Roberge Petitclerc (CS)	227

Québec-Est (L 24,219)	
Pierre Angers (REP)	21
Serge Bérubé (CS)	105
Jean-Louis Bourque (PN)	288
x-Gérard Duquet (L)	5,564
Michel Fafard (Rhino)	686
Michel Leblanc (NPD)	1,628
Marcel R. Tremblay (PC)	7,371

Richelieu (L 19,731)	
Yves Banville (Rhino)	552
Raynald Bibeau (CS)	134
Gaston Dupuis (NPD)	1,281
Yves Julien (REP)	40
x-Jean-Louis Leduc (L)	9,715
Louis Plamondon (PC)	16,502
Guy Vachon (PN)	842

Richmond-Wolfe (L 12,739)	
Jean-Jacques Croteau (PC)	7,806
Léo Dion (CS)	129
Ivan Hébert-Croteau (PN)	810
Harriet G. Schleifer (NPD)	919
x-Alain Tardif (L)	10,659

Rimouski-Témiscouata (L 10,643)	
Pierre Bouchard (PN)	382
Marc Carrier (REP)	23
x-Eva Côté (L)	6,038
Guy Poulin (NPD)	564
Jacques St-Onge (Rhino)	371
Monique Vézina (PC)	11,500

Roberval (L 2,892)	
x-Suzanne Beauchamp-Niquet (L)	12,325
Benoît Bouchard (PC)	22,233
Candide Simard (PN)	371
Marius Tremblay (NPD)	842

Saint-Hyacinthe-Bagot (L 18,097)	
Andrée Champagne (PC)	18,039
Bertrand Desrosiers (PN)	823
Claude R. Gagnon (NPD)	1,746
Laurent Gauthier (REP)	29
Serge Lemoine (Rhino)	761
x-Marcel Ostiguy (L)	16,842

Saint-Jean (L 24,940)	
André Bissonnette (PC)	20,027
Luc Choinière (PN)	657
Gaétan Pelletier (Rhino)	749
Paul-André Massé (L)	9,798
Tod Sloan (NPD)	2,276
Pierre Talbot (REP)	17

St-Maurice (L 24,840)	
Armand Charbonneau (PC)	11,300
x-Jean Chrétien (L)	18,462
Danielle Delbecq (NPD)	1,100
Alain Déry (PN)	706

4 SEPTEMBRE 84

Résultats dans les Maritimes, l'Ontario et l'Ouest

Voici la liste des candidats élus dans les 207 circonscriptions électorales canadiennes hors-Québec.

Est

Terre-Neuve

- Bonavista-Trinity-Conception:** Morrissey Johnson (PC), gain sur le libéral
- Burin-St-Georges:** Joe Price (PC), gain sur le libéral
- Gander-Twillingate:** George Baker (L), réélu
- Grand Fall-White Bay(Lab):** William Rompkey (L), réélu
- Humber-Port au Port Ste-Barbe:** Brian Tobin (L), réélu
- St-Jean-Est:** James McGrath (PC), réélu
- St-Jean-Ouest:** John Crosbie (PC), réélu

Île-du-Prince-Édouard

- Cardigan:** Pat Binns (PC), gain sur le ministre des Anciens combattants
- Egmont:** George Henderson (L), réélu
- Hillsborough:** Tom McMillan (PC), réélu
- Malpègue:** Mel Gass (PC), réélu

Nouveau-Brunswick

- Carleton-Charlotte:** Fred McCain (PC), inchangé
- Fundy-Royal:** Robert Corbett (PC), inchangé
- Gloucester:** Roger Clinch (PC), gain sur le ministre de la Pêche Herb Breaux
- Madawasca-Victoria:** Bernard Valcourt (PC), gain sur le libéral
- Moncton:** Dennis Cochrane (PC), gain sur le libéral
- Northumberland-Miramichi:** Bud Jardine (PC), gain sur le libéral
- Restigouche:** Al Girard (PC), gain sur le libéral
- Saint-Jean:** Gerry Merrithew (PC), gain sur le libéral
- Westmorland-Kent:** Fernand Robichaud (L), réélu
- York-Sudbury:** Robert Howie (PC), réélu

Nouvelle-Écosse

- Annapolis Valley:** Pat Nowlan (PC), réélu
- Cape Breton-East Richmond:** Dave Dingwall (L), réélu
- Cape Breton-Highlands-Canso:** Lawrence I. O'Neil (PC), gain sur le libéral
- Cape Breton-The Sidneys:** Russell MacLellan (L), réélu
- Central Nova:** Elmer MacKay (PC), inchangé
- Cumberland-Colchester:** Robert Coates (PC), réélu
- Dartmouth-Halifax-East:** Mike Forrestall (PC), inchangé
- Halifax:** Stewart McInnes (PC), gain sur le

- ministre de l'Énergie, M. Gerald Reagn
- Halifax-West:** Howard Crosby (PC), inchangé
- South Shore:** Lloyd Crouse (PC), inchangé
- South-West Nova:** Gerald Comeau (PC), gain sur la seule femme député des Maritimes, Mme Campbell

Ontario

- Algoma:** Maurice Foster (L), réélu
- Brampton-Georgetown:** John McDermid (PC), réélu
- Brant:** Derek Blackburn (NPD), réélu
- Bruce-Grey:** Gary Gurbun (PC), réélu
- Burlington:** Bill Kempling (PC), réélu
- Cambridge:** Chris Speyer (PC), réélu
- Cochrane Supérieur:** Keith Penner (L), réélu
- Durham-Northumberland:** Allan Lawrence (PC), réélu
- Elgin:** John Wise (PC), réélu
- Erie:** Girve Fretz (PC), réélu
- Essex-Kent:** Jim Caldwell (PC), gain sur libéral
- Essex-Windsor:**

- Glengarry-Prescott-Russell:** Don Boudria (L), réélu
- Grey-Simcoe:** Gus Mitges (PC), réélu
- Guelph:** William Winegard (PC), gain sur le libéral
- Haldimand-Norfolk:** Bud Bradieu (PC), réélu
- Halton:** Otto Jelinek (PC), réélu
- Hamilton-Est:** Sheila Copps (L), réélu
- Hamilton-Mountain:** Ian Deans (NPD), réélu
- Hamilton-Wentworth:** Geoff Scott (PC), réélu
- Hamilton Ouest:** Peter Peterson (PC), gain sur le libéral
- Hastings-Frontenac:** Bill Vankoughnet (PC), réélu
- Huron-Bruce:** Murray Cardiff (PC), réélu
- Kenora-Rainey River:** John Parry (NPD), gain sur le libéral, l'ex-ministre des Relations fédérales-provinciales, M. Reid
- Kent:** Elliott Hardey (PC), gain sur le libéral
- Kingston et les Îles:** Flora MacDonald (PC), réélu
- Kitchener:** John Reimer (PC), gain sur libéral
- Lambton-Middlesex:** Ralph Ferguson (L), réélu
- Lanark-Renfrew-Carlton:** Paul Dick (PC), réélu
- Leeds-Grenville:** Jennifer Cossitt (PC), réélu
- Lincoln:** Shirley Martin (PC), gain sur le libéral
- London-Est:** Jim Jepson (PC), gain sur le libéral
- London-Middlesex:** Terry Clifford (PC), gain sur le libéral
- London-Ouest:** Tom Hockin (PC), gain sur le libéral
- Mississauga-Nord:** Bob Horner (PC), gain sur le libéral
- Mississauga-Sud:** Don Blenkarn (PC), réélu

- Nepean-Carlton:** Bill Tupper (PC), réélu
- Niagara Falls:** Rob Nicholson (PC), gain sur le député libéral MacBain condamné pour harcèlement sexuel de sa secrétaire
- Nickel Belt:** John Rodriguez (NPD), gain sur la libérale, Mme Judy Erola
- Nipissing:** Moe Mantha (PC), gain sur le libéral
- Northumberland:** George Hees (PC), réélu
- Ontario:** Scott Fennell (PC), réélu
- Oshawa:** Ed Broadbent (NPD), réélu
- Ottawa-Carlton:**

- Ottawa-Centre:** Mike Cassidy (NPD), gain sur le libéral
- Ottawa-Vanier:** Jean-Robert Gauthier (L), réélu
- Ottawa-Ouest:** David Daubney (PC), gain sur le libéral
- Oxford:** Bruce Halliday (PC), réélu
- Parry Sound-Muskoka:** Stan Darling (PC), réélu
- Perth:** Harry Brightwell (PC), gain sur le libéral
- Peterborough:** Peter Domm (PC), réélu
- Prince Edward-Hastings:** Jack Ellis (PC), réélu
- Renfrew-Nipissing-Pembroke:** Len Hopkins (L), réélu
- St-Catharines:** Joe Reid (PC), réélu
- Sarnia-Lambton:** Ken James (PC), gain sur le libéral
- Sault Ste-Marie:** Jim Kelleher (PC), gain sur le libéral
- Simcoe-Nord:** Doug Lewis (PC), réélu
- Simcoe-Sud:** Ron Stewart (PC), réélu
- Stormont-Dundas:** Norm Warner (PC), gain sur le libéral
- Sudbury:** Doug Frith (L), réélu
- Thunder Bay-Atikokan:** Iaian Angus (NPD), gain sur le libéral
- Thunder Bay-Nipigon:** Ernest Epp (NPD), gain sur le libéral
- Timiskaming:** John MacDougall (PC), réélu
- Timmins-Chapleau:** Aurele Gervais (PC), gain sur le libéral

- Toronto-Beaches:** Neil Young (NPD), réélu
- Toronto-Broadview-Greenwood:** Lynn McDonald (NPD), réélu
- Toronto-Davenport:** Charles Caccia (L), réélu
- Toronto-Don Valley Est:** Bill Attewell (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Don Valley Ouest:** John Bosley (PC), réélu
- Toronto-Eglinton Lawrence:** Roland de Corneille (L), réélu
- Toronto-Etobicoke Centre:** Michael Wilson (PC), réélu
- Toronto-Etobicoke Lakeshore:** Patrick Boyer (PC), gain sur libéral
- Toronto-Etobicoke Nord:** Bob Pennock (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Parkdale-High Park:** Andrew Witer (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Rosedale:** David Crombie (PC), réélu
- Toronto-St-Pauls:** Barbara McDougall (PC), gain sur le ministre de l'Emploi, M. Roberts
- Toronto-Scarborough Centre:** Pauline Browes (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Scarborough-Est:** Bob Hicks (PC), réélu
- Toronto-Scarborough-Ouest:** ReStackhouse (PC), gain sur le libéral
- Toronto-Spadina:** Dan Heap (NPD), réélu. Son adversaire était l'ex-secrétaire de M. Trudeau, M. Jim Coutts
- Toronto-Trinity:** Aileen Nicholson (L), réélu
- Toronto-Willowdale:** John Oostrom (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York Centre:** Bob Kaplan (L), réélu
- Toronto-York Est:** Alan Redway (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York-Scarborough:** Paul McCrossan (PC), gain sur le libéral
- Toronto-York-Sud-Weston:** John Nunziata (L), réélu
- Toronto-York-Ouest:** Sergio Marchi (L), réélu
- Victoria-Haliburton:** Bill Scott (PC), réélu
- Waterloo:** Walter McLean (PC), réélu
- Welland:** Gilbert Parent (L), réélu
- Wellington-Dufferin-Simcoe:** Perrin Beatty
- Windsor-Walkerville:** Howard McCurdy (NPD), gain sur le libéral
- Windsor-Ouest:** Herb Gray (L), réélu
- York-Nord:** Tony Roman (Ind.), gain sur le PC
- York-Peel:** Sinclair Stevens (L), réélu

- Alvin Hamilton (PC), réélu**
- Regina-Est:** Simon de Jong (NPD), réélu
- Regina-Ouest:**
- Saskatoon-Est:** Don Ravis (PC), gain sur le NPD
- Saskatoon-Ouest:** Ray Hnatyshyn (PC), réélu
- Swift Current-Maple Creek:** Geoff Wilson (PC), réélu
- The Battlefords-Meadow Lake:**
- Yorkton-Melville:**

- Cariboo-Chilcotin:** Lorne Greenaway (PC), réélu
- Comox-Powell River:**
- Cowichan-Malahat-Les Îles:**
- Esquimalt-Saanich:**
- Fraser Valley-Est:**
- Fraser Valley-Ouest:**
- Kamloops-Shuswap:**
- Kootenay-Est Revelstoke:**
- Kootenay-Ouest:**
- Mission-Port Moody:**
- Nanaimo-Alberny:**
- New Westminster-Coquitlam:**
- North Vancouver-Burnaby:**
- Okanagan Nord:**
- Okanagan-Similkameen:**
- Prince George-Bulkley Valley:**
- Prince George-Peace River:**
- Richmond-South Delta:**
- Skeena:**
- Surrey-White Rock-North Delta:**
- Vancouver Centre:**
- Vancouver-Est:**
- Vancouver-Kingsway:**
- Vancouver-Quadra:**
- Vancouver-Sud:**
- Victoria:**
- Territoires du Nord-Ouest**
- Nunatsiag:**
- Western Artic:** Dave Nickerson (PC), réélu
- Yukon**
- Yukon:**

Ouest

Manitoba

- Brandon-Souris:** Lee Clark (PC), réélu
- Churchill:** Rod Murphy (NPD), réélu
- Dauphin-Swan River:** Brian White (PC), gain sur le NPD
- Lisgar:** Jack Murta (PC), réélu
- Portage-Marquette:** Charles Mayer (PC), réélu
- Provencher:** Jake Epp (PC), réélu
- St-Boniface:** Leo Duguay (PC), gain sur le libéral
- Selkirk-Interlake:** Felix Holtman (PC), gain sur le NPD
- Winnipeg-Assiniboine:** Dan McKenzie (PC), réélu
- Winnipeg-Birds Hills:** Bill Blaikie (NPD), réélu
- Winnipeg-Fort Garry:** Lloyd Axworthy (L), réélu
- Winnipeg-Nord:** David Orlikow (NPD), réélu
- Winnipeg-Nord Centre:** Cyril Keeper (NPD), réélu
- Winnipeg-St-James:** George Minaker (PC), gain sur le NPD

Saskatchewan

- Assiniboia:** Len Gustafson (PC), réélu
- Humbolt-Lake Centre:** Vic Althouse (NPD), réélu
- Kindersley-Lloydminster:** Bill McKnight (PC), réélu
- Mackenzie:**
- Moose Jaw:** Bill Gottselig (PC), réélu
- Prince Albert:**
- Qu'Appelle-Moose Mountain:**

guérin

l'éditeur qui édite

Disponible sous peu

Mon nouveau programme d'études en histoire générale

Par: Francoeur/Jeanotte/Savoie



2 Secondaire
Mon nouveau programme d'études en HISTOIRE GÉNÉRALE
André Francoeur - Claude Jeanotte - Robert Savoie

En vente dans toutes les librairies

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

Cahier d'activités (2e secondaire)
Ouvrage conforme au nouveau programme d'études « Histoire générale », 2e secondaire, formation générale et professionnelle.

- CONTENU:**
- 1- L'histoire et ses matériaux
 - 2- La préhistoire et les premières civilisations
 - 3- Athènes et Rome dans l'Antiquité
 - 4- La société médiévale en Europe occidentale
 - 5- Renaissance et expansion européenne en Amérique
 - 6- L'ère des révolutions en Occident
 - 7- Le siècle actuel

Sera en vente dans les librairies:

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 849-1112 | Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél. (514) 677-6525 | 168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél. (514) 861-5647 | 4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél. (514) 843-6241 |
|---|---|--|---|

Patrick Frank

Importation Européennes pour hommes

Enfin du nouveau à Montréal!

Directement du manufacturier européen

Prêt à porter masculin
«Sportwear» dernier cri
dans les grandes marques

Prix compétitifs

1117 rue Sainte-Catherine ouest, suites 109-110
Montréal, Qc H3B 1H9 — Tél.: 845-1337

Université de Montréal

Nomination à la fonction de recteur de l'Université de Montréal

Propositions de noms

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis, tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir ses suggestions par écrit au Comité avant le 5 octobre 1984.

Toute proposition de noms doit être accompagnée d'informations permettant au Comité d'identifier sans ambiguïté la ou les personnes concernées.

Auditions

Toute personne ou tout organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité, entre le 19 novembre et le 14 décembre 1984, en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur
Secrétariat général
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7531

4 SEPTEMBRE 84

11 candidates du PC et 3 du PLC 14 femmes sont élues au Québec

RENÉE ROWAN

Quatorze femmes ont été élues au Québec dont onze du Parti progressiste conservateur et trois seulement du Parti libéral. Là comme ailleurs, c'est le grand balayage bleu. Le Parti progressiste conservateur présentait 14 candidates tandis que le Parti libéral en présentait 12. C'est la première fois qu'un nombre aussi important de Québécoises se retrouveront à Ottawa.

Les élues pour le PC sont: Lise Bourgault (Argenteuil-Papineau); Monique Landry (Blainville-Deux-Montagnes); Gabrielle Bertrand (Brome-Missisquoi); Monique B. Tardif (Charlesbourg); Claudy Mailly (Gatineau); Suzanne Duplessis (Louis-Hébert); Monique Vézina (Rimouski-Témiscouata); Andrée Champagne (Saint-Hyacinthe-Bagot); Suzanne Blais-Grenier (Rosemont); Carole Jacques (Mercier); Anne Blouin (Montmorency-Orléans).

Les trois libérales élues sont Sheila Finestone, dans Mont-Royal, Lucie Pépin, dans Outremont, et Thérèse Kilens, dans le comté d'Outremont, où six des huit candidats étaient des femmes, Anne-Marie Sylvestre, conservatrice, a mené une lutte intéressante contre Mme Pépin. Cette dernière est l'ancienne présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme tandis que Mme Finestone a déjà été présidente de la Fédération des femmes du Québec.



Mme Andrée Champagne



Mme Monique Tardif



Mme C. Hervieux-Payette

Monique Landry, dans le comté Blainville-Deux-Montagnes, a obtenu 9,521 voix, avec une majorité de 1,368 voix contre son plus proche adversaire, Francis Fox, ministre du Commerce extérieur, dont la majorité aux dernières élections avait été de plus de 30,000 voix.

Dans Brome-Missisquoi, Mme Bertrand, la mère du député Jean-François Bertrand, ministre des Communications dans le cabinet Lévesque, a obtenu une majorité de plus de 5,000 voix sur le libéral André Bachand qui, aux dernières élec-

tions, devançait son plus proche adversaire avec une majorité de 4,609 voix.

Mme Tardif, dans Charlesbourg, a réussi à déloger Pierre Buisnières, ministre du Revenu dans le cabinet Turner, qui avait obtenu une majorité de plus de 35,000 voix aux dernières élections, tandis que dans le comté de Mercier, Carole Jacques a enlevé le siège de l'ancien ministre d'État à la Jeunesse, Céline Hervieux-Payette, ce qui représente une lourde perte pour le Parti libéral.

Jusqu'à la dernière minute, la conservatrice Lorraine Duguay, dans Saint-Jacques, a livré une lutte serrée contre le libéral Jacques Guilbault qui a été réélu.

Autres faits à souligner: July Erola, ministre de la Consommation et des Corporations et ministre responsable de la Condition féminine, a été défait dans Nickel Belt tandis que Flora MacDonald, porte-parole conservatrice pour le dossier de la situation de la femme, a été élue dans Kingston et les Iles.

Radio-Canada en avant de tous les autres

Les élections, un grand spectacle sur pilote informatique

NATHALIE PETROWSKI

À 19 h 36 hier soir, avant même de commencer sa diffusion au Québec, Radio-Canada prévoyait déjà qu'un gouvernement conservateur majoritaire allait être élu. Le suspense était terminé avant même d'avoir commencé. Et Radio-Canada était une fois de plus en avant de tous les coureurs électroniques. Il le restait tout au long de la soirée, tant au niveau de la rapidité des résultats qu'au niveau de la cote d'écoute qui les soirs d'élections donne 80% de l'auditoire francophone à Radio-Canada.

Radio-Canada fut donc le premier à lancer le fameux «call» du prochain gouvernement malgré les menaces de CTV qui, quelques jours plus tôt, prévoyait devancer les ordinateurs de la société d'État. Dans la presse électronique, l'annonce du prochain gouvernement est une sorte de concours à saveur masochiste. Celui qui gagne le premier round est presque assuré de gagner tous ceux qui suivront, attestant ainsi la supériorité de ses ordinateurs mais aussi l'audace d'une vingtaine de grands et petits décideurs, rivaux à leurs écrans et qui à partir de 10% des résultats, font de savants calculs mathématiques et annoncent les heureux élus avant tout le monde.

Deux heures avant le grand bal électoral, le studio 42 à Radio-Canada était d'un calme déconcertant. Les ordinateurs étalés sur le plancher ronronnaient tranquillement tandis que les 125 participants du show prenaient place. Six répétitions préalables avaient permis aux animateurs et commentateurs de la soirée de sonder un terrain jonché d'imprévus et d'impondérables où les marges de manoeuvres sont toujours minces. À la dernière élection fédérale, on annonça par mégarde la dé-

faite de Ed Broadbent. L'erreur fut immédiatement corrigée et tout le monde fut prévenu par la suite d'être audacieux mais pas trop téméraire.

Il n'y eut aucune erreur du genre cette année. Tout se déroula à Radio-Canada avec une minuterie parfaite et précise comme si le gros show des élections, rodé par les années et le professionnalisme exacerbé des journalistes, roulait sur le pilote automatique de l'ère informatique. A un tel point, que certains journalistes se montrèrent nostalgiques des atmosphères fébriles et fumeuses d'autrefois, ponctuées du bruit réconfortant des téléphones débranchés en direct.

La soirée des élections 84 ne connut aucun bruit discordant sinon celui des candidats libéraux défaits et déçus. La palme du décor le plus impressionnant revient une fois de plus au studio 42 de Radio-Canada, coloré de gris et de beige pour mieux faire ressortir Bernard Derome malgré ses traits tirés, sous un rappel de bleu dans son costume et de rouge dans sa cravate.

Celui-ci se montra comme à l'habitude d'un naturel spontané et chaleureux, beaucoup plus à l'aise que son confrère Jacques Moisan de Télé-métropole. Il faut dire qu'à Télé-métropole, on avait eu la mauvaise idée de plaquer l'animateur, auréolé comme un saint, sur un fond rouge, anxieux et dramatique. Les commentateurs pour leur part émergèrent de tribunes en contre-plaqué d'où perçaient des noeuds de bois un peu trop voyants. La vue d'ensemble à Télé-métropole était plus spectaculaire qu'à Radio-Canada où tout semblait se perdre dans une sorte de grisaille terne et de bon goût. A Télé-métropole cependant la situation se gâtait dès que la caméra replongeait dans le rouge et se perdait dans l'immobilité des gros plans. Les journalistes de Télé-métropole sem-

blaient nettement moins vite sur leurs patins, souvent même un peu dépassés par les événements ou alors par les commanditaires incongrus, faisant défiler des congelateurs et des meubles usagés en même temps que les derniers résultats électoraux.

Pendant que les résultats rentraient à un rythme trépidant aux autres télévisions, Radio-Québec avait pris le parti de jouer différemment avec des invités en studio, encadrés par Claire Lamarche et Marc Laurendeau. Le studio clos, aux éclairages sombres et intimistes ressemblait par moments à un salon funéraire. Pas d'ambiance, des invités presque endormis et qui donnaient l'impression de ne pas être dans le coup. Une heure après l'annonce de Radio-Canada, Marc Laurendeau se risqua à dire que «des changements semblaient se profiler». Certains témoignages par contre comme ceux du politologue André Bernard qui ne croit pas à l'importance des sondages ou la réplique de Marcel Léger pour qui les sondages sont des «coups de pied artificiels» ou encore les déclarations émotives du jeune Raymond Boisvert qui annonça qu'il ne pouvait désormais plus garantir la paix sociale au pays, ajoutèrent des compléments intéressants à la soirée.

Les anglophones pour leur part adoptèrent un ton plutôt sportif en patinant tout aussi rapidement mais avec un peu moins de panache et plus de prudence que Radio-Canada. Une seule ombre au tableau radio-canadien: l'absence notable de femmes chez les commentateurs, les animateurs, les analystes et les décideurs. A Radio-Canada, les femmes se sont réfugiées une fois de plus derrière leur téléphone. Comme quoi, le gros show des élections est comparable au hockey et demeure une affaire d'hommes.

Le NPD l'opposition réelle aux Communes, estime Ed Broadbent

Michel C. AUGER

OSHAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique sera l'opposition réelle au sein du prochain Parlement, a soutenu, hier soir, le chef du NPD, M. Ed Broadbent.

Réélu avec une majorité réduite, mais tout de même sans problèmes dans son comté d'Oshawa, M. Broadbent a d'abord remercié ses électeurs et ses partisans qui lui ont donné un sixième mandat.

Il a félicité le chef conservateur, M. Brian Mulroney, pour sa victoire et a soutenu que les Canadiens avaient clairement voté pour le changement.

Mais il a averti le premier ministre élu que son parti continuerait de se battre pour les questions qui touchent les Canadiens ordinaires que ce soit la création d'emplois ou la réforme du système fiscal.

«Je dis dès maintenant à M. Mulroney que le NPD se rendra au Parlement pour demander des actions concrètes sur ces questions», a soutenu le leader néo-démocrate.

Sans vouloir faire de prédictions, M. Broadbent a fait remarquer que les libéraux ne pouvaient plus guère faire de gains dans l'Ouest alors que c'est là que son parti est le plus fort.

«Nous serons l'opposition réelle à la Chambre des Communes», a soutenu le chef du NPD.

C'était la sixième victoire consécutive de M. Broadbent dans sa ville natale d'Oshawa.

Mais sa majorité de plus de 12,000 voix allait être grandement réduite par la vague conservatrice, son adversaire conservateur Alex Sosna allant chercher près de 40% des voix.

Mais la majorité de M. Broadbent ne semblait pas inquiéter outre mesure ses partisans qui avaient envahi la salle du syndicat des Travailleurs



Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, salue ses supporters en compagnie de sa fille, Christine, à Oshawa. (Photolaser CP)

Unis de l'automobile.

Alors qu'on annonçait le résultat du premier bureau de scrutin, à 20 h 21, les yeux étaient rivés sur les écrans de télévision qui annonçaient la première victoire du NPD, M. Ian Angus, dans Thunder Bay, un gain sur les libéraux.

Il l'avait emporté pour la pre-

mière fois en 1968, défaisant l'ancien ministre conservateur Michael Starr par la faible marge de 15 voix.

Depuis, sa majorité n'a cessé d'augmenter pour atteindre 12,116 voix en 1980.

M. Broadbent est chef du NPD depuis juillet 1975 alors qu'il avait été élu pour succéder à M. David Lewis,

qui avait été défait dans son comté lors des élections de 1974.

Dans l'entourage de M. Broadbent, certains conseillers affirmaient que la campagne que cette élection serait sa dernière comme leader national, mais cela était à l'époque où le NPD ne recueillait que 10% des intentions de vote dans les sondages.

Ce qu'ils en disent

■ Les Québécois ont rejeté l'arrogance des libéraux

MONTREAL (PC) — Les électeurs du Québec n'ont pas oublié le rapatriement unilatéral de la constitution, « décidée sans mandat par les libéraux ».

Dans un communiqué, le PQ affirme que les citoyens « ont rejeté l'arrogance d'un Parti libéral qui prenait leurs votes pour acquis... En pleine campagne électorale, le Parti libéral tentait encore, malgré l'opposition de toutes les universités du Québec, d'imposer sa main-mise sur la recherche scientifique. »

Le parti au pouvoir à Québec affirme que l'ampleur du balayage conservateur est attribuable au choix par l'électorat de « celles et ceux qui pouvaient le mieux battre les libéraux ».

« C'est ce qui explique les résultats mitigés du Parti nationaliste qui, malgré des moyens de fortune, a fait entendre une voix essentielle ». Le premier ministre Lévesque a en effet donné son appui de principe aux Tories mais plusieurs ministres péquistes ont de leur côté aidé le chef du PN Denis Monière.

Le PQ prévient les conservateurs que leur victoire comporte une responsabilité inéluctable: « Tenir compte des intérêts spécifiques du Québec comme seule société nationale majoritairement francophone en Amérique du Nord ».

■ Le gouvernement du Québec commentera plus tard aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Ce n'est pas avant la fin de la journée que le gouvernement québécois fera connaître ses réactions au raz-de-marée conservateur qui n'a pas épargné la province francophone.

Même si le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Pierre-Marc Johnson avait convoqué la presse hier, sa conférence de presse a été annulée quelques heures plus tard.

La semaine dernière, à Fort-Prevel, le premier ministre René Lévesque avait indiqué qu'il n'y aurait aucune déclaration avant l'analyse des résultats faite au conseil des ministres de ce matin. C'est la raison qui a été fournie pour expliquer l'annulation de la conférence de M. Johnson.

■ Bourassa croit qu'il lui sera facile de négocier avec les conservateurs

QUEBEC (PC) — Dès qu'il fut devenu évident que les progressistes-conservateurs allaient gouverner fort majoritairement le pays, le chef du Parti libéral du Québec Robert Bourassa s'est entretenu au téléphone avec M. Brian Mulroney.

Pour le féliciter d'abord, et pour lui rappeler que lui aussi avait dû, à l'issue du scrutin de 1973, gouverner avec une majorité écrasante. Le PLQ avait rafflé 102 comtés sur 110 à l'époque.

« Une telle victoire a ses exigences et on a convenu qu'on en reparlerait lors d'une prochaine rencontre parmi d'autres questions », a simplement commenté M. Bourassa, insistant sur le caractère privé de sa conversation avec le premier ministre élu.

Le chef libéral s'est dit surpris par le nombre de sièges gagnés par les Tories même si la force de leur appui populaire avait été confirmée par une demi-douzaine de sondages. « Au Québec, l'analyse qu'on pouvait faire, c'était: ou bien il y en aurait quelques-uns ou bien il y en aurait un bloc. Les résultats reflètent la volonté de changement des Québécois », d'analyser M. Bourassa.

Il explique que la loi de l'alternance a joué à fond une fois de plus et vanté les qualités de courage, de détermination et d'habileté de M. Mulroney.

M. Bourassa soutient que, dans l'éventualité de son élection comme premier ministre du Québec, il lui serait facile de négocier avec Ottawa. Ce n'est pas que les conservateurs préfèrent la négociation à l'affrontement mais plutôt que le temps se prête davantage à l'économie qu'au débat constitutionnel, croit-il.

Enfin, le chef libéral pense que la volonté de changement des Québécois est au moins aussi grande au fédéral qu'au provincial: « Je crois que le PQ a perdu sa crédibilité de façon quasi-irréversible, » a-t-il conclu.

■ Le CPQ: priorité aux questions économiques

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) souhaite que le nouveau gouvernement donne le plus rapidement possible une priorité aux questions économiques.

Dans un communiqué transmis mardi soir, MM. Ghislain Dufour et Sébastien Allard ont dit espérer que le nouveau gouvernement s'engage à déposer dans les plus brefs délais un nouveau budget « pour que les citoyens canadiens puissent connaître les orientations dans lesquelles il s'engagera ».

Ils voudraient également que les députés libéraux, malgré leur déception, forment une opposition forte et dynamique à la Chambre des communes. « Il s'agit, disent-ils, d'un rôle essentiel dans notre régime démocratique et une bonne partie de la population compte également sur eux ».

Le CPQ a aussi tenu à rappeler les engagements du Parti conservateur concernant la pétrochimie québécoise, l'industrie pharmaceutique, le chômage des jeunes et les relations économiques entre le fédéral et le Québec, souhaitant qu'il livre la marchandise le plus tôt possible.

■ Les expropriés de Mirabel « manifesteront » leur joie

MONTREAL (PC) — Un organisme représentant les agriculteurs expropriés de Mirabel a l'intention de célébrer la victoire conservatrice en bloquant l'accès à leur bureau d'une centaine de fonctionnaires.

C'est ce qu'a annoncé mardi soir une porte-parole du Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC), Colette Cousineau.

Les employés de la Société immobilière du Canada ont leurs bureaux dans le village de Sainte-Scholastique, aujourd'hui compris dans la nouvelle municipalité de Mirabel, du nom de l'aéroport dont la création dans cette région rurale a soulevé une longue controverse.

Mme Cousineau a précisé que les expropriés « jubilaient » à la suite de la défaite du libéral Robert Gourd face à la tory Lise Bourgault, dans Argenteuil-Papineau. Ils se réjouissent également de la victoire de la conservatrice Monique Landry contre le ministre libéral Francis Fox, dans le comté voisin de Blainville-Deux-Montagnes.

Pour le CIAC, un gouvernement Mulroney représente pour les expropriés l'espoir d'obtenir un règlement final dans le dossier. Nous avons des ententes de principe avec le Parti conservateur ».

■ Une volonté de changement

MONTREAL (PC) — Pour le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) et du Mouvement national des Québécois (MNQ), M. Gilles Rhéaume, le vote massif pour le Parti conservateur (PC) résulte d'une volonté très nette des Québécois pour le changement du régime actuel.

« La population a dit non à l'administration qui l'a insultée, provoquée et méprisée durant toute ces années », a déclaré mardi soir M. Rhéaume, au cours d'une entrevue téléphonique.

Rappelant que c'était la première élection fédérale depuis le référendum québécois, M. Rhéaume a affirmé que la volonté de défaire le Parti libéral l'a emportée sur d'autres considérations. « Le Parti conservateur n'était qu'un véhicule que les gens ont choisi », considère-t-il.

■ Sterling Lyon se réjouit du vote des québécois

WINNIPEG (PC) — Un ancien premier ministre conservateur du Manitoba, M. Sterling Lyon, croit que c'est l'habileté de M. Brian Mulroney à unifier les parlementaires Tories qui a facilité l'élection d'un si grand nombre de conservateurs au Québec.

« C'est une combinaison du fait que M. Mulroney vient de cette province plus le fait - et on doit lui donner le crédit pour cela qu'il a unifié les parlementaires conservateurs très bien, après la longue bataille avec Joe Clark », a déclaré M. Lyon.

■ Compensations aux Canadiens d'origine japonaises?

WINNIPEG (CP) — Le président de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise, M. Art Miki, a indiqué hier que le premier ministre élu du Canada, M. Brian Mulroney, lui avait écrit pour lui préciser qu'un gouvernement conservateur envisagerait la possibilité de faire amende pour les traitements qui leur ont été infligés au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

M. Miki a indiqué que la lettre ne donnait pas beaucoup de précisions, mais que la critique conservateur en matière de multiculturalisme, M. Jack Murta, avait notamment laissé entendre qu'un gouvernement conservateur examinerait également la possibilité d'une compensation, sous une forme ou une autre, pour ces traitements. Le représentant de la communauté canado-nipponne a aussi affirmé qu'il croyait que les conservateurs tendraient une oreille plus attentive que les libéraux aux revendications des Canadiens d'origine japonaise.

Émission d'un mandat d'arrestation Robert Harrison est introuvable

(PC) — Un mandat d'arrestation a été émis hier contre l'ancien président du Board of Trade de Montréal, M. Robert Harrison, après qu'il eut fait défaut de se présenter à la reprise de son enquête préliminaire au sujet de 13 accusations pour vol, fraude et parjure.



Robert Harrison

L'accusé est un ancien conseiller financier de l'ex-député Bryce Mackasey, nommé ambassadeur au Portugal en juillet dernier et qui devait témoigner à l'enquête mardi.

Une des accusations a trait à une présumée fraude qui aurait été commise aux dépens de la Banque de Montréal dans une tentative pour aider M. Mackasey à rembourser une dette de \$625,000 auprès de l'institution bancaire.

L'enquête préliminaire a été ajournée à mercredi alors que le juge décidera s'il y a lieu de poursuivre l'audition en l'absence de l'accusé.

L'avocat de Harrison, Me Joe Silver, s'est excusé auprès de la cour, disant qu'il n'était pas en mesure pour le moment de fournir une explication.

Il a déclaré qu'il ferait tous les efforts possible pour entrer en communication avec son client et a rappelé que M. Harrison s'était toujours présenté devant le tribunal depuis que l'instruction de la cause a commencé il y a cinq mois.

Plus tard, Me Silver a déclaré à des journalistes que M. Harrison vivait sous une «pression énorme». Séparé de son épouse, il demeure avec des amis et a «disparu de la face de la terre» depuis mercredi dernier, a-t-il précisé.

Kathryn Léger, journaliste, a interrogé Brigham sur la rue avant son arrestation

ROLLANDE PARENT

(PC) — La journaliste de la Presse Canadienne, Kathryn Léger, était encore abasourdie hier de la série de hasards qui l'ont conduite à jouer un rôle de premier plan dans l'arrestation de l'Américain Thomas Brigham détenu en rapport avec l'attentat meurtrier qui a fait, lundi, trois morts à la gare Centrale de Montréal.

Après avoir écouté pendant une trentaine de minutes les confidences du sexagénaire, peu après 19h00 aux abords de la gare Centrale, la journaliste a mis fin à la conversation pour dire au plus tôt à trois policiers de la CUM qui se trouvaient là qu'il fallait interroger l'homme avec qui elle venait de converser.

Kathryn Léger a fait face à l'incrédulité des policiers quand elle leur a rapporté l'essentiel des propos de Brigham qui lui aurait été l'auteur de la lettre de menaces adressée à Via Rail et à différents médias la semaine précédente. Il affirmait également avoir assisté à l'explosion du matin. Il ne cependant avoir posé la bombe.

Malgré la difficulté à convaincre les policiers, il y avait trop de coïncidences, d'indices pour qu'elle laisse tomber, affirme-t-elle. Mais les policiers résistaient, lui disant «tu sais il y a beaucoup de gens qui prétendent toutes sortes de choses».

«Je me disais, il faut qu'ils me croient et vite car il va disparaître et ils ne le retrouveront plus.» Finalement deux policiers sont partis à sa recherche en motocy-

clette mais sont revenus peu après, bredouilles.

Devant l'insistance démontrée, ils ont alors suggéré d'aller voir les policiers du CN et de tout leur raconter. Ce qu'elle fit.

Ces derniers lui ont montré un portrait-robot, constitué à partir des témoignages, qui ressemblait à Brigham.

À partir de ce moment-là, la journaliste s'est détendue. Elle sentait qu'on la prenait au sérieux. Deux enquêteurs l'ont interrogée sur l'allure de son interlocuteur, son apparence



Kathryn Léger, journaliste à la Presse canadienne

physique, ses vêtements

Encore un peu troublée par l'enchaînement des événements, Kathryn Léger, âgée de 29 ans, téléphone au bureau de la Canadian Press où elle travaille depuis trois ans pour s'entretenir avec une amie qui l'écoute et prend des notes.

À 22h05, les policiers du CN la conduisent au quartier général de la police de la CUM où on l'interroge longuement.

Après avoir reconnu Thomas Brigham au cours d'une séance d'identification à laquelle participait trois autres hommes âgés, l'interrogatoire prend fin.

Mais le travail de reportage de Kathryn Léger reste à faire. Elle arrive au bureau vers minuit et écrit la conversation qu'elle a eue avec Thomas Brigham cinq heures plus tôt.

Kathryn Léger avait reçu le mandat de demeurer à la gare Centrale jusqu'à ce que les policiers de l'escouade tactique et technique quittent les lieux. En se rendant sur la rue Belmont pour voir les dégâts par une vitre brisée elle a entendu quelqu'un qui disait «last week». Elle a aussitôt pensé qu'il était peut-être question de la lettre de menaces de la semaine précédente. Elle s'est alors approchée de l'homme qui terminait une conversation avec deux personnes et lui a demandé ce qu'il faisait là.

«Il a répondu j'étais là quand la bombe a sauté.»

La journaliste s'est alors identifiée, a sorti son carnet de notes et s'est entretenue avec Thomas Brigham durant 30 minutes.

«Il voulait tout m'expliquer. Il disait qu'il savait qu'il faisait des disgressions mais qu'il allait revenir à l'essentiel. Cette conversation semblait ne jamais vouloir finir.»

Thomas Brigham, originaire de Rochester, dans l'État de New York, a une fille nommée Kathy Brigham-Herten, de Mentor, en Ohio. Son nom et son adresse figurent dans la lettre de menaces dont Thomas Brigham se dit l'auteur.

Au cours de la conversation avec Kathryn Léger, il lui a demandé si on l'appelait parfois Kathy.

Lévesque stupéfait

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a assuré hier que des mesures sont déjà en place pour garantir la sécurité publique à l'occasion notamment de la visite du pape Jean-Paul II et pour contrôler pleinement la situation.

C'est ce qu'il a indiqué dans un communiqué en exprimant à son tour des sentiments de regret et de stupéfaction à la suite de l'attentat à la bombe survenu lundi à la gare Centrale de Montréal, causant la mort de trois personnes et en blessant plusieurs autres.

Voici un extrait de la déclaration de M. Lévesque à propos de ces tragiques moments: «Le Québec tout entier a assisté avec consternation au tragique attentat perpétré lundi à la gare Centrale de Montréal.»

Brigham affirme avoir été dirigé par des forces cosmiques

KATHRYN LEGER

(PC) — Le vieillard que j'ai rencontré à l'extérieur de la gare Centrale semblait tendu. Il m'a dit que l'heure qu'indiquait l'horloge de la gare, peu avant l'explosion de la bombe, soit 10h17 du matin, avait une signification spéciale pour le Vatican.

Il m'a ensuite confié, au cours d'une interview réalisée près de la gare, tard lundi après-midi, que «9:30 a.m., Sept. 3, 1984» était le temps officiel de la «fin de la papauté».

À l'intérieur de ma bourse se trouvait une photographie d'une note mystérieuse portant sur les papes et le Vatican. Après l'explosion de lundi qui a fait trois morts et 47 blessés, la police avait fait connaître l'existence de cette lettre de menaces transmise le vendredi précédent aux responsables

des Chemins de fer nationaux.

En haut de cette note sibylline, on pouvait lire «9:30 a.m., September 3, 1984».

L'homme aux cheveux grisonnants, qui portait un chapeau et un veston de tweed, des lunettes et des chaussures de tissu gris, semblait bien au fait des phrases décousues de la lettre, notamment de celle-ci: «The end of the unholly Vatican» (La fin du Vatican impie) et «Kill popes» (Tuer les papes).

Il s'identifia sous le nom de Tommy Bernard Clark Brigham et affirma qu'il célébrait lundi son 65ème anniversaire de naissance. Il prétendit être né à Rochester, dans l'État de New York, avoir servi dans l'US Air Force durant la Deuxième Guerre mondiale, et avoir été fait prisonnier en Allemagne. Il mentionna également avoir vécu en Ohio et à Boston

avant de venir à Montréal.

Ses grands yeux bleus brillants d'excitation, il m'expliqua, de façon emphatique, la signification des phrases dans la «lettre au Vatican», à mesure que je prenais des notes. L'interview devait durer 20 minutes.

Je sortis la photographie de la lettre de ma bourse et la lui exhibai. «Vous possédez ma note», dit-il avec jubilation. «C'est moi qui ai écrit cela.»

Il me confia qu'il avait expédié des messages semblables à deux autres journalistes, y compris un reporter d'Ottawa qui avait perdu sa carte de presse sur la rue durant un récent séjour à Montréal.

Je l'ai alors interrogé sur l'attentat à la bombe, qui s'était produit à la gare Centrale, à 10h20 du matin.

«Je savais qu'il se produirait quelque chose de terrible dans le système de transport», affirma-t-il. «J'ai été en communication avec des forces cosmiques.»

«Le quartier général du Cosmos» a dirigé ses pas depuis dix ans, prétendait-il.

Mais qu'en est-il de l'attentat à la bombe et des victimes?

«C'est un bon signe», rétorqua-t-il. «C'est là une préparation pour le retour de Fatima.»

Selon lui, la nomination de femmes à des postes élevés, notamment du juge Sandra Day O'Connor à la Cour suprême des États-Unis et du gouverneur général Jeanne Sauvay au Canada, sont également des signes de la «libération de Fatima».

Mais, la mort de trois personnes dans l'explosion est-elle également un bon signe?

«Oui», fut sa réponse. «Il est très difficile, pour une personne ordinaire, de comprendre comment fonctionne la vie.»

Après avoir marmonné quelque temps des mots incompréhensibles sur les phénomènes de numérologie, il a explicité les raisons qui l'ont poussé à écrire les lettres: «Je tente d'a-

lèrer pacifiquement les gens afin qu'on puisse réaliser, éventuellement, qu'un idiot les avait informés de tout ça.»

Il n'a pas élaboré mais a ultérieurement nié avoir posé une bombe dans un casier de la consigne automatique de la gare Centrale. Il m'a affirmé avoir été dans la salle de toilette de la station lorsque la bombe a détonné.

Il m'a dit n'avoir tiré d'une arme à feu qu'une seule fois dans sa vie et avoir volé à bord d'un bombardier durant la Deuxième Guerre mondiale. Il a ajouté toutefois n'avoir rien à faire avec les bombes, à l'heure actuelle.

Il m'a confié avoir onze enfants, y compris un psychologue (l'aîné), un autre qui est prêtre catholique romain, et une fille nommée Kathy Brigham-Herten, de Mentor, en Ohio, dont le nom et l'adresse figuraient d'ailleurs sur la «lettre au Vatican».

Il m'a dit qu'un des moments les plus mé-

morables de sa vie se produisit le 29 avril 1944. Ce jour-là, le bombardier qu'il occupait fut abattu au-dessus de l'Allemagne. Il fut capturé et envoyé dans un camp de prisonniers de guerre.

Il prétend qu'il s'en tira presque parfaitement indemne malgré que certains de ses camarades à bord du même avion eurent été gravement blessés. «C'était ma 24ème mission, j'étais à bord d'un B-24 et j'avais 24 ans.»

Exactement un an et une minute après cet

événement, prétendit-il, il reçut son premier message des «forces cosmiques». Il expliqua qu'entendre des messages en provenance des forces cosmiques, c'est comme entendre de la musique alors que l'on marche sur la rue.

Le mot «cosmique» figure d'ailleurs dans la note transmise, à Montréal, à la direction de la société ferroviaire Amtrak des États-Unis.

Il affirma: «Amtrak a eu dix accidents en 1984 et 10 est un nombre important parce qu'il sym-

bolise les 10 commandements.»

Selon lui, Montréal est une ville importante parce que c'est là que «le nouveau royaume du Christ-Abraham et Anna» sera établi, dans l'édifice de la Sun Life, un édifice important du centre-ville situé à quelques centaines de pieds de la gare Centrale.

Je lui ai ensuite demandé de me parler du pape Jean-Paul II qui doit entreprendre, dimanche prochain, une visite de 12 jours au Canada. Il sera à Montréal lundi prochain.

Il m'a dit n'avoir aucune animosité contre le pape parce que «il a été parachuté dans le Rideau de fer... il sera notre ambassadeur contre les communistes.»

Il a toutefois ajouté que la papauté «est reliée à la Mafia» et que le dernier pape «fut empoisonné».

Je lui ai ensuite demandé pourquoi il ne se rendait pas à la police pour les informer de ses prémonitions et messages. — «Ils croiraient tout simplement que je suis fou.»

Petit déjeuner d'affaires dès 07h30 du lundi au vendredi

Le Caveau

2063 rue Victoria (mitro McGill) 844-1624

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892
Conseils en propriété Agents de brevets d'invention intellectuelle et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Téléc. 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?

SCRIBEC

45 rue Jarry est — 387-2486

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER (Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)

Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-2355
Fac-simile (514) 288-8389
(CCITT I-II-III)

L'Institut Alfred Adler Du Québec
«Counseling et Thérapie»
Individuelle, Couples et Familles
Consultation initiale sans frais
Sur Rendez-Vous seulement.

Téléphonez 731-5675 Jour ou Soir
4939/4947 Ave Gosvenor, Montréal H3W 2M2

Samson Belair

Comptables agréés

Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse 442 188
(871 1515)

Laval Bureau 510
2 Place Laval 175
(668 8910)

Longueuil Bureau 200
125, Rue St-Foy 143 197
(670 4270)

75
ANNEES

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

AVIS AUX ENSEIGNANTS

participez au lancement de
L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Salon International de la Jeunesse

Une visite culturelle et éducative:

- Carrefour international (plus de vingt pays participants)
- Choix de carrières
- Carrefour de la science et de la technologie
- Sports plein-air
- Sciences de la nature
- Mode beauté santé

Des activités conçues PAR et POUR les jeunes;

- Ligue Junior d'improvisation
- Jeux cervolympiques
- Animation continuelle

Vélodrome du 8 au 17 février 1985
au Parc Olympique

Réservez dès maintenant et bénéficiez de réduction pour groupe de vingt (20) personnes et plus. Inf. (514) 273-8440

85 c'est notre année!

ÇA VAUT PLUS QUE D'Y PENSER... LE DROIT



SUR LES DEUX RIVES DE L'OUTAOUAIS où plus de *315,000 consommateurs d'expression française achètent dans OTTAWA, GATINEAU, HULL, VANIER, AYLNER et leurs ENVIRONS

LE DROIT est le seul quotidien français de la région, celui qui, tous les jours, pénètre dans leurs foyers pour y transmettre votre message!



LE DROIT
375, rue Rideau, OTTAWA, K1N 5Y7
Tél.: (613) 560-2747
Georges Mercier, représentant

* Statistique Canada, 1980

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Une quarantaine de personnes sont blessées dans une *protesta* contre le général Pinochet

SANTIAGO (AFP, Reuter) — De violents incidents, au cours desquels une quarantaine de personnes, dont le leader syndical Rodolfo Seguel, ont été blessées par les forces de l'ordre, ont éclaté mardi dans le centre de Santiago.

M. Seguel, le président du Commandement national des travailleurs (CNT) et une des principales figures de l'opposition au régime du président Augusto Pinochet, a été hospitalisé d'urgence. Un ouvrier aurait été tué.

De nombreuses arrestations ont eu lieu, dont celle du président de l'Internationale démocrate-chrétienne, le Chilien Andres Zaldivar, alors qu'il participait à un rassemblement sur une place du centre de la capitale chilienne, ont indiqué des témoins.

Les autorités militaires ont toute-

fois décidé peu après sa remise en liberté immédiate. Les incidents, qui ont éclaté vers midi (heure locale) sur la Plaza de Armas, faisant face à la cathédrale, ont débuté lorsque les carabiniers (police paramilitaire), appuyés par des canons à eau et des chiens, ont voulu empêcher plusieurs dizaines de manifestants, à la tête desquels se trouvait M. Seguel, d'entonner l'hymne national.

Les blessés ont été soignés au Vicariat de la solidarité de l'Église catholique chilienne (situé près du lieu de l'affrontement), à l'exception de M. Seguel.

Les deux journées de protestation nationale organisées hier et aujourd'hui par les syndicats et l'opposition chilienne contre le régime militaire avaient débuté avec l'incendie à Santiago de quatre autobus par des commandos armés. Trois de ces atten-

tats, attribués par la police à des organisations de gauche, ont été commis tôt mardi matin à Pudahuel, un quartier populaire de Santiago où sont morts la plupart des 70 victimes des *protestas* qui se succèdent depuis mai 1983. Un quatrième autobus et une voiture ont été incendiés dans un quartier de l'est de la capitale.

On ignore le nombre de détentions effectuées par la police. Mais au moins 12 personnes auraient été arrêtées après les attentats. De nombreuses rues de Pudahuel ont été jonchées de pointes de fer afin de bloquer la circulation, ont précisé les témoins. Des barricades ont été dressées et enflammées hier à l'aube dans plusieurs autres quartiers de la capitale, mais la police les a rapidement démantelées.

À 8h30 (heure locale), les transports publics étaient moins fréquents

qu'à l'habitude, et plusieurs usines et écoles de Santiago faisaient état d'un abstentisme important. Les organisateurs de ces deux journées de protestation ont appelé à des rassemblements pacifiques, au boycott des commerces et des cours, et à désormais traditionnel concert nocturne de casseroles.

Quatorze bombes au moins ont explosé dans la nuit de lundi à mardi à Santiago. Elles n'ont pas fait de blessé, mais elles ont endommagé des pylônes électriques, des arrêts d'autobus et des bâtiments publics, a indiqué la police.

L'Alliance démocratique, composée de la démocratie-chrétienne et de partis de centre-gauche, a appelé à une journée de protestation pour hâter le retour du pays à la démocratie. La *protesta* a également reçu l'appui de la CNT et du Mouvement

démocratique populaire (composé notamment du Parti communiste et du Mouvement de la gauche révolutionnaire.)

Récemment, à l'occasion de plusieurs interviews, le général Pinochet a affirmé qu'il n'envisageait plus d'accélérer le retour du Chili à la démocratie. Aux termes de la constitution chilienne, le général Pinochet sera président jusqu'en 1989, année au cours de laquelle des élections générales doivent avoir lieu.

Les responsables de l'opposition avaient demandé aux manifestants et à la police d'éviter toute violence. Depuis le mois de mai 1983, plus de 70 personnes sont mortes au cours des précédentes *protestas*.

En raison des manifestations, les cours sont interrompus pour quatre jours à la Faculté de droit de Santiago, et pour deux semaines à l'uni-

versité de Valparaiso, la deuxième ville en importance du pays, ont annoncé des stations de radio chiliennes.

Le gouvernement militaire a interdit la diffusion des programmes d'information de deux stations radio-phoniques de Santiago, Radio Cooperativa, proche de la Démocratie chrétienne, et Radio Chilena de Santiago, la radio de la capitale appartenant à l'Église catholique chilienne, indique un communiqué des forces armées. Le gouverneur de Santiago, le général Roberto Guillard, avait menacé menacé de prendre des sanctions contre les médias qui « incitent à la violence ».

La Cour d'appel du Chili vient d'ailleurs d'ordonner la suspension, pour cinq semaines, de l'hebdomadaire *Cauce* et la saisie de la dernière édition du bi-mensuel *Analisis*.

Zimbabwe : Muzorewa est libéré

HARARÉ (Reuter, AFP) — Les autorités zimbabwéennes ont libéré hier l'évêque noir Abel Muzorewa, dernier premier ministre de Rhodésie, à l'issue d'une détention sans jugement de près d'un an.

L'annonce de la libération de Mgr Muzorewa, une des principales figures de la transition du régime blanc du premier ministre Ian Smith au gouvernement de Robert Mugabe, a été faite par Moven Mahachi, ministre de l'Intérieur par intérim.

L'évêque Muzorewa avait été arrêté en octobre 1983, quatre jours après son retour à Hararé (anciennement Salisbury) à l'issue d'une visite privée en Israël.

Le gouvernement avait indiqué à l'époque que l'évêque, dirigeant du Conseil national africain unifié (UANC, opposition), était soupçonné de collusion avec l'Afrique du Sud

contre le Zimbabwe.

Rejoint chez lui, Mgr Muzorewa a déclaré avoir été bien traité pendant sa détention. Il a annoncé qu'il tiendrait une conférence de presse dans les prochains jours pour répondre aux questions des journalistes.

Le ministre a ajouté au cours d'une conférence de presse que le prélat serait autorisé à reprendre ses activités politiques et, notamment, à participer aux élections législatives prévues dans les six mois à venir, mais à condition que ce soit au grand jour.

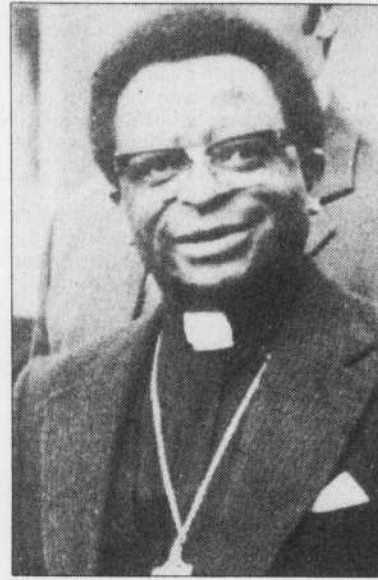
Arborant une barbe, alors qu'il était toujours rasé avant son arrestation, l'ancien premier ministre a déclaré avoir été le seul prisonnier du camp, mis à part une brève période.

« Mais je n'étais pas seul, le Seigneur était avec moi. Jamais je ne

l'avais senti aussi proche de moi qu'au cours de ces dix derniers mois », a-t-il ajouté.

L'évêque, qui dirige la branche du Zimbabwe de l'Église méthodiste unifiée, basée aux États-Unis, avait été arrêté il y a dix mois peu. À son retour d'un voyage en Israël, l'évêque Muzorewa avait préconisé des liens plus étroits avec l'État hébreu, ce qui avait mécontenté le gouvernement du premier ministre zimbabwéen, Robert Mugabe, en raison des relations qui existent Israël et l'Afrique du Sud.

Mgr Muzorewa avait été arrêté en vertu des lois d'exception dont le gouvernement de M. Mugabe a hérité du gouvernement rhodésien de l'ex-premier ministre Smith. Aucune accusation formelle n'a jamais été portée contre Mgr Muzorewa.



Mgr Muzorewa avant son arrestation

Guérilla urbaine en Afghanistan

ISLAMABAD (Reuter) — La résistance afghane a décidé de passer à la guérilla urbaine pour lutter contre le gouvernement de Kaboul : l'attentat de vendredi, qui avait fait 28 morts et 350 blessés à l'aéroport de Kaboul, s'est accompagné de quatre autres explosions dans trois hôtels et un cinéma de la capitale, dans le cadre de cette nouvelle stratégie.

Aucun groupe rebelle n'a revendiqué ces attentats, mais plusieurs d'entre eux ont fait savoir qu'ils envisageaient de s'attaquer à des objectifs civils de Kaboul.

De nouvelles actions sont à prévoir dans la capitale afghane, pourtant sévèrement gardée, selon les mêmes sources.

« Nous voulons prouver que le régime ne peut même pas contrôler Kaboul », a déclaré un responsable de la guérilla afghane.

Sous la pression des troupes soviétiques, qui cherchaient à priver la résistance afghane d'un soutien populaire, beaucoup de paysans afghans se sont enfuis au Pakistan ou à Kaboul, si bien que la population de cette ville (800.000 habitants en temps normal) aurait pratiquement triplé.

De source diplomatique occidentale, on précisait que les troupes soviétiques ont renforcé leur dispositif de sécurité à Kaboul depuis l'attentat perpétré à l'aéroport.

Reagan répète que les États-Unis doivent être prêts à repousser toute attaque spatiale

SALT LAKE CITY (AFP) — Le président Ronald Reagan a estimé, hier, qu'il avait l'obligation morale de poursuivre pendant un second mandat son projet controversé de défense spatiale qui pourrait mettre un jour les États-Unis à l'abri de toute attaque nucléaire.

« Certains appellent cela "la guerre des étoiles", moi je considère qu'il s'agit d'une politique prudente et de bon sens », a déclaré le président américain en poursuivant sa campagne électorale devant la principale association américaine d'anciens combattants, l'American Legion, à Salt Lake City, dans l'État de l'Utah.

« Nous avons une obligation morale de rechercher des progrès technologiques qui pourraient nous permettre de nous éloigner du recours exclusif à la menace de représailles et à la terreur nucléaire mutuelle », a déclaré M. Reagan.

Dans un discours prononcé en mars 1983, M. Reagan avait annoncé qu'il chercherait à mettre au point un système de défense futuriste, fondé sur les technologies spatiales et du laser, qui rendrait désuètes les armes nucléaires actuelles.

Le candidat démocrate aux présidentielles, Walter Mondale, qui doit prononcer aujourd'hui un discours axé sur le contrôle des armements devant cette même association, s'est vivement élevé contre le projet reaganien de « guerre des étoiles », qui a suscité la désapprobation de certains milieux européens.

Un responsable de la Maison-Blanche a souligné que c'est la première fois depuis mars 1983 que le président aborde ce thème dans un important discours de politique étrangère. Il a précisé d'autre part que le gouvernement compte consacrer \$26 milliards US d'ici 1989 au projet de M. Reagan qui a démarré cette année à un rythme prudent.

Le président américain s'est d'autre part félicité d'avoir complètement réorienté la politique étrangère américaine, en lui insufflant une nouvelle énergie et un objectif moral tout en rassemblant nos amis de part le monde.

Outre la mise au point de son projet de « guerre des étoiles », M. Reagan s'est donné trois autres objectifs prioritaires en politique étrangère pour son second éventuel mandat :

■ « Maintenir nos alliances traditionnelles. Nos intérêts et ceux de l'OTAN sont complémentaires. »



Ronald Reagan

■ « Nous devons continuer à travailler dur en vue d'accords vérifiables de réduction des armements avec les Soviétiques. Cela sera d'autant plus aisé que nous maintiendrons notre résolution de conserver une puissante défense. »

■ « Enfin, les États-Unis », a poursuivi M. Reagan, « doivent poursuivre leur stratégie d'avenir en faveur de la liberté et prendre la défense de la dignité humaine partout où elle est menacée... » ■ « Nous ne devons pas seulement présenter au monde une Amérique qui est forte militairement, mais aussi une Amérique qui est moralement puissante. »

Varsovie songe à exiler des dissidents

VARSOVIE (Reuter) — Le gouvernement polonais envisage d'exiler certains opposants politiques pour un certain nombre d'années, a déclaré hier Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement.

De source bien informée, on estime que cet avertissement s'adresse aux militants de Solidarité qui cherchent, depuis leur récente sortie de prison grâce à l'am-

nistie, à reprendre leur lutte contre les autorités.

M. Urban a déclaré que les conseillers juridiques du gouvernement étudiaient les possibilités d'expulsion pour « infraction répétée et importante à la constitution et au système légal ».

Il n'a pas précisé qu'elles étaient les personnalités visées. Il pourrait s'agir d'intellec-

tuels dissidents, tels que Jacek Kuron et Adam Michnik, qui ont fait plusieurs séjours en prison depuis 15 ans, ou encore de Lech Walesa lui-même.

MM. Kuron et Michnik font partie des 11 responsables et conseillers du syndicat dissous Solidarité qui, après avoir été accusés de complot contre la sûreté de l'État, ont bénéficié de l'amnistie proclamée en juillet.

L'amnistie peut être supprimée, aux termes de la loi, pour les an-

ciens prisonniers politiques recommençant à militer dans l'opposition. Deux d'entre eux, Wladyslaw Frasyniuk et Jozef Piniar, ont d'ailleurs été condamnés à deux mois de prison après avoir pris part aux célébrations du quatrième anniversaire de Solidarité, le 31 août à Wrocław.

Seize personnes ont été condamnées à des peines de prison et 138 à des amendes pour leur participation à cette commémoration.

SUPRA

* L'élégance sportive par excellence

ALIX

- VENTE
- SERVICE
- PIÈCES
- LOCATION

TOYOTA

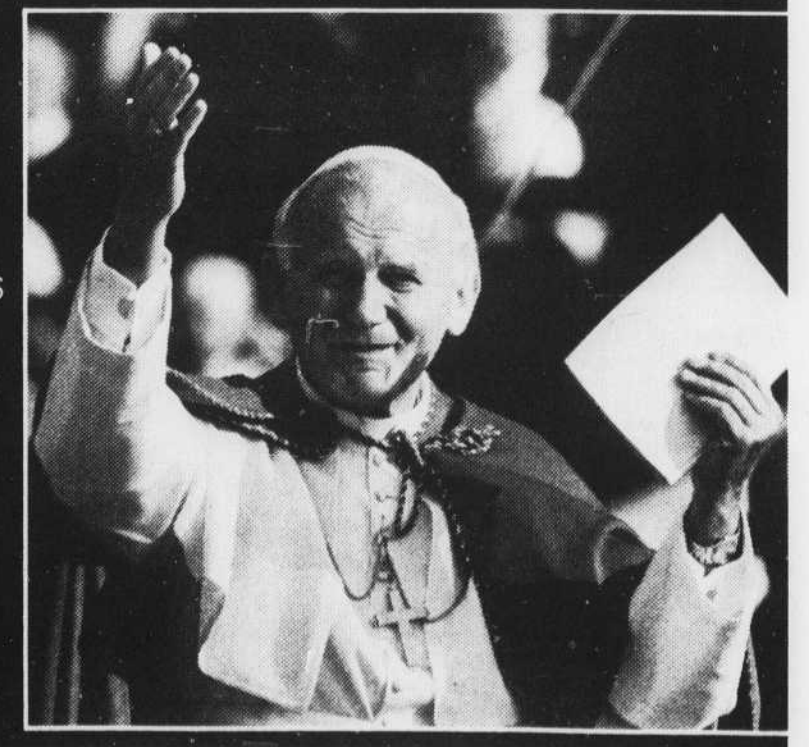
Quelques modèles disponibles pour livraison immédiate

6807 DE LORIMIER (PRÈS DE BÉLANGER)
MONTRÉAL 376-9191

* LA COMBINAISON D'EXCELLENCE

JEAN-PAUL II au Québec

- ### Au jour le jour
- En semaine
- **Les Québécois attendent le pape**
Les témoignages de grandes personnalités de chez nous à 7h et 18h
 - **La vie de Jean-Paul II**
avec Alice Parizeau à 15h50
 - **La chronique service**
avec Réjean Léveillé à 17h30



SPÉCIAL VOYAGES

PARIS à partir de 398\$	ATHÈNES 799\$
aller simple 200\$	aller simple 379\$
NEW YORK weekend (forfait)	
par avion 99\$	par autobus 40\$
MEXICO 429\$	ACAPULCO
hôtel inclus 499\$	à partir de 329\$

Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022

La Billeterie

2021 rue Peel Permis du Québec

A Magog, une bonne adresse...

L'Auberge de l'étoile

rés: (819) 843-6521
Café-terrasse et piscine - Brunch le dimanche
Chambres avec air climatisé et vue panoramique sur le lac Memphremagog
1133, rue Principale ouest, Magog, QC, J1X 2B8

Vivez au jour le jour la visite du pape au Québec dans tous ses détails. Côté Jean-Paul II dans ses déplacements et suivez tous les faits saillants de son séjour ici avec l'animateur Michel Viens, les analystes Alice Parizeau et Guy Marchesseault, ainsi que toute l'équipe de journalistes de CKAC.

CKAC 73

"Le numéro un de l'Information au Québec"

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Honecker reporte son voyage en Allemagne fédérale

BONN (AFP, Reuter) — Sous la pression du Kremlin, le « numéro un » est-allemand, Erich Honecker, a reporté pour la deuxième fois en dix-huit mois la visite qu'il devait faire en RFA, donnant ainsi un coup d'arrêt brutal au rapprochement entre les deux États allemands.

Le report de cette visite, prévue du 26 au 30 septembre, a été annoncé hier à Bonn dans un bref communiqué du porte-parole de la représentation permanente de la RDA à Bonn, Ewald Moldt.

« La controverse publique et le ton des propos tenus en RFA au sujet de cette visite » étaient « absolument inhabituels dans les rapports entre États souverains », a déclaré hier M. Moldt à la chancellerie de Bonn, où il venait d'être reçu.

La décision a été prise à la suite d'une campagne de presse soviétique accusant la RFA de vouloir atteindre à la souveraineté est-allemande et de souhaiter recouvrer les territoires perdus à la suite de la deuxième

guerre mondiale.

Les médias de RDA plaident depuis plusieurs semaines en faveur de la poursuite du dialogue entre les deux États allemands, malgré l'hostilité du Kremlin.

Le ministre d'État ouest-allemand à la Chancellerie, Philipp Jenninger, a immédiatement réagi en déclarant que son gouvernement regrettait la décision de M. Honecker, ajoutant que Bonn rejetait le motif invoqué par Berlin-Est.

« La RFA est un pays où chacun est libre de s'exprimer », a-t-il précisé. M. Jenninger a répété que le « numéro un » est-allemand était le « bienvenu » et que la RFA était prête à discuter. Il a aussi déclaré que la décision de M. Honecker n'affectera pas les relations interallemandes et que le dialogue se poursuivra.

Le report de cette visite constitue un échec cinglant pour le chancelier Helmut Kohl, qui est ainsi privé d'un indéniable succès personnel, esti-

ment les observateurs à Bonn.

Dans les milieux gouvernementaux toutefois, on soulignait hier que la visite de M. Honecker n'avait pas été annulée, mais reportée, et que le communiqué du représentant est-allemand maintenait en filigrane le principe d'une telle visite, qui serait la première d'un chef d'État et du PC est-allemand en RFA.

À Moscou, l'agence Tass a annoncé sans commentaire hier en fin d'après-midi le report du voyage de M. Honecker. De source diplomatique, on estimait que le Kremlin avait finalement réussi à imposer ses vues. La direction soviétique n'a en effet jamais caché qu'elle désapprouvait cette visite de M. Honecker au moment où Moscou considère que les relations internationales — marquées par le déploiement des euro-missiles en RFA — se fondent sur le double principe de la « glaciation » et du resserrement du camp communiste autour de l'URSS.

Les premiers signes de la répro-

bation soviétique à l'égard de Berlin-Est sont apparus dès le mois de mars 1984, immédiatement après l'accession au pouvoir du nouveau secrétaire général Constantin Tchernenko. Depuis, les attaques contre les « revanchards » d'Allemagne fédérale n'ont pas cessé.

À Moscou, on estime dans certains milieux diplomatiques que M. Honecker a, en décidant le report de son voyage, choisi la solution médiane entre la visite et son annulation pure et simple en raison des incertitudes qui pèsent sur l'état de santé du numéro un soviétique, absent de la scène publique depuis le 13 juillet.

La visite en RFA du chef du PC est-allemand était en préparation depuis près de trois ans, après l'invitation officielle lancée en décembre 1981 par le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt lors d'une visite en République démocratique allemande.

Cette visite était prévue pour l'automne 1983 mais avait été reportée

une première fois en avril 1983 en raison, selon Berlin-Est, d'une « campagne de diffamations » provoquée par la mort controversée d'un camionneur ouest-allemand lors d'un contrôle policier à un poste-frontière de la RDA.

À Berlin-Est, les observateurs soulignent hier que le deuxième report de la visite de M. Honecker pourrait avoir des conséquences politiques à l'intérieur du pays, la poursuite du dialogue avec la RFA étant massivement approuvée par les Allemands de l'Est en dépit du déploiement des euro-missiles de l'OTAN.

À Washington, les États-Unis, qui ont toujours soutenu le renforcement du dialogue interallemand ont implicitement regretté hier la décision de M. Honecker.

« Nous aurions accueilli favorablement une telle visite », qui aurait été bénéfique pour la situation en Europe, a déclaré le porte-parole du département d'État, John Hughes.

Au-delà de cette prudence du porte-parole, explicable par le désir

des États-Unis de ne pas sembler s'ingérer dans les affaires ouest-allemandes, les observateurs relèvent qu'il est clair que le gouvernement américain ne peut qu'être déçu par la décision de M. Honecker.

En août, on soulignait de source officielle américaine que les États-Unis considéraient comme autant de pas positifs la décision ouest-allemande d'accorder un nouveau prêt de quelque \$330 millions US à la RDA ainsi que l'annonce de la visite de M. Honecker en RFA. Les États-Unis se félicitaient du resserrement du dialogue interallemand et accueillaient sans déplaisir la colère qu'il suscitait à Moscou.

Ce rapprochement, soulignait-on à Washington, donnait tort à l'URSS qui avait prédit que le déploiement des missiles de l'OTAN en Europe de l'Ouest, et notamment en RFA, à la fin de l'an passé, sonnerait le glas de la coopération inter-allemande et instaurerait un climat « glacial » entre l'Est et l'Ouest.

Afrique du Sud

Les émeutes dégénèrent en nouveau Soweto

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — La situation restait tendue hier dans les cités-dortoirs du sud de Johannesburg où au moins 26 personnes ont été tuées et 46 autres blessées, selon la police, depuis le début des émeutes dimanche tandis que la presse faisait état de centaines de blessés.

Hier, la police affirmait contrôler la situation et soulignait que les affrontements avaient diminué d'intensité. Selon des témoins dans la région, le climat restait cependant explosif. La police, dont plusieurs convois de transports blindés ont été observés dans la région, a fait usage de gaz lacrymogènes, balles de caoutchouc mais aussi d'armes à feu pour tenter de rétablir le calme.

Un porte-parole des forces armées a indiqué que la police avait fait appel à des hélicoptères de l'armée pour surveiller la région, ainsi qu'à des effectifs au sol, en nombre non précisé.

Ces émeutes, nées de protestations contre des augmentations de loyers et de tarifs d'électricité, sont les plus graves depuis celles de Soweto en 1976 qui avaient fait 575 morts. La violence alors avait été provoquée par des protestations contre le système d'enseignement des Noirs. La violence a éclaté à Sharpeville — cité-dortoir déjà célèbre par des manifestations qui y avaient fait 69 morts en 1960, à une cinquantaine de kilomètres de Johannesburg — à Sebokeng, Evaton, Boibatang et Bophelong.

Ces cités-dortoirs sont situées dans un triangle industriel qui forme les villes de Vanderbijlpark, où se trouvent des usines d'Isot, organisme sidérurgique d'Etat, Sasolburg, siège de l'industrie de fabrica-



Des Noirs ont incendié lundi un commerce appartenant à des Sud-Africains d'origine indienne dans la cité-dortoir de Sharpeville, en banlieue de Johannesburg. (Photolaser AP)

tion de pétrole à partir du charbon, et Vereeniging, autre centre d'industrie lourde.

Depuis lundi, la police a trouvé des corps brûlés, étranglés, poignardés.

Les émeutiers ont incendié des dizaines de bâtiments, dont des églises, des bâtiments administratifs et des résidences privées, appartenant no-

tamment à des policiers. Des magasins ont été pillés, des véhicules brûlés. Selon la police, de tels incidents se poursuivaient hier après-midi de façon sporadique. Plusieurs victimes étaient membres de conseils municipaux, contre lesquels s'est concentrée par endroits la colère des manifestants.

À Sharpeville et dans les cités avoisinantes, le détonateur des troubles a été une hausse des loyers de 5,90 rand (\$3,70 US) par mois. Ces augmentations, soulignent les observateurs, sont aussi la conséquence des nouvelles réformes, qui ont pour but avoué de donner aux Noirs le contrôle de leurs cités-dortoir. Or, les conseils municipaux qui en ont la charge n'ont d'autre source de revenus que ces loyers.

Les mêmes observateurs estiment que les hausses récentes, imposées par des Noirs à d'autres Noirs, ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase en pleine période de marasme économique où le chômage noir va croissant. Pour les sans-emploi, qui ont perdu tout droit de résider en zone urbaine, l'inactivité signifie le retour dans les « foyers tribaux ».

Cette explosion a d'autant plus frappé l'opinion qu'elle a commencé au moment précis où l'Afrique du Sud mettait en vigueur une nouvelle constitution qui, pour la première fois, installe au parlement des assemblées métisse et indienne, laissant à l'écart la vaste majorité de la population que sont les Noirs.

Le Star, quotidien libéral de Johannesburg, soulignait hier qu'il appartenait maintenant aux Blancs de comprendre la nécessité de tenir compte des aspirations noires. Lorsque tous les Blancs auront compris cela, la signification des troubles de cette semaine sera devenue claire, écrivait-il en substance.

Pour le ministre de la Loi et de l'Ordre, Louis Le Grange, dont les déclarations étaient reproduites hier par le quotidien progouvernemental Citizen, des agitateurs ont planifié les émeutes. Dans les milieux noirs, on n'était guère surpris. « C'est Soweto qui continue », résumait dans la rue un habitant de la cité noire, aux portes de Johannesburg.

Pour les observateurs, ces incidents sont en effet d'une intensité comparable à l'explosion de mécontentement apparue en 1976 à Soweto qui avait dégénéré en émeutes touchant tout le pays, même si le bilan de cette semaine est beaucoup moins lourd.

En 1976, les troubles, déclenchés par l'introduction de l'afrikans dans les établissements secondaires noirs, avaient fait plus de 500 victimes.

« Les troubles, les boycottages de cours et les grèves auxquels nous assistons maintenant ont, à mon avis, l'ampleur de 1976 », déclare ainsi le Père David Webster, du département d'Anthropologie sociale de l'université de Witwatersrand.

Il y a tout juste un mois, Helen Suzman, une opposante blanche de longue date à l'apartheid, avait prédit que ces réformes mèneraient probablement à une flambée de violence urbaine.

Pour les observateurs, le mécontentement des Noirs s'est concentré autour des nouvelles réformes et du Front démocratique uni (UDF), mouvement multi-racial créé il y a tout juste deux ans pour les combattre et qui compte environ deux millions d'adhérents.

L'UDF a mené la campagne pour le boycottage des élections récentes des chambres métisse et asiatique du nouveau Parlement, affirmant que la nouvelle constitution n'avait d'autre objet que de donner un autre visage à l'apartheid.

LE MONDE EN BREF

■ 70 blessés en Ulster

BELFAST (Reuter) — Soixante-dix personnes au moins ont été blessées par des éclats de verre à la suite de l'explosion d'une voiture piégée hier à Newry (Irlande du Nord), près de la frontière irlandaise, a rapporté la police. Alors qu'un convoi d'ambulances emmenait les victimes, les forces de l'ordre ont indiqué qu'aucune d'entre elles ne semblait grièvement atteinte. La police a dit avoir reçu un avertissement anonyme au sujet de l'explosion et avoir commencé à évacuer une rue passante de Newry lorsque la voiture a explosé.

■ Fin de la grève en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La première grève générale de 24 heures déclenchée en Argentine par la centrale ouvrière péroniste CGT contre la politique économique et sociale du président Raul Alfonsín a pris fin lundi soir. Le mot d'ordre de grève, le premier à l'échelon national depuis le retour de la démocratie en décembre 1983, a été suivi à 87 % selon la CGT, mais ce chiffre n'est pas mentionné dans le communiqué publié dans la soirée par la centrale ouvrière. Selon le gouvernement, la participation n'aurait été que de 44 %, et ses répercussions ont été diversement ressenties suivant les régions.

■ Mont-Louis : le mauvais temps retarde les opérations

OSTENDE (Reuter) — Le mauvais temps qui persiste en mer du Nord entravait toujours hier les opérations de repêchage de la cargaison radioactive du Mont-Louis, selon des responsables du ministère belge de l'Environnement. Une quarantaine de plongeurs sont prêts à intervenir à partir des bateaux de sauvetage amarrés autour d'un ponton géant mouillé près de l'épave du cargo français, mais le vent de force 8 (échelle de Beaufort) et des creux de quatre mètres rendent impossibles les travaux de récupération des fûts d'hexafluorure d'uranium. L'augmentation du taux d'acidité de l'eau de la cale du Mont-Louis est due aux produits utilisés pour nettoyer le fût récupéré dimanche et n'est pas nocive pour les plongeurs, a-t-on indiqué de source officielle.

■ Le premier ministre des Philippines se déclare impuissant

MANILLE (Reuter) — Déclarant que sa fonction ne lui conférerait aucun pouvoir réel, Cesar Virata, premier ministre philippin, a préconisé hier une révision du système gouvernemental du pays. Dans un discours qui a surpris son auditoire, composé de 600 hommes d'affaires, M. Virata a affirmé qu'une réforme s'imposait, car le système en vigueur n'était ni présidentiel ni parlementaire. M. Virata, élu député en mai dernier, a déclaré qu'il n'avait pas le pouvoir réel d'un premier ministre et qu'il ne serait pas exclu que le poste finisse par être supprimé. Les analystes politiques interprètent les propos de M. Virata comme un avertissement de son intention de démissionner s'il ne lui est pas permis de jouer un rôle politique plus actif. Ses propos trouveront certainement grâce aux yeux de l'opposition, qui lutte pour déposséder le président Marcos de son pouvoir de gouverner par décrets sans consulter le Parlement.

■ Managua confirme la mort des deux Américains

MANAGUA (AFP) — Les autorités de Managua ont indirectement confirmé, lundi, que deux mercenaires américains avaient été tués, samedi dernier, dans la destruction d'un hélicoptère de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, guérilla antisandiniste) par l'armée sandiniste. « Par respect pour le peuple américain, nous sommes disposés à restituer les corps, une fois qu'ils seront identifiés », a déclaré le ministre de la Défense, Humberto Ortega Saavedra. Deux membres de l'équipage sont morts et un troisième est porté disparu, ont précisé les autorités de Managua. L'appareil avait été abattu alors qu'il participait à l'attaque d'une base de l'armée sandiniste située dans le nord du pays, à moins de 30 km de la frontière du Honduras.

■ La disparition d'un journaliste inquiète

LONDRES (Reuter) — L'agence de presse Reuter, a lancé un appel, dans un communiqué publié hier, à toutes les personnes susceptibles de fournir des informations sur le sort d'un correspondant de l'agence, Jonathan Wright, disparu il y a six jours au Liban. Le journaliste britannique, âgé de 30 ans et en poste au Liban depuis 18 mois, a disparu le 29 août dernier, alors qu'il se rendait, seul à bord de sa voiture, en direction de la Bekaa (est du pays) pour enquêter sur le raid israélien de la veille. Malgré les efforts du gouvernement libanais, des forces de sécurité et des miliciens des diverses factions, on n'a pu retrouver trace ni du journaliste ni de son véhicule.

La paix au Liban : la Syrie entre en jeu

BEYROUTH (AFP, Reuter) — La Syrie a décidé une nouvelle fois d'user de toute son influence pour relancer le plan de pacification au Liban, dont l'application est paralysée depuis plusieurs semaines en raison des divergences au sein du gouvernement d'unité nationale libanais, estime-t-on à l'issue du dernier sommet syro-libanais.

Après avoir reçu lundi à Damas le chef de l'État libanais, Amine Gemayel, les dirigeants syriens se sont entretenus hier avec les deux ministres qui ont manifesté dernièrement les plus grandes réticences en ce qui concerne l'application du plan de pacification au sud-est de Beyrouth, Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP; druze), et Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal.

Au cours du sommet syro-libanais de lundi, selon le ministre libanais de l'Information, Joseph Iskaff, le président Gemayel a « longuement parlé » avec son homologue syrien, Hafez el-Assad, d'un plan de sécurité qui devrait s'appliquer « du pont de Madfoun jusqu'à la rivière Awali », situés respectivement à 40 km au

nord et au sud de la capitale libanaise.

La partie syrienne a insisté sur que des mesures comme la réouverture de la route Beyrouth-Damas (fermée depuis septembre 1983) et le déploiement de l'armée libanaise sur la ligne de combats au sud-est de la capitale soient rapidement adoptées, selon des sources libanaises bien informées.

M. Joumblatt, dont les forces contrôlent la majeure partie de cette zone, est cependant hostile à un tel déploiement avant l'ouverture du dossier des réformes politiques, afin de ne pas affaiblir sa position au moment où doivent commencer les négociations à ce sujet.

Mais les dirigeants syriens, toujours selon les mêmes sources, veulent obtenir rapidement une stabilisation de la situation au Liban avant la formation d'un nouveau gouvernement israélien, alors que l'armée israélienne occupe une partie du pays.

D'autre part, deux stations de radio libanaises ont fait état hier soir d'accrochages entre miliciens chrétiens des Forces libanaises et druzes.

Le Vatican convoque des évêques latino-américains à Rome



Le cardinal Ratzinger

ROME (Reuter) — Le pape Jean-Paul II a reçu hier deux prélats du Brésil, quelques jours avant la confrontation du franciscain Leonardo Boff, un théologien brésilien de la libération, par la Sainte Congrégation pour la doctrine de la foi.

La teneur de l'entretien du Saint-Père avec le cardinal Aloisio Lorscheider et l'évêque Jose Ivo Lorscheider, président de la Conférence épiscopale du Brésil, n'a pas été rendue publique.

Le père Boff doit comparaître samedi devant la Congrégation pour répondre de ses écrits sur la structure de l'Église, ainsi que sur la théologie de la libération.

Son séjour à Rome coïncide avec la publication, lundi, par le Vatican, d'un document intitulé *Instruction sur certains aspects de la théologie de la libération*, et portant la signature du cardinal allemand Joseph Ratzinger, qui condamne l'influence « déviante » du marxisme sur la pensée chrétienne.

Pour sa part, le père Peter-Hans Kolbach, général de l'ordre des Jésuites a déclaré hier que ce document devrait apporter un remède aux dégâts infligés récemment à la doctrine par la confusion entretenue sur des sujets tels que l'aide aux pauvres et la lutte contre l'injustice sociale.

« Tous ceux qui, gagnés à l'option préférentielle pour les pauvres, ont souffert ces derniers temps par suite de confusion doctrinale et de déviation idéologique dans la lutte chrétienne pour la justice accueilleront avec reconnaissance ce document », a-t-il affirmé dans une déclaration.

La théologie de libération est née en Amérique latine, où elle compte un grand nombre d'adeptes. Plusieurs Églises latino-américaines, dont celle du Brésil, de Colombie et d'Équateur se sont félicitées lundi de la publication du document du Vatican.

En Colombie, la commission permanente de l'épiscopat a salué elle

aussi le texte du Vatican.

« Nous soutenons à l'unanimité l'enseignement et l'orientation proposés par le Saint-Siège dans ce texte opportun qui clarifie les concepts et aide à éviter la confusion », ont déclaré les dix archevêques colombiens dans un communiqué.

En Équateur, Mgr Pablo Muñoz Vega, archevêque de Quito, a déclaré à la presse que le texte contribuerait à unifier les Églises latino-américaines dans leur tâche évangélique. « C'est un modèle d'exactitude, de profondeur et de clarté », a-t-il dit.

De source proche de l'Église de Managua, on indique que le président de la Conférence épiscopale du Nicaragua, Mgr Pablo Antonio Vega a été convoqué au Saint-Siège pour des consultations urgentes.

Une délégation du gouvernement nicaraguayen est arrivée hier au Vatican, où elle s'entretiendra avec les chefs de l'Église pour tenter d'améliorer les relations tendues entre Ma-

nagua et le Saint-Siège.

Parmi les personnalités qui recevront la délégation, conduite par Rodrigo Reyes, membre de la junte sandiniste, figure le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'État du Vatican. On ignore encore si les représentants du Nicaragua rencontreront ou non le pape Jean-Paul II.

Les relations entre les deux États se sont dégradées récemment en raison de la présence de quatre prêtres dans le gouvernement de Managua, présence dénoncée par le Vatican.

Le Vatican a rappelé aux prêtres que les lois de l'Église interdisaient aux ecclésiastiques de participer à un gouvernement.

Selon le quotidien nicaraguayen d'opposition, *La Prensa*, le Vatican réclame notamment la démission des quatre prêtres qui siègent au gouvernement et le retour de dix prêtres étrangers récemment expulsés, dont le religieux québécois Benoît Laplante.



Le Père Boff

UN CHOIX DÉCISIF

MBRIAN MULRONEY dirigera un gouvernement majoritaire. Toutes les régions et toutes les provinces du pays seront représentées dans le caucus du parti conservateur. Le Québec y fera une entrée remarquée en nombre et en qualité. Tôt dans la soirée hier, les députations de l'Atlantique et des provinces centrales assuraient déjà, à elles seules, une majorité parlementaire au PC. Cette formidable victoire a pris l'allure d'un triomphe, une fois connu le choix des électeurs de l'Ouest, ces plus anciens fidèles du PC.

Des résultats encore incomplets disponibles à cette heure tardive, on peut déjà tirer quelques enseignements provisoires.

1) D'abord, le pays a parlé avec une commune intensité; et les régions et les provinces, avec une rare unanimité. Effet d'une volonté généralisée de changement, une telle unité d'intention de la part de l'électorat canadien est sans précédent. Le gouvernement Mulroney disposera d'un mandat si fort que nul, parti politique, syndicat, milieu d'affaires, groupe de pression ou gouvernement provincial, ne pourra mettre en doute sa légitimité. Un tel niveau de confiance donnera au chef du gouvernement un pouvoir considérable: pour infléchir les politiques du pays, pour négocier avec ses partenaires provinciaux, pour apaiser aussi les factions d'un caucus qui fut rebelle même quand le PC formait le gouvernement.

Mais un tel niveau de confiance peut conduire aussi aux pires excès, à l'abus du mandat, à la domination. En 1958, John Diefenbaker avait obtenu lui aussi un mandat tout aussi décisif. Mais il a été incapable d'en préserver et d'en solidifier les fondements, notamment au Québec. Considérable, sa puissance se perdit dans l'insignifiance, l'intrigue et la solitude butée du vieux chef.

Ce précédent indique assez les pièges d'une victoire aussi forte. Mais des promesses logent aussi dans un tel résultat. Le vrai leadership de M. Mulroney sera d'abord mesuré à l'usage qu'il fera d'une puissance qui le rend le fiduciaire incontestable des espoirs et des inquiétudes de l'ensemble des Canadiens. Le chef conservateur est l'élu du pays tout entier. On ne mérite jamais tout à fait un tel niveau de confiance: on peut cependant mériter ou démeriter, selon ce qu'on en fait.

2) Au Québec, l'accueil massif du message du PC et de son chef prend les dimensions d'un véritable bouleversement historique. Éternel perdant dans cette province, et éternel frustré du pouvoir en raison même de son incapacité à convaincre l'électorat québécois, le parti de Robert Stanfield, de Joe Clark et de Brian Mulroney a fait voler en éclats les obstacles qui ruinaient ses plus louables efforts et son aspiration à représenter tout le pays.

Ce renversement est-il d'abord circonstanciel? Serait-il, au contraire, la première étape d'une véritable mutation des allégeances — auquel cas toute la vie politique, tant au Canada qu'au Québec, pourrait s'en trouver profondément transformée?

L'ampleur de la victoire du PC dans toutes les régions est telle que ce parti aurait pu accéder au pouvoir sans le Québec. Mais on ne saurait tirer

de conclusion trop péremptoire de ce fait troublant. Dans la plus longue durée, c'est le phénomène contraire qui a été déterminant. En effet, depuis 1957, l'électorat majoritaire du Canada anglais a constamment signifié sa préférence pour le PC. Mais l'électorat québécois, pesant de tout son poids, lui barrait la route du pouvoir.

Ce phénomène n'a pas joué cette fois. La rencontre des électeurs du Canada anglais et du Québec s'est effectuée au-delà de toutes les prévisions. Magistrale, cette rencontre rompt avec une longue tendance dans l'histoire contemporaine de la fédération. Le PLC a perdu l'hégémonie qu'il a exercée sur le Québec depuis un demi-siècle. Contrairement aux événements de 1958 qui avaient conduit M. Diefenbaker au pouvoir, la relève, cette fois, est assurée par un chef québécois; par un parti qui a fait élire au Québec des candidats dont la valeur moyenne dépasse largement la qualité de la récolte du PC à la fin du régime Duplessis. Ces faits sont majeurs. Ils pourraient faire la différence entre un simple appui circonstanciel et le renversement d'une alliance dont le PLC a profité depuis le début de ce siècle.

Bref, le choix des électeurs québécois marque une véritable rupture, une espèce d'entrée dans l'inconnu, tant apparaît large la coalition rassemblée par M. Mulroney, tant apparaît neuve une forte présence francophone au sein de cette coalition. Il marque aussi la fin du règne des deux majorités politiques nettement distinctes, celle des conservateurs au Canada anglais et celle des libéraux au Canada français.

3) Enfin, au fur et à mesure que les résultats étaient connus dans la nuit, le Parti libéral se transformait en un véritable champ de désolation. L'Ouest lui est resté hostile et cela malgré le déménagement du chef. Il a subi un revers majeur dans les provinces maritimes. Son ascendant historique sur le Québec est affaire du passé. En Ontario, il a connu un véritable affaiblissement.

Dans la tourmente le NPD, au contraire, faisait la preuve de la solidité et de la profondeur de ses racines. Certes, sa victoire est modeste si on la compare à celle du PC. Mais dès la rentrée parlementaire, on réalisera que ce parti sort de l'élection en bonne posture pour aspirer éventuellement à la seconde place.

Le leadership de M. John Turner, cet héritier malheureux et hésitant d'un régime devenu étranger à l'esprit même du pays, sera vraisemblablement vite conjugué au passé. Cet homme a été jugé sévèrement par l'électorat canadien, trop sévèrement peut-être. Mais un rejet aussi considérable ne peut s'éloigner absolument de la vérité.

Dans son lointain pays de Manicouagan, M. Mulroney a reçu hier un mandat décisif. Ce mandat met fin à une longue, trop longue domination de l'appareil politique canadien par le PLC. Depuis Laurier, King, Saint-Laurent, Pearson et Trudeau, la famille libérale a tout contrôlé, imposé ses priorités, construit à sa guise la société canadienne telle que nous la connaissons. Les Canadiens n'aiment pas ce que leur pays est devenu. Ils l'ont dit hier avec une unité frappante et une force considérable. Il reste à construire l'alternative.

— JEAN-LOUIS ROY

Manoeuvres polonaises

LE MONDE

LA VIE politique polonaise semble scandée par les commémorations. Après la célébration du quarantième anniversaire du régime communiste, qui a été marquée le 22 juillet par une large amnistie des prisonniers politiques, l'anniversaire des accords de Gdansk du 31 août 1980 est l'occasion d'échanges indirects entre le pouvoir et les anciens dirigeants de Solidarité.

Quatre ans après les révoltes ouvrières des ports de la Baltique, qui, en Pologne, est contre les accords de Gdansk et les libertés politiques et syndicales inimaginables dans un pays socialiste qu'ils instaurent? Personne, si l'on en croit les déclarations des derniers jours. Ni M. Walesa, bien sûr, qui, dans le discours qu'il a l'intention de prononcer vendredi devant les chantiers Lénine, réclame « la restauration immédiate du pluralisme syndical », car, dit-il, « des syndicats indépendants sont nécessaires aux ouvriers et à la Pologne ». Ni même le gouvernement, qui affirme, contre toute évidence, respecter sa signature et rejette sur Solidarité la responsabilité de l'état de guerre proclamé le 13 décembre 1981.

La manoeuvre est un peu gros-

sière, mais la tactique du pouvoir est claire. Après le « geste » de l'amnistie, sa politique se développe en plusieurs temps. Il s'agit tout d'abord de désamorcer les manifestations qui pourraient avoir lieu à l'occasion de l'anniversaire, bien que la direction clandestine de Solidarité se soit gardée, cette année, de donner un mot d'ordre national. Le général Jaruzelski veut ensuite entretenir le trouble d'une opposition quelque peu désorientée par la situation nouvelle qui s'est créée avec l'amnistie et, si possible, la diviser.

La troisième étape consisterait à intégrer les membres les moins militants de Solidarité et la masse des indécis dans des institutions modelées par le pouvoir, même s'il leur était laissé un semblant d'autonomie. Les « nouveaux » syndicats se sont montrés incapables de jouer ce rôle. Ils pourraient être réformés, et au besoin sacrifiés. Toutes les composantes du parti ne sont sans doute pas prêtes à accepter ces concessions, plus formelles que réelles, mais il est significatif que le journal *Zycie Warszawy* ait publié un article d'un responsable — passant, il est vrai, pour libéral — appelant à créer des structures qui « permettraient à ceux qui ne veulent pas adhérer [aux mouvements officiels] de sortir de leur isolement et d'abandonner leur attitude tota-

lement négative.

L'opposition se trouve dans une situation incertaine. M. Walesa s'est laissé convaincre, sans trop de difficulté, par la hiérarchie catholique que le pays avait besoin de calme. Lui aussi a intérêt à ce que l'anniversaire des accords de Gdansk ne dégénère pas en affrontement avec le pouvoir. Dans les discours dont il a distribué le texte aux journalistes occidentaux, il prononce certes un dur réquisitoire contre le gouvernement, accusé d'être revenu à la politique « stupide » d'avant 1980, mais il se déclare plus que jamais « prêt au compromis ».

Il reste au président de Solidarité, à ses anciens compagnons récemment libérés de prison et aux dirigeants de la clandestinité à définir, ensemble, les termes de ce compromis éventuel et à s'imposer comme les interlocuteurs obligés du pouvoir. Car s'il n'est pas exclu que, sans un *modus vivendi* entre le gouvernement et la « société », la Pologne connaisse, comme le dit M. Walesa, « une explosion incontrôlée de désespoir et d'indignation », le général Jaruzelski compte bien trouver d'autres partenaires. Une fois encore, l'Église catholique est appelée à jouer un rôle essentiel dans la réussite ou l'échec de ce plan.

— (Le Monde du 31 août.)

L'UPA et les faillites agricoles

L'Union des producteurs agricoles

L'UNION des producteurs agricoles a demandé jeudi dernier au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, d'annoncer la tenue et de fixer la date d'un sommet socio-économique sur le financement agricole qui devrait se tenir dans les plus brefs délais. L'UPA croit que c'est dans un tel contexte, où seraient présents tous les intervenants du monde agricole, que pourrait être le mieux analysées et discutées les questions qui ont été soulevées par les grévistes de la faim.

On sait que les sept agriculteurs grévistes de la faim ont reproché à l'Office du crédit agricole de les avoir incités à emprunter des sommes importantes et à se lancer à fond dans des entreprises qui se sont révélées désastreuses et où ils ont englouti tous leurs avoirs après plusieurs années de travail qui s'avèrent complètement perdues.

Les dirigeants de l'UPA ont demandé jeudi aux grévistes de la faim de mettre fin à leur grève et de s'engager à rechercher, avec les autres intervenants du monde agricole, les causes aux problèmes qu'ils vivent et les moyens pour éviter que d'autres n'aient à vivre d'expériences semblables.

Tout en ressentant énormément de sympathie et de solidarité à l'égard des grévistes de la faim, tout en éprouvant énormément de respect pour le courage qu'ils manifestent dans la défense de leur point de vue, les présidents des fédérations affiliées à l'UPA, réunis jeudi dernier en conseil général, se

sont refusés à endosser sans nuances l'analyse que les grévistes font de la situation actuelle. On sait que ces derniers faisaient porter l'essentiel du blâme sur l'Office du crédit agricole. Les dirigeants de l'UPA ne croient pas qu'on puisse condamner globalement le système de crédit agricole en vigueur au Québec.

Cependant, plusieurs lacunes sont clairement identifiées et dénoncées depuis longtemps par les producteurs, en particulier en ce qui a trait au financement à court terme où les producteurs ont éprouvé beaucoup de difficultés suite à la flambée des taux d'intérêt et où les politiques gouvernementales, telles qu'elles fonctionnent actuellement, engendrent plusieurs problèmes. Il est clair que dans une discussion sur le financement agricole, une des questions qui doivent être considérées en priorité est justement celle soulevée par les grévistes: y a-t-il une attitude généralisée d'incitation envers des personnes sans expérience suffisante pour qu'ils se lancent à trop grande échelle, alors que la prudence aurait suggéré de procéder par étapes et de monter une entreprise graduellement? Et quelles mesures doivent être prises pour diminuer le risque que de telles situations se produisent?

Pour les dirigeants de l'UPA, plusieurs autres facteurs ont contribué aux difficultés vécues par les agriculteurs: la hausse des taux d'intérêt, la surproduction qui sévit depuis presque quatre ans dans l'élevage du porc en particulier, ont mené des milliers de producteurs à des difficultés financières énormes. Dans plusieurs productions, une amélioration de la mise en marché des produits agricoles, par une action collective et disciplinée des

producteurs eux-mêmes, avec la collaboration de l'État, bonifierait de façon significative la situation.

Il faut également regarder du côté fédéral. Alors qu'il y a 10 ans, le fédéral, par sa Société du crédit agricole, contribuait de façon majeure au financement de l'agriculture partout au Canada, il n'est aujourd'hui qu'un intervenant mineur dans ce domaine, qui prête peu et à des taux usuriers, ce qui est complètement inacceptable. Du côté fédéral encore, à deux reprises au cours des dernières années, le Parlement est venu près de voter des lois qui auraient permis aux tribunaux d'imposer des arrangements aux créanciers d'agriculteurs en difficultés financières, mais ces projets sont toujours morts au feuilleteau par manque de courage politique. Ce genre de mesure aurait pu constituer une planche de salut pour plusieurs producteurs.

Pour l'UPA, la grève de la faim et les difficultés éprouvées actuellement par un grand nombre d'agriculteurs doivent contribuer à améliorer les politiques agricoles et à corriger les lacunes d'orientation et d'application. La tenue d'un sommet socio-économique sur le financement agricole est urgente.

En attendant la tenue de ce sommet, les dirigeants de l'UPA demandent à l'Office du crédit agricole de décréter un moratoire sur les faillites et les ventes forcées et de consacrer des énergies supplémentaires à rechercher, avec les producteurs en difficultés financières, toutes les mesures possibles susceptibles de redresser leur situation. Il est également urgent que des mesures soient prises au niveau fédéral dans le domaine du financement et dans celui des arrangements avec les créanciers.

Un avertissement

TANT QUE les services policiers n'auront pas découvert de preuve directe permettant d'identifier l'auteur de l'attentat de la Gare centrale à Montréal, la prudence et l'équité demandent qu'on commente avec circonspection le rôle qu'aurait joué un suspect détenu par la police, un vieil Américain, vétéran de la Deuxième Guerre, dont les « messages » se sont avérés tragiquement prémoniteurs.

N'importe qui peut rédiger une lettre « incohérente ». Mais il faut une compétence technique rare pour fabriquer un engin de cette puissance. On doit aussi avoir accès à des produits explosifs, dont l'usage est — en principe du moins — sévèrement réglementé.

M. Thomas Brigham paraît bien avoir été l'auteur des messages envoyés aux autorités des chemins de fer ainsi qu'à divers représentants des médias. Mais, sauf erreur, il n'avait pas reconnu hier, au moment où ces lignes sont écrites, avoir planté la bombe: même s'il se proclamait l'auteur de l'attentat, une enquête poussée s'imposerait.

En effet, une personne malade peut faire des menaces qui vont coïncider avec un événement dramatique sans qu'elle y soit vraiment mêlée. Ou encore, on peut manipuler une personne déséquilibrée et en faire l'auteur apparent d'un attentat froidement prémédité. Une longue et minutieuse investigation est nécessaire dans l'un et l'autre cas.

Il faut éviter que, la police ayant capturé une ombre, des criminels restent en liberté.

Avec raison, les autorités en charge du voyage de Jean-Paul II n'ont pas contremandé la visite du pape au Canada. L'attentat rappelle, néanmoins, à quel point les mesures de sécurité, si nombreuses et poussées soient-elles, ne peuvent tout prévoir ni tout couvrir. Au surplus, les manifestations religieuses ou politiques à grand déploiement exercent un attrait considérable sur les terroristes et les esprits dérangés, en raison des personnalités en présence et de la couverture mondiale que la presse leur accorde.

La forme de ces visites gagnerait sûrement à être révisée, au Vatican et dans les capitales.

À la lumière de l'expérience, les forces de sécurité estiment d'ordinaire qu'il n'est guère possible d'empêcher, le cas échéant, un coup audacieux porté par un agent qui ne se soucie pas de sa propre vie: c'est le cas du commando, mercenaire ou spécialiste de l'attentat. En revanche, les méthodes de protection permettent le plus souvent de filtrer les déséquilibrés, et de les mettre hors d'état de nuire avant qu'ils n'atteignent irrémédiablement leur cible.

L'attentat de la Gare centrale ne saurait encore être formellement placé dans une de ces catégories. Par contre, il ne fait pas de doute que des menaces comme celles qui ont été envoyées aux autorités ferroviaires et aux médias relativement au Vatican et à Amtrak doivent toujours recevoir une grande attention.

Quand une missive comporte une date et un endroit aussi précis que ceux qui sont mentionnés dans le « message » en question, une vérification préventive et une surveillance spéciale s'imposent. Mieux vaut une fausse alerte qu'une surprise aussi tragique que celle de lundi, où le bilan aurait pu être plus lourd encore.

Un employé de la sécurité à la Gare centrale prétendait hier, à la radio de CKAC, que ces « messages » étaient reçus à la légère et que des mesures de précaution n'étaient pas toujours prises par la direction du service. Cette accusation est-elle fondée? Peut-être pas. Elle appelle cependant des explications et une vérification des dispositifs actuellement en place pour faire face à ces incidents. Le coroner devrait aussi s'arrêter à cet aspect de l'affaire, de même que les médias d'information.

Quelques témoins, secoués par la situation de panique et de crise causée par la violence de l'explosion, ont aussi déclaré aux médias que les secours d'urgence avaient pris du temps avant d'arriver sur les lieux. La séquence connue des événements qui ont suivi l'attentat ne permet pas de souscrire à ce grief, même si on

comprend qu'en pareille circonstance tout délai semble désespérément long aux victimes et aux témoins du carnage.

Les services ambulanciers et médicaux d'Urgences-Santé ainsi que les hôpitaux qui ont soigné les blessés paraissent s'être acquittés de leur mission avec compétence et célérité. Ce qui a plutôt manqué, c'est l'assistance morale et matérielle aux voyageurs qui ont été laissés à eux-mêmes dans la désorganisation générale de la Gare centrale.

Il faut souhaiter que les grandes places publiques aient des services d'accueil et d'information qui soient formés pour rendre aussi, dans les situations d'urgence, le supplément d'aide qui s'impose. Mais on ne doit pas se plaindre que ces services médicaux n'aient pas de grande expérience dans le traitement des urgences collectives: aucune ville ne doit envier Beyrouth ou Belfast, qui ont payé leur expérience d'un prix effroyable.

Il n'est jamais trop tôt, cependant, pour atténuer les tensions et les points de rupture dont ces tragédies sont souvent le résultat. Mais encore faut-il pouvoir les identifier.

L'explosion de lundi est la plus grave à survenir dans l'histoire de Montréal, voire dans l'histoire du Canada; elle aurait pu faire un plus grand nombre de victimes. Heureusement, rien ne permet de la relier aux mécontentements, anciens ou nouveaux, qui ont secoué la société canadienne. Tout le monde déplore l'attentat, personne ne s'en réjouit. Mais l'attentat, si insensé qu'il paraisse, n'est pas pour autant dépourvu de signification. Si vraiment il est relié au « message », violent mettant en cause le pape et le Vatican, l'Église d'ici et celle de Rome devront en faire l'objet de leur réflexion.

Entre-temps, on peut au moins souhaiter que le passage de Jean-Paul II au Canada ait un effet de pacification des esprits, y compris des esprits dérangés ou tourmentés par la question religieuse.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Le testament de Denisazure

Lettre adressée à Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal.

MONSIEUR Denisazure a répliqué, lorsqu'il est arrivé à Saint-Jean-de-Dieu comme directeur général, ce qu'il avait fait auparavant au Mont-Providence (hôpital de Rivière-des-Prairies): il a mis à la porte les religieuses de ces deux institutions pour les remplacer par des professionnels laïcs plus « dans le vent » et plus game pour le style de party qu'il privilégiait.

Aujourd'hui, à Louis-Hippolyte-Lafontaine, les aumôniers, qui relèvent de l'archevêché, sont devenus silencieux depuis la publication du rapport sur des conditions de vie, la violence et les soins auxquels sont soumis les malades. Pourtant, chaque jour, ils écoutent des bénéficiaires qui, confiants, refusent de s'aliéner à une réalité exempte de respect et de bien-être, ou encore qui se sont vus contraints de s'y conformer ne sachant plus quoi faire pour s'en sortir.

Le silence de ces prêtres « écouteurs », face à la réalité quotidienne pénible qui leur est décrite par les malades qui en sont victimes, confirme leur complicité avec le processus d'aliénation et la souffrance de ces personnes. Pourtant, ces mêmes prêtres s'élèvent publiquement pour dénoncer les conditions faites à des personnes dans d'autres pays: Chili, Salvador, Guatemala, etc.

L'archevêché ne se prononce pas et ne réagit pas quand les droits de tant de personnes d'ici sont lésés. La haine de M. Lazure, actuellement ministre délégué aux Relations avec les citoyens, envers le clergé est-elle encore, dans ce milieu, si puissante que les prêtres eux-mêmes refusent de la confronter?

— JEAN-R. LUSSIER
Québec, 12 août.

Moi, j'le prends pas!

JE M'APPELLE Charles Lavoie. J'ai 60 ans et depuis ma maladie je vis sur l'assistance sociale. J'arrive juste avec mes \$ 423 par mois. Je veux vous dire que ça fait 27 ans que je vis dans le quartier Saint-Louis. Le problème pour moi et les résidents du quartier, c'est que l'Administration municipale a fait un mail piétonnier avec la rue Prince-Arthur. Je n'avais rien contre ça au départ, mais aujourd'hui dans le quartier, tout le monde est obligé de déménager. La spéculation immobilière a fait monter les loyers sans bon sens. Je me doutais bien que mon proprio vendrait un jour ou l'autre. Et là, c'est arrivé. Mon immeuble vient d'être vendu et le nouveau propriétaire va rénover pour pouvoir quintupler le loyer. Il m'a envoyé un avis d'expulsion. C'est ça le problème. La Ville encourage les spéculateurs en leur donnant de grosses subventions pour rénover. Ça fait monter la valeur des immeubles, l'évaluation, et la Ville se rembourse et fait son profit avec les taxes. Tout le monde gagne là-dedans sauf nous autres.

Moi, je ne le prends pas. J'ai entrepris de contester l'expulsion à la Régie du logement et c'est à l'air que j'ai des chances de retarder ça. J'ai pas envie de me retrouver sur un banc de parc. On veut en

faire un quartier de bourgeois, mais personne n'a pensé aux pauvres! Où se logeront-ils? Logique: je ne peux pas payer \$ 550 à \$ 800 par mois avec \$ 423.

— CHARLES LAVOIE
Montréal, 17 août.

Un emprunt à la BN

IL Y A quelques semaines, je me suis présenté à une succursale de la Banque nationale pour effectuer un emprunt en vue d'un achat d'automobile et pour acquitter d'autres petites dettes. Comme beaucoup d'autres, j'avais noté dans les pages financières des journaux que le taux d'intérêt pour un prêt personnel était de 15 % dans cette institution. Or c'est un taux de 17 % qui m'a été fixé.

Quand j'en ai demandé la raison, l'agent de crédit m'a expliqué que pour avoir droit au taux de 15 % il me fallait offrir des garanties sous la forme de certificats/dépôts ou placement d'actions. Or je n'en ai point. Je n'ai qu'un maigre salaire de \$ 35,000, une maison d'une valeur de \$ 55,000 et une assurance-vie de \$ 100,000.

Si j'avais de l'argent en banque, ai-je demandé à l'agent de crédit, croyez-vous que j'aurais besoin d'emprunter pour acheter une automobile? Ce à quoi il m'a été répondu que l'important était de connaître sa capacité de payer. Beau raisonnement!

Malheureusement, je ne suis pas un homme d'affaires. Je ne suis, hélas!, qu'un Québécois de la classe moyenne, un petit propriétaire quoi!, une catégorie fort nombreuse de gens que nos institutions bancaires — même celles qui nous appartiennent — considèrent comme des « caves » et les exploitent comme des tels.

— RENÉ BERTHIAUME
Terrebonne, 17 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebec Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Inc.

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebec Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne, 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75\$. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois 60\$; édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le thatcherisme : révolution ou paradoxe ?

PIERRE BOLDUC

L'auteur étudie les relations internationales à Londres.

Ceux qui la détestent sont sans pitié. Ainsi M. Giscard d'Estaing : « Je ne l'aime ni comme homme ni comme femme. »

On accuse son gouvernement de bafouer les traditions parlementaires; des expressions telles que « dictature élective » sont désormais courantes dans les débats à la Chambre; et, au dire du Parti travailliste, la principale formation d'opposition, son autoritarisme conduit le pays dans la voie de la confrontation et de la violence.

Pourtant, les gens bien informés ici prévoient déjà une troisième victoire électorale pour le premier ministre. Qu'est-ce qui arrive donc à l'Angleterre de Mme Thatcher ?

Le thatcherisme

Les critiques visent aussi bien les options prises par son gouvernement conservateur que la personnalité même de Mme Thatcher; en réalité, les deux font partie d'un même ensemble : le thatcherisme.

Son style rompt avec les vieilles habitudes parlementaires de Westminster. Son discours est présidentiel, sa voix autoritaire, sa démarche souveraine. Elle domine son cabinet plus que Churchill ne le fit jamais, même en temps de guerre. Elle réprimande ses ministres en public, et elle parle de ses opposants avec une compassion attristée, avec comme une pointe de maternalisme déçu.

La tradition britannique repose sur le consensus, la sienne sur l'affrontement. Qu'il s'agisse des relations avec l'Argentine ou l'Europe du Marché commun, des rapports avec son propre parti ou avec le monde syndical, le style et l'orientation politiques se fondent dans une même attitude intransigeante : imposer sa volonté et faire triompher sa cause.

Mme Thatcher considère sa vie politique comme une mission : mettre un terme au déclin socio-économique de la Grande-Bretagne. Pour le chef du gouvernement, l'élite dirigeante, issue des écoles privées et des universités d'Oxford et de Cambridge, aurait rejeté à la fois les valeurs et le libéralisme économique des victorieux qui auraient tant contribué à l'essor britannique au XIXe siècle : l'individualisme et un capitalisme libéré des tentacules de l'État. La solution à la crise anglaise ne saurait donc être réduite à une simple question d'équilibre budgétaire ou de contrôle de l'inflation.

Bien plus, il s'agit pour elle de recréer les conditions économiques et sociales qui permettront aux classes moyennes, le moteur de toute société industrielle, de retrouver leur dynamisme d'antan. Ainsi le progrès supposerait le recul de l'État et la décadence, son intervention.

Mais l'imposition de ses vues ne pouvait se réaliser sans remettre en cause le modèle social-démocratique anglais; plus particulièrement, l'important consensus forgé depuis la guerre qui avait contribué à son développement. Cette entente, de nature officieuse, entre partis politiques, patronat et syndicats, était devenue pour Mme Thatcher l'une des principales causes du déclin britannique.

Ce consensus reposait sur les grandes réformes sociales et économiques de l'après-guerre. Armés d'une majorité absolue, les travaillistes, de tendance centre-gauche, développèrent considérablement les services sociaux tout en nationalisant des secteurs-clés comme le charbon, l'électricité, la sidérurgie et les chemins de fer.

Ces changements furent si profonds qu'aucun parti conservateur n'eût pu espérer reprendre le pouvoir sans y souscrire ou, du moins, sans proposer à l'électorat une forme de capitalisme plus humaniste.

D'où un consensus tacite : d'une part, les *tories* étaient forcés d'admettre que la libre entreprise et un secteur public important pouvaient cohabiter dans une économie mixte avec des mesures sociales étendues; d'autre part, le Parti travailliste reconnaissait que ses choix politiques ne pourraient jamais compléter l'entreprise privée et en aucun cas s'y substituer.

Ainsi, pendant plus de trente ans, l'alternance des *tories* et des travaillistes au pouvoir ne cessa de stimuler la croissance de l'État-providence. Du même coup, l'expansion des services sociaux, la concertation avec les syndicats et le patronat, et surtout la poursuite d'une politique de plein-emploi assuraient la paix sociale. Il est vrai que les grèves de 1974 provoquèrent la chute du gouvernement conservateur de Heath; mais la crise avait été causée en grande partie par la détermination des *tories* d'alors de s'éloigner du modèle anglais.

Le thatcherisme met un terme à ce consensus. Il cherche à créer un univers de stimuli plutôt que de sauvegardes économiques; d'individualisme victorien plutôt que de filets de

sécurité sociale. Mme Thatcher associe le conservatisme d'après-guerre avec rien de moins que le « mal anglais ». Son parti serait donc coupable d'avoir renforcé la mainmise syndicale sur le pouvoir; d'avoir paralysé la libre entreprise en encourageant les monopoles étatiques; d'avoir stimulé l'inflation en accédant aux demandes salariales de ses employés; enfin, d'avoir créé la mentalité de l'État-providence, philosophie essentiellement destructrice, à l'inverse de l'individualisme et de l'esprit d'entreprise.

La révolution thatcherienne

L'action politique de Mme Thatcher vise essentiellement à renverser ces développements. Sur le plan économique, par exemple, le thatcherisme s'est traduit par des politiques monétaristes. Selon la théorie, la masse monétaire en circulation dans l'économie doit croître au même rythme que la productivité. L'équilibre des deux ne peut qu'éliminer l'inflation. Dans ce but, le gouvernement central doit couper les dépenses publiques — les dépenses sociales, surtout, ne sont pas « productives », elles sont donc inflationnistes; financées pour la plupart par des emprunts, elles augmentent donc le déficit et les taux d'intérêt — et libérer l'économie des monopoles et des mesures protectrices de l'État afin de stimuler la productivité du secteur privé.

Les résultats sont mitigés. Il ne fait aucun doute que l'industrie britannique est aujourd'hui mieux adaptée à la concurrence internationale. L'inflation a été ramenée au taux de 5%; le déficit budgétaire a été limité à une croissance saine, et la productivité et l'investissement se portent désormais mieux que pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Toutefois, cette politique n'a pas été sans conséquences sur le plan humain, car le traitement cherche à éliminer le mal inflationniste au détriment de l'emploi. Ainsi le chômage, aggravé par la récession mondiale, a atteint 3,5 millions de travailleurs (selon des statistiques conservatrices) et il continue d'augmenter. Les méthodes ne sont pas originales. Ce qui est nouveau pour l'Angleterre, c'est la détermination du premier ministre à continuer dans la même voie en dépit du nombre croissant de chômeurs. Les politiques de plein-emploi généreusement financées par l'État sont désormais considérées comme des remèdes d'un autre temps.

Les syndicats et les monopoles



Mme Margaret Thatcher se maintient au pouvoir malgré une opposition grandissante. (Photolaser AP)

étatiques ont été, bien sûr, durement touchés. Le chômage a tout simplement vidé les rangs des premiers. La stratégie du gouvernement y a largement contribué. Les syndicats étaient particulièrement présents dans les secteurs nationalisés. Ces derniers étaient, en général, mal gérés, employaient du personnel en surnombre, et exigeaient continuellement l'aide financière de l'État. Leur restructuration a rétabli la rentabilité dans la plupart des monopoles, mais une fois de plus aux dépens

de l'emploi. Pour les syndicats, cela signifie une baisse considérable d'effectifs et, par conséquent, une perte d'argent et de pouvoir.

Avant tout, le thatcherisme comporte une approche plus contraignante de la politique. Dans le conflit actuel avec les mineurs, plus de 3.000 personnes ont été arrêtées. On voit des policiers stopper des autobus pleins de grévistes et leur barrer le passage, parfois à des kilomètres de leur destination, pour les empêcher d'installer les piquets de grève contre ceux de leurs collègues qui persistent à travailler.

Mme Thatcher a aussi déclaré la guerre aux collectivités locales. Westminster a récemment voté une loi qui permet au gouvernement de restreindre leurs droits d'imposition. De plus, le cabinet tente de supprimer le « Greater London Council » (GLC), l'organe représentatif de la capitale. La stratégie du gouvernement consistait, entre autres, à abolir les élections au GLC l'an prochain, geste sans précédent dans l'histoire anglaise, et à remplacer ses membres par des personnalités nommées par le gouvernement central.

La crédibilité du gouvernement ne serait pas en cause si le GLC n'était pas aux mains de la gauche travailliste. Mais il l'est, et l'opposition suscitée a été telle que la Chambre des lords, à majorité conservatrice, a usé de son pouvoir de veto pour retarder d'un an l'examen du projet de loi. On ne sait pas très bien ce qui va advenir.

Le paradoxe politique

Il reste que l'opposition au thatcherisme ne semble mener nulle part. Il y a un an, lors des élections générales, 58 % de l'électorat s'est prononcé contre elle. Mme Thatcher n'en a pas moins augmenté sa majorité tout en recueillant moins de voix que lors de sa première victoire aux urnes en 1979. En avril dernier, les conservateurs ont été écrasés aux élections régionales. Pourtant, les résultats montrent qu'elle remporterait une nouvelle fois les élections générales.

Une des explications de ce phénomène réside dans l'évolution des partis politiques britanniques. Le Parti travailliste qui, jusqu'à 1979, offrait l'option centre-gauche, s'est nettement radicalisé. Un programme d'investissements publics massifs, des mesures protectionnistes et la sortie de la Grande-Bretagne du Marché commun, sans compter l'unilatéralisme en matière de politique étrangère, constituaient son programme électoral lors du dernier scrutin général en 1983. Contraints de choisir entre un Parti conservateur menant une politique non conservatrice d'une part, et une formation travailliste radicalisée à gauche de l'autre, les électeurs ont préféré encourager deux petits partis centristes, unis librement dans ce qu'on appelle « l'Alliance ».

L'Alliance a toutefois divisé les électeurs; et, comme elle est idéologiquement éloignée du Parti travailliste, une coalition des deux formations en vue d'évincer les *tories* n'est guère probable.

Une aubaine pour Mme Thatcher, puisqu'elle est ainsi maintenue au pouvoir en dépit d'une opposition grandissante à son style et à son choix de société. C'est là le paradoxe politique de l'Angleterre thatcherienne.

Bilan provisoire : le thatcherisme a bouleversé moins les réalités socio-économiques qu'il a changé les mentalités. L'État-providence n'a pas été démantelé et les dépenses sociales croissent toujours; l'État continue d'investir dans les monopoles publics, et le mouvement syndical débat activement la possibilité de répéter les événements de 1974.

Malgré tout, Mme Thatcher a réussi à déplacer le « centre politique » vers la droite. Le fait que l'économie britannique repose aujourd'hui sur des bases plus solides semble avoir convaincu une majorité que la prospérité ne peut plus être dissociée d'une plus grande prise en charge de soi; que l'accroissement de l'aide publique n'est plus une solution universelle au chômage; que la croissance est fonction de la production et de la vente de biens et services de qualité, quelle que soit la couleur du gouvernement en place.

Néanmoins, le coût du thatcherisme demeure élevé : des taux de chômage constants; la disparition de l'unité des Partis travailliste et conservateur; avant tout, un système politique qui, en étant moins représentatif, laisse place à une véritable opposition extra-parlementaire.

C'est dans un tel contexte que Mme Thatcher doit faire face à un conflit social qui se révèle de plus en plus inquiétant. La grève des mineurs entre dans sa 25e semaine, et leur leader, M. Scargill, s'efforce de mobiliser le mouvement ouvrier dans le but de renverser le gouvernement. Quelle que soit l'explication de la crise anglaise, la plus vieille démocratie parlementaire n'en est pas moins soumise à rude épreuve.

Jackson a-t-il modifié la politique américaine ?

ANNE-MARIE INGRAS et JOSÉ ROBINSON

Le révérend Jesse Jackson prononcera une conférence à 19 heures le 9 septembre, à l'Expo-Théâtre. Renseignements : 932-4295 ou 287-9739.

QUEL politicien américain risque de passer à l'histoire sans avoir déteint de poste au sein d'une administration ? Jesse Jackson, sûrement.

Même s'il n'est pas le premier Noir candidat à l'investiture du Parti démocrate, son envergure politique en a fait le premier Noir à être sérieusement pris en compte par la classe politique et la population américaines dans une course pour la plus haute fonction du pays. Cette constatation, qui va de soi aujourd'hui, personne n'osait la formuler il y a un an, quand le leader noir sillonnait le pays et faisait officieusement campagne.

La route n'a pas été facile pour Jesse Jackson. Fils « illégitime », né dans une famille pauvre d'Alabama, il commence à militer en 1965 avec le pasteur Martin Luther King. Deux ans après l'assassinat de celui-ci, il rompt avec les successeurs de l'organisation King et fonde à Chicago son propre mouvement : PUSH (People United to Serve Humanity) puis to Save Humanity), grâce auquel il lance de grands projets pour obliger les firmes américaines à engager des Noirs. Sa participation à la course à l'investiture du Parti démocrate n'a pas soulevé que de l'enthousiasme, même parmi les leaders noirs.

Plusieurs d'entre eux, comme Benjamin Hooks, président de l'Association pour l'avancement des gens de couleur (NAACP), et Andrew Young, maire d'Atlanta, ont exprimé des réserves face à la candidature de Jackson. Une de leurs principales craintes concernait la déception qui allait survenir dans la communauté noire après l'échec inévitable de Jackson, déception proportionnelle à l'enthousiasme que sa campagne allait générer. Une autre inquiétude des leaders noirs avait trait au *backlash* d'une partie de la clientèle démocrate, qui, refusant la participation du leader noir dans la course démocrate, allait se tourner vers Reagan. La traditionnelle coalition démocrate, composée de syndiqués, de juifs, de minorités ethniques et d'intellectuels « libéraux », risquait aussi d'éclater à cause des prises de position pro-arabes de Jackson.

Quand il s'engage officiellement dans la course à l'investiture de son parti, le 3 novembre 1983, il fait fi de toutes ces craintes. C'est pour faire entendre la voix des Noirs, faire connaître leur situation et leurs revendications qu'il lance sa campagne. Il se veut le candidat de toutes les minorités, et parle d'une femme comme colistère sur le « ticket » dé-

mocrate. Il compte bâtir une coalition « arc-en-ciel » composée de Noirs, d'hispanophones, d'Asiatiques, d'Arabes, de pacifistes, de pauvres, de femmes... mais comme le feront remarquer plusieurs observateurs, il manquera plusieurs couleurs à son arc-en-ciel...

Bien sûr, ce que Jackson vise surtout, c'est le réveil politique de ses frères et sœurs de couleur. Réveil imminent, si l'on en croit quelques indices. La participation des électeurs noirs aux élections augmente sans cesse; elle s'est accrue de 5 % entre les élections au Congrès de 1978 et 1982. Entre 1982 et 1983, le nombre de Noirs à des postes électifs a augmenté de 8,6 %, selon le Joint Center for Political Studies (voir l'introduction de la revue *Ebony*, août 1984), une des augmentations les plus importantes depuis 10 ans. De plus en plus de Noirs occupent la mairie des grandes villes (Los Angeles, Détroit, Chicago, Philadelphie, Atlanta). L'intérêt des Noirs pour la politique s'est avivé à cause des coupures budgétaires dans les programmes sociaux effectuées par le président Reagan.

Le vote noir constitue un enjeu majeur aux élections présidentielles. En effet, si la participation des électeurs noirs au scrutin de novembre augmentait de 25 %, huit États remportés il y a quatre ans par Ronald Reagan pourraient changer d'allégeance. Les électeurs noirs constituent 20 % de la clientèle démocrate, et votent huit fois sur 10 pour le Parti démocrate. D'où l'intérêt pour celui-ci, et pour Jesse Jackson, de convaincre tous les Noirs de s'inscrire sur les listes électorales. Avant la

campagne de Jackson, seulement 11 millions de Noirs étaient inscrits (sur les 17 millions qui ont le droit de vote). Le fait qu'il faille procéder à des démarches particulières pour s'inscrire sur ces listes, contrairement au Canada où des recenseurs se présentent à nos portes, exige un certain intérêt pour la politique, intérêt que le pasteur noir s'emploie à mousser.

Jesse Jackson a mené une campagne haute en couleur. Son style emporté et agressif, son charisme et ses prises de position sur la politique internationale n'ont laissé personne indifférent. Le principal embarras de sa campagne a peut-être été son amitié avec le leader musulman Louis Farrakhan, dont les discours ont quelquefois été teintés d'antisémitisme et de fascisme. Jackson a finalement dû désapprouver Farrakhan, après plusieurs incidents et sous les pressions de nombreux démocrates. Mais le pasteur noir est également apparu durant cette campagne comme le plus audacieux et le plus pacifiste des candidats. Ses voyages en Syrie, où il a fait libérer le pilote Robert Goodman, et en Amérique centrale, d'où il est revenu avec 48 prisonniers, lui ont donné une stature de héros. Il cherchait ainsi à prouver que les relations avec certains pays, actuellement considérés hostiles envers les États-Unis, peuvent être améliorées si l'on remplace l'offensive militaire de l'administration Reagan par une offensive morale visant des objectifs pacifiques. Il est d'ailleurs essentiel, croit-il, que des pays ayant des systèmes politiques et économiques différents apprennent à coexister.

Jesse Jackson aura dérangé le Parti démocrate du début à la fin de sa campagne, et même après. Dès décembre, il protestait contre les règles de nomination du candidat démocrate aux élections présidentielles. Il arguait que celles-ci désavantageaient les minorités : dans certains États, en raison de la règle du *winner-takes-all*, selon laquelle le gagnant d'une « primaire » remporte la totalité des délégués à la convention; dans d'autres, parce qu'un candidat doit remporter un minimum de 20 % de votes pour pouvoir obtenir des délégués à la convention; enfin, à cause de l'attribution automatique de sièges de délégué à des notables du parti, généralement mâles et blancs, ce qui défavorise les courants minoritaires. En juin, Jackson réitérait ses attaques, résultats en main : avec le cinquième des votes, il n'avait que 7 % des délégués.

S'il n'a pas créé de scission lors de la convention démocrate de juillet, il a réussi, par contre, à négocier le rôle des Noirs dans la campagne de Walter Mondale et dans une éventuelle administration démocrate. Son appui au « ticket » Mondale-Ferraro a été échangé contre un rôle décisif et important pour les Noirs. En ce sens, si sa coalition « arc-en-ciel » a connu un succès mi-



Le pasteur Jesse Jackson.

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION HIVER 1984

ARTS ET LETTRES		
520-909	HISTOIRE DE L'ART: L'art grec	mercredi
604-104	ANGLAIS élémentaire IV	lundi
604-301	ANGLAIS intermédiaire I	lundi
607-101	ESPAGNOL élémentaire I	mercredi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II	mardi
607-301	ESPAGNOL intermédiaire	lundi
607-901	ESPAGNOL: Langue avancée	mardi
601-202	FRANÇAIS: Théâtre	mercredi
601-402	FRANÇAIS: Essai	lundi
601-911	FRANÇAIS écrit	lundi
INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES		
420-918	INFORMATIQUE: Intr. au Langage Basic	mardi
201-211	MATHÉMATIQUES: Algèbre	lundi et merc.
201-307	MATHÉMATIQUES: Probabilités et statistiques	lundi et merc.
SCIENCES HUMAINES		
381-902	ANTHROPOLOGIE: Intr. à l'Anth. soc. et culturelle	jeudi
383-935	ÉCONOMIQUE: Économie du Québec	mardi
320-216	GÉOGRAPHIE et tourisme	mercredi
330-961	HISTOIRE des États-Unis	jeudi
332-911	HISTOIRE ancienne: Civ. grecque	mercredi
340-101	PHILOSOPHIE: La connaissance et ses instruments	mardi
340-301	PHILOSOPHIE: L'homme et la société	jeudi
385-944	POLITIQUE: Idées politiques modernes	jeudi
370-352	SC. DE LA RELIGION: Racines psych. de la croyance et de l'incroyance	mardi
387-976	SOCIOLOGIE de l'éducation	jeudi

Début des cours: le 10 septembre

Renseignements, demande de prospectus, inscription:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

bion sur la Côte-Nord et qui inclut, vers le Nord, Gagnon, Fermont et Shefferville, en tout 47,237 électeurs.

A l'image d'une foule d'autres comtés, celui de Manicouagan a enregistré un taux de participation très élevé hier et des files d'attente se sont vite formées devant plusieurs bureaux de scrutin, tôt hier matin. M. Mulroney et sa femme Mila avaient aussi voté tôt hier matin.

Au moment de voter hier matin, comme plus tard dans la journée, lorsqu'il s'est prêté à une séance de photographies pour les médias, M. Mulroney avait refusé de dévoiler ses prédictions mais, visiblement, il ne redoutait rien. Avec les journalistes, il s'est promené dans Baie-Combeau et a identifié «la première et seule maison que mon père ait jamais eue à lui», achetée de la compagnie Quebec North shore à la fin des années cinquante. Il a visité à ses occupants actuels, salué les têtes qui surpassaient aux fenêtres avoisinantes.

◆ Québec

maigre 12% dont ils avaient dû se contenter aux élections générales de 1980. Cette fois-ci, les libéraux n'ont obtenu que 36% tandis que le Nouveau parti démocratique recueille seulement huit pour cent des suffrages. Ces résultats confirment, à quelques semaines près, les prédictions des sondages effectués au cours des dernières semaines, y compris le 2% du vote obtenu par les candidats du Parti nationaliste.

A travers l'euphorie de la victoire, les partisans ont également connu les transees de l'inquiétude, alors que les premiers résultats de la soirée donnaient une avance au libéral, André Maltais, contre leur chef, Brian Mulroney, dans le comté de Manicouagan. Mais comme dans la plupart des autres luttes serrées, M. Mulroney a finalement réussi à remonter le courant pour renverser une majorité de 16,000 voix et remporter une victoire décisive.

L'alliance avec les organisations péquistes semblent avoir porté fruit et le phénomène apparaît plus clairement qu'auparavant au Québec dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les quatre comtés de cette région, la plus nationaliste du Québec, sont passés dans le clan des conservateurs.

De tous les ex-ministres libéraux, seul Jean Chrétien n'a pas été menacé par la vague conservatrice et il a même maintenu la majorité acquise aux élections de 1980. M. Chrétien a félicité M. Mulroney, admettant que le chef conservateur avait été plus apte que M. Turner et les libéraux à refléter le désir de changement des Canadiens.

Par contre, quelques-unes des victoires libérales se sont fait attendre jusqu'au dépouillement de la dernière boîte de scrutin. Ce fut le cas de M. André Ouellet, qui a conservé le siège de Papineau par une certaine de voix seulement. Le scénario fut le même dans Laval-des-Rapides, où M. Raymond Garneau et Lawrence Hanigan ont, tour à tour, pris les devants pour finalement conclure cette lutte serrée par quelques voix de majorité en faveur du candidat libéral.

Ce revirement politique historique a également été marqué par des défaites dans les tous les comtés où les députés libéraux sortant ne se sont pas représentés, ayant été nommés par l'ancien premier ministre Trudeau, au Sénat ou ailleurs.

◆ Ministres

Corporations, Mme Judy Erola; le ministre de l'Agriculture, M. Ralph Ferguson; le ministre de la Petite entreprise et ami personnel de John Turner, M. David Smith.

Au Manitoba, le seul ministre libéral de l'Ouest, M. Lloyd Axworthy, a gagné son comté de Winnipeg-Fort-Garry que par une faible marge contre le conservateur Bud Sherman, un ancien ministre du cabinet provincial de M. Sterling Lyon.

Dans une certaine mesure, la défaite de ministres libéraux du Québec est plus étonnante et inattendue que la plupart des gains réalisés hors Québec par les conservateurs. Tous, sans exception, jouissaient d'une confortable majorité et rien ne les laissait entrevoir leur défaite. Le cas le plus difficile à expliquer est celui de M. Francis Fox, qui s'était acquis l'impressionnante majorité de 30,000 voix aux élections de 1980.

Dans le région de Québec, l'ex-ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, était considéré comme invulnérable. Mais sa campagne électorale a été marquée par la publication dans Le Devoir d'une série d'articles le situant au centre d'un système de favoritisme politique, pratique omniprésente dans la gestion du développement du Vieux Port de Québec.

Quant aux défaites des ministres Serge Joyal et Céline Hervieux-Payette, elles étaient imprévisibles, considérant non seulement que tous deux comptaient sur de fortes majorités mais surtout que personne, même pas les conservateurs, ne croyaient à la possibilité que la vague bleue se manifeste jusque sur l'île de Montréal.

Enfin, à l'extérieur du Québec, la défaite du président des Communes, M. Lloyd Francis, dans le comté d'Ottawa-Ouest, apparaît également comme une surprise. Agé de 64 ans, tour à tour élu puis défait, M. Francis s'était fait élire une première fois, il y a 22 ans. L'ancien premier ministre Trudeau l'avait nommé à la présidence en janvier dernier, pour remplacer Mme Jeanne Sauvé, devenue gouverneur général du Canada.

◆ Une victoire

Parti libéral, soit 30 sièges. Pour le parti de Ed Broadbent, la remontée est spectaculaire puisque le 9 juillet on ne lui accordait que 9,5% des intentions de vote et l'élection de 12 députés seulement. En 1980, ce parti avait fait élire 32 députés.

Le raz-de-marée conservateur a pris naissance dans les Maritimes. Trois des quatre ministres sont tombés, MM. Gerald Reagan, Herb Breaux et Bennett Campbell. Les conservateurs détiennent maintenant 25 des 32 sièges, soit 12 de plus qu'en 1980. Les libéraux n'en ont plus que sept.

Le Nouveau-Brunswick a «viré capot» complètement en devenant à une exception près conservateur (9 sièges sur 10). Le revirement est spectaculaire puisque les Acadiens avaient toujours refusé les appels des conservateurs, même en 1958.

Le Québec a suivi de façon encore plus spectaculaire. Les conservateurs y détenaient un seul siège. Ils en ont maintenant 59. C'est plus que lors de la vague conservatrice de 1958 alors que 50 députés conservateurs avaient été élus avec l'aide de l'Union nationale.

Les libéraux qui ne conservent plus que 16 sièges ont subi des pertes lourdes: les ministres Francis Fox, Charles Lapointe, Serge Joyal, Rémi

Bujold sont tombés. Jean Chrétien a été réélu, mais avec une majorité amoindrie. André Ouellet, dans Papineau, a vu son élection contestée jusqu'à la fin. Raymond Garneau a aussi été élu difficilement.

Dans Manicouagan, le leader conservateur Brian Mulroney a été élu facilement contre le libéral André Maltais. A son quartier général, ce fut le délire dès que les premiers résultats furent connus dans les Maritimes.

En Ontario, les 52 sièges libéraux de 1980 ont aussi fondus comme neige au soleil. Ils ne détiennent plus que 14 sièges. Plusieurs ministres ont été défaits: Judy Erola, Ed Lumley, David Smith, John Roberts.

Dans cette province, les conservateurs qui détiennent 67 sièges (au lieu de 38) ont fait des gains importants à Toronto, dans la partie est de la ville, mais également dans l'est de la province où ils gagnent des sièges à Cornwall, à Ottawa, et dans le sud-ouest de l'Ontario.

Dans cette province, les gains du NPD ont été surprenants. Non seulement ont-ils conservé leurs six sièges, mais ils ont fait des gains dans Essex-Windsor, l'ancien comté de Eugene Whelan; dans le nord de l'Ontario, où ils ont repris Nickel Belt en battant Judy Erola, et gagné Thunder Bay-Attikokan. A Ottawa, ils ont aussi gagné Ottawa-Centre où Michael Cassidy, un ancien chef du NPD de l'Ontario, a battu le libéral John Evans.

Le NPD a maintenant 12 sièges en Ontario. Il faut noter que la néo-démocrate Lynn MacDonald a conservé son siège de Broadview-Greenwood contre le conservateur d'extrême-droite, Peter Worthington. Dans Spadina, Dan Heap a conservé son siège gagné en 1981 lors d'une partielle, défaisant pour une deuxième fois Jim Coultis, un ancien collaborateur de Pierre Elliott Trudeau.

À Toronto, il faut noter la défaite du conservateur John Gamble contre l'indépendant Tony Roman. Celui-ci était appuyé par une coalition de libéraux et conservateurs de York-Nord insatisfaits des candidats de leurs partis.

Dans les quatre provinces des Prairies, la lutte s'est faite comme prévu entre conservateurs et néo-démocrates. L'Alberta est demeuré uniformément conservatrice, avec 21 sièges. Le Manitoba a donné trois sièges de plus aux conservateurs qui en détiennent maintenant huit. Ils en ont pris un aux libéraux, Saint-Boniface. Le conservateur Léo Duguay a défait le libéral Robert Bockstael. Cela laisse un seul siège aux libéraux, celui de Lloyd Axworthy, dans Winnipeg-Fort-Gary. Le NPD y a perdu deux sièges.

En Saskatchewan, les conservateurs semblaient faire quelques gains aux dépens du NPD, de même qu'en Colombie-britannique. Dans cette province, les sièges conservateurs semblaient devoir passer à 19, soit 16 de plus. Le NPD passait de 12 à 8 alors que les libéraux, au moment de mettre sous presse, étaient en avance dans un comté.

Le premier ministre Turner a pour sa part retardé le plus possible sa déclaration. Le résultat pour Vancouver-Quadra tardait. Néanmoins, les résultats renversants de l'élection constituent une défaite personnelle humiliante pour lui. Il avait été choisi chef du Parti libéral contre Jean Chrétien avec la promesse de maintenir ce parti au pouvoir. Une conférence de presse prévue pour aujourd'hui a été reportée à une date indéterminée.



Un expert de la police de la CUM se protège les oreilles pendant qu'un collègue fait exploser un colis suspect à la gare centrale. L'expérience a permis de démontrer que le colis ne contenait pas d'explosif. (Photolaser CP)

Une 2e évacuation de la gare centrale

(PC—LE DEVOIR) — Quelques heures après qu'une alerte à la bombe ait forcé une deuxième évacuation en deux jours de la gare centrale de Montréal, le principal témoin dans l'attentat qui a fait trois morts et une quarantaine de blessés lundi demeure toujours détenu au centre de Parthenais.

Le coroner Roch Héroux, devant qui comparait hier soir Thomas B. Brigham, 65 ans, a en effet fixé au 12 septembre prochain l'enquête *pro forma* du citoyen américain qui avait reconnu lundi dans une entrevue avec un journaliste de la Presse Canadienne être l'auteur de la lettre anonyme «plutôt incohérente» remise au Canadian National quelques jours avant l'explosion.

Alors qu'il comparait brièvement devant le coroner, M. Brigham est apparu plutôt calme en dépit de la trentaine de journalistes qui se sont littéralement jetés sur lui peu après son entrée dans la salle d'audience. Il a même semblé vouloir répondre aux questions des journalistes à l'indignation de son avocat, Me Pierre Poupart, qui n'a pas manqué de dénoncer «le manque de décence des journalistes qui traitaient son client comme un accusé alors qu'il n'avait même pas encore comparu et n'était qu'un témoin dans l'affaire.»

Pendant ce temps la gare centrale avait finalement retrouvé son calme après qu'un nouvel appel à la bombe, logé à 8 h 44 au bureau des réservations de Via Rail, ait forcé une deuxième évacuation en deux jours de l'édifice de la rue Dorchester qui n'a rouvert ses portes qu'après 12 h 30.

L'interlocuteur qui s'exprimait en français averti qu'un colis suspect avait été déposé à la consigne située au centre de la gare parce que «c'était trop calme», a déclaré M. Jean-Guy Brodeur, porte-parole du Canadian National.

Quelques minutes plus tard des policiers procédaient à l'arrestation d'un homme dans la trentaine, mince et de grande taille, aux cheveux noirs. Selon Réal Cantin, porte-parole

de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), le suspect avait été aperçu la veille sur les lieux de l'explosion dont le bilan s'établit à trois morts et 47 blessés.

Les quelque 500 personnes qui se trouvaient alors à la gare Centrale ainsi que les employés de la société ferroviaire ont été avisés de quitter les lieux sur-le-champ. Une clinique de sang de la Croix-Rouge a également été interrompue.

Appelés à la rescousse, des agents de l'escouade technique et tactique de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont découvert un colis suspect sur les casiers. Ils l'ont fait exploser à 10 h 52 mais il ne contenait aucune matière explosive.

Une fouille systématique des casiers, des boîtes aux lettres ainsi que de tous les coins et recoins de la gare a été menée.

Cet appel à la bombe était le deuxième en moins de 24 heures à survenir à la gare Centrale. A la suite de l'explosion survenue lundi en matinée un appel téléphonique reçu à Via Rail annonçait qu'une deuxième bombe exploserait dans les minutes suivantes.

La gare était alors évacuée de même que le hall de l'hôtel Reine Elizabeth et les environs. Les recherches menées jusqu'à tard en soirée lundi se révélant vaines avaient été plus ou moins abandonnées vers 22 h 00.

Une partie de la gare Centrale ouvrirait ses portes hier matin à 5 h 00 pour les trains de banlieue. Au moment de l'alerte à la bombe 450 passagers attendaient de monter dans le train devant les conduire à Toronto.



Thomas Brigham

Les portes de la gare étaient à nouveau ouvertes à 12 h 30.

Les enquêteurs ont arrêté deux hommes relativement à l'attentat. Celui arrêté au début de l'après-midi a retrouvé sa liberté après avoir subi un interrogatoire. L'autre, Thomas B. Brigham, appréhendé lundi soir peu avant 23h, est un Américain de Rochester, dans l'Etat de New York.

Selon le sergent-détective André Ménard de la police de la CUM, M. Brigham était déjà connu des services de secret américains «parce qu'il suivait de trop près le président Reagan.»

Selon le sergent détective Ménard, des conversations avec la famille du suspect indiquent qu'il a déjà été considéré malade mentalement et aurait été relâché de l'institution où il était traité.

Le NPD sera l'opposition officielle, proclame Broadbent

OSHAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique sera l'opposition réelle au sein du prochain Parlement, a déclaré hier le chef du NPD, M. Ed Broadbent.

Ré-élu avec une majorité réduite, mais tout de même sans problème dans son comté d'Oshawa, M. Broadbent a d'abord remercié ses électeurs et ses partisans qui lui ont donné un sixième mandat.

Il a félicité le chef conservateur Brian Mulroney pour sa victoire et a soutenu que les Canadiens avaient clairement voté pour le changement.

Mais il a averti le premier ministre élu que son parti continuerait de se battre pour les questions qui touchent les Canadiens ordinaires que ce soit la création d'emplois ou la réforme du système fiscal.

«Je dis dès maintenant à M. Mulroney que le NPD se rendra au Parlement pour demander des actions concrètes sur ces questions», a dé-

claré le leader néo-démocrate. Sans vouloir faire de prédictions, M. Broadbent a fait remarquer que les libéraux ne pouvaient plus guère faire de gains dans l'Ouest alors que c'est là que son parti est le plus fort.

«Nous serons l'opposition réelle à la Chambre des Communes», a-t-il affirmé.

C'était la sixième victoire consécutive de M. Broadbent dans sa ville natale d'Oshawa.

Mais sa majorité de plus de 12,000 voix allait être grandement réduite par la vague conservatrice, son adversaire conservateur AlexSosna allant chercher près de 40 pour cent des voix.

Mais la majorité de M. Broadbent ne semblait pas inquiéter outre mesure ses partisans qui avaient envahi la salle du syndicat des Travailleurs Unis de l'automobile.

Alors qu'on annonçait le résultat du premier bureau de scrutin, à 20 h

21, les yeux étaient rivés sur les écrans de télévision qui annonçaient la première victoire du NPD, celle de M. Ian Angus dans Thunder Bay, un gain sur les libéraux.

M. Angus l'avait emporté pour la première fois en 1968, défaisant l'ancien ministre conservateur Michael Starr par la faible marge de 15 voix.

Depuis, sa majorité n'a cessé d'augmenter pour atteindre 12,116 voix en 1980.

M. Broadbent est chef du NPD depuis juillet 1975 alors qu'il avait été élu pour succéder à M. David Lewis, qui avait été défait dans son comté lors des élections de 1974.

Dans l'entourage de M. Broadbent, certains conseillers affirmaient la campagne que cette élection serait sa dernière comme leader national, mais cela était à l'époque où le NPD ne recueillait que 10 pour cent des intentions de vote dans les sondages.

5 septembre

par la PC et l'AP

1975: l'Égypte et Israël signent un nouvel accord de paix intérimaire à Genève.

1974: les États-Unis établissent des relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Est. Le même jour, décès de l'auteur dramatique français Marcel Achard.

1972: le nageur américain Mark Spitz devient le premier athlète à gagner sept médailles d'or au cours des mêmes jeux Olympiques.

1971: au moins 109 personnes perdent la vie dans l'écrasement d'un avion des Alaska Airlines sur le mont Fairweather, près de Juneau, en Alaska.

1968: décès d'Alexandre de Sève, fondateur de Télé-Métropole.

1965: Albert Schweitzer meurt à l'âge de 90 ans.

1957: l'Égypte et la Syrie forment une union économique.

1951: inauguration de la télévision transcontinentale aux États-Unis quand le président Harry Truman s'adresse à la conférence de San Francisco sur le traité de paix avec le Japon.

1948: la reine Wilhelmine de Hollande abdique pour raisons de santé.

1939: l'Athena qui transportait 1,400 personnes, devient le premier navire coulé au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

1932: la France signe un accord d'aide mutuelle avec la Pologne.

1914: les troupes allemandes occupent Reims.

1907: mort du compositeur norvégien Edward Grieg.

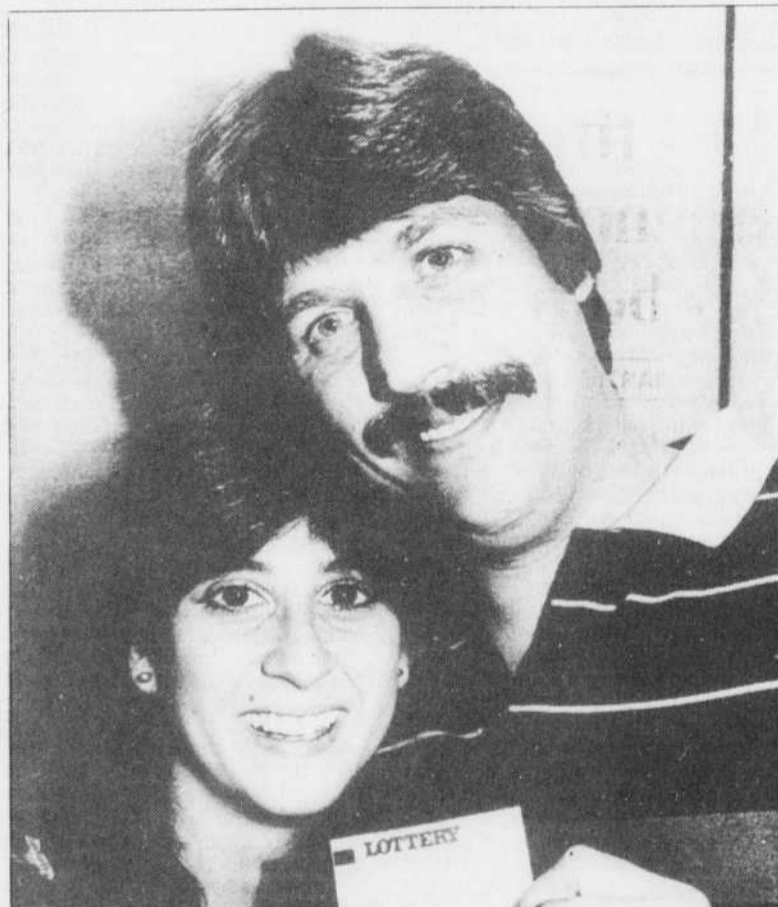
1872: l'autorité franco-britannique sur l'Égypte est rétablie.

1870: la victoire prussienne sur l'armée française provoque le soulèvement de Paris où la république est proclamée et un gouvernement provisoire de défense nationale institué.



Et la votation continue

Les clés du Centre communautaire d'Eastmount ayant été oubliées, des isoloirs provisoires ont été installés devant l'édifice, à Hamilton, en Ontario. (Photolaser CP)



Michael Wittkowski, âgé de 28 ans, est le très souriant gagnant de l'énorme gros lot de \$40 millions de la loterie de l'État de l'Illinois. Le jeune homme et sa petite amie, Fran Pappas, se sont présentés lundi réclamer cette fortune. Wittkowski touchera \$2 millions par année pendant 20 ans. (Photolaser CP)

À LIRE ABSOLUMENT

Le Cahier Spécial du Devoir
SUR LA RELIGION
Enquêtes et réflexions sur l'Église du Québec
à la veille de la venue de Jean-Paul II
Parution: le samedi 8 septembre 1984

Avec l'achat de Harris Bankcorp, la Banque de Montréal devient la seconde banque en importance au Canada

PAUL DURIVAGE

La Banque de Montréal est devenue officiellement hier la seconde banque en importance au Canada alors que se soldait le long processus faisant de Harris Bankcorp Inc. une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Les négociations, qui ont duré toute l'année, ont pris fin hier matin

à l'immeuble de Harris Bankcorp à Chicago, lors d'une cérémonie officielle au cours de laquelle la Banque de Montréal a versé \$546.7 millions US en contrepartie des 6.7 millions d'actions d'Harris.

« Cette transaction s'inscrit dans notre objectif à long terme visant à étendre notre champ d'action aux États-Unis. Non seulement les activités de Harris Bankcorp compléteront-elles les nôtres, mais elles nous

apporteront également l'équilibre essentiel à notre croissance », a déclaré M. William Mulholland, président du conseil et chef de la direction, à l'issue de la cérémonie officielle.

D'autre part, le président et chef de la direction de Harris Bankcorp, M. Kenneth West, a souligné que « la fusion lui permettra de se tailler une place de choix à Chicago même, en Illinois et sur le marché du Centre-Ouest. Nous pouvons désormais devenir un important concurrent sur le marché grandissant des services de crédit aux entreprises ».

Harris Bankcorp conservera sa raison sociale et aucun changement majeur n'est envisagé dans sa structure ou son personnel. « Nous désirons qu'elle soit dirigée par un conseil d'administration solide, composé de membres principalement venus de l'extérieur, et qu'elle demeure une entreprise auto-suffisante », a expliqué M. Mulholland.

La nouvelle filiale américaine, affiche un actif de \$7.8 milliards et se classe trente-quatrième en importance aux États-Unis. La filiale Harris Trust and Savings Bank gère un actif de \$13.9 milliards et occupe le septième rang à l'échelle américaine.

Cette acquisition fait de la Banque de Montréal la deuxième banque canadienne avec un actif de près de \$74 milliards. La Banque Royale demeure bonne première avec \$87 milliards tandis que la Banque Canadienne Impériale de Commerce passe au troisième rang avec \$68 milliards au 30 avril dernier.



Le président et chef de la direction de la Banque de Montréal, M. William Mulholland (à gauche) a reçu un médaillon à l'effigie de Harris Bankcorp des mains du président et chef de la direction de l'entreprise, M. Kenneth West au cours des cérémonies soulignant la fusion officielle des deux institutions bancaires, à Chicago hier. (Laserphoto AP)

Les analystes financiers souhaitent l'accomplissement de cette transaction jugée très favorable pour les deux institutions financières.

La transaction a été qualifiée de mariage entre une banque américaine conservatrice et une banque canadienne agressive et innova-

trice avec une grande expertise en bureautique. La Banque de Montréal cotait hier à 23% à la Bourse de Montréal.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

Massey-Ferguson: Le redressement se poursuit

La société de machines agricoles Massey-Ferguson Ltd a poursuivi son redressement financier au cours du dernier trimestre après avoir perdu plus de \$1.2 milliard depuis 1978.

La firme torontoise a réalisé un profit de \$7.4 millions ou trois cents par action pour le trimestre terminé le 31 juillet, comparativement à un profit de \$2.4 millions au trimestre précédent et à une perte de \$11.3 millions durant la même période de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de Massey-Ferguson n'a cependant progressé que de 1.4 % seulement sur le même trimestre de 1983, pour atteindre \$407 millions au 31 juillet dernier. Les ventes de machines industrielles se sont améliorées mais le marché de la machine agricole a été déprimé par le faible prix des céréales, une diminution des subventions des produits agricoles de la CEE, et par la sécheresse dans l'Ouest canadien.

Selon Peter Collins, porte-parole de la compagnie, aucune amélioration n'est en vue.

À la Bourse de Toronto hier, Massey a gagné \$0.10 à \$4.10.

Echo Bay Mines acquiert Sonora Gold

Echo Bay Mines Ltd s'est portée acquéreur hier d'une option lui permettant d'obtenir une participation de 47.5 % dans le capital-actions de Sonora Gold Corp de Vancouver, et éventuellement d'acquiescer toute la compagnie.

Un accord est intervenu en ce sens entre la compagnie minière d'Edmonton en Alberta et ABM Mining Group Inc. de Vancouver également. L'option peut être exercée en deux temps. La première échéance surviendra le 17 septembre prochain et implique l'acquisition de 625,000 parts de Sonora à un prix de \$8.00. Chacune des actions restantes pourra être acquies dans un second volet moyennant le versement de \$4.00 comptant et une demie action d'Echo Bay. Ce droit va jusqu'au 30 novembre de cette année.

Advenant l'exercice de cette option, Echo Bay fera alors une offre publique d'achat pour toutes les actions ordinaires restantes de Sonora, aux mêmes conditions que pour la seconde tranche de l'option. Le capital de Sonora comprend quelque 13.1 millions d'actions ordinaires.

Sonora a des terrains miniers dans la formation géologique connue sous le nom de ceinture de Mother Lode en Californie. Des travaux d'exploration y ont débuté en 1880, continués jusqu'à la première guerre mondiale, puis repris en 1930 et 1940. Des réserves exploitables à ciel ouvert de 24.8 millions de tonnes jaugeant 0.065 once d'or par tonne y ont été démontrées. La compagnie complète présentement la construction d'une usine de traitement du minerai d'une capacité de 5,000 tonnes par jour à Jamestown en Californie.

À la Bourse de Toronto hier, Echo Bay Mines a perdu 5% à \$11¼ tandis que Sonora Gold gagnait 3% à \$8½.

Les titres pétroliers et financiers font grimper les bourses canadiennes

JEAN CHARTIER

Les titres pétroliers et financiers ont continué leur ascension sur les bourses canadiennes durant toute la journée de l'élection tandis que la Bourse de New York se cassait la gueule avec une chute de 12 points du Dow Jones. Durant toute la journée, l'atmosphère a été morose à Wall Street tandis qu'à deux rues de là, de l'autre côté de Trinity Church, l'American Stock Exchange attirait les capitaux américains dans des titres canadiens.

À Toronto, l'indice composé des titres pétroliers montait de 28.34 à 3455.34, portant la poussée des cinq dernières séances boursières à 180 points; la semaine dernière, l'indice des valeurs industrielles de Charles Dow et Edmond Jones avait baissé de 12 points; hier, cet indice a de nouveau baissé de 12 points dans un marché en attente d'un mouvement significatif des taux d'intérêt. Ceux-ci ont en effet légèrement monté à nouveau hier aux États-Unis.

Les « Fed Funds » se négocient de 11 ½ à 11 % depuis plusieurs semaines aux États-Unis et cela met de la pression sur les autres taux d'intérêt à court terme et notamment sur le taux préférentiel. Aussi, plusieurs analystes attendent une direction ferme de tous les taux d'intérêt avant de redevenir optimistes pour le marché boursier. Celui-ci a accompli une très bonne performance au total au mois d'août et il respire présentement, dit-on.

À Wall Street, la grande bourse a fermé affichant 1069 titres en baisse et 473 titres en hausse. Toutefois, le volume des transactions n'a pas été fort impressionnant; il n'a monté que de 57 millions d'actions vendues, dernier jour de vacances, à 62 millions d'actions de mardi. Voici quelques semaines, le volume d'actions transigées au NYSE atteignait 225

millions d'actions en une seule journée. Mais, on était alors au sein d'un marché fortement haussier.

M. Joseph Feshbach, analyste principal des marchés chez Prudential Bache, la firme pessimiste de Wall Street depuis un an, a déclaré que ce marché ennuyeux n'ira guère plus bas que 1190 ou 1200 au Dow Jones et remontera par la suite vers 1250. Dans ce contexte, la bourse canadienne pourrait avoir des ailes au cours des prochains jours.

Le vice-président à la recherche de Richardson Greenshields, M. Charles Vinegrad, a déclaré à l'agence de presse Dow Jones, qu'il y a une euphorie sur le marché canadien; il s'attend à une réaction initiale très positive des investisseurs à un gouvernement conservateur majoritaire. Aussi, il ne prévoit pas de correction avant la fin de la semaine.

Les titres financiers ont aussi poussé de 4.80 à 1596.72 à la Bourse de Toronto, ce qui est une belle performance. Ce sont les titres aurifères qui ont maintenu l'indice composé de Toronto au neutre. Leur influence néfaste est due à la chute marquée du prix de l'or pour les deux premiers jours ouvrables du mois de septembre à Londres. Le premier fixing du prix de l'once d'or à Londres a été de \$341.20, en baisse de \$7.05 par rapport au fixing de lundi. A New York, la baisse a été de plus de \$10 par rapport à la fermeture de vendredi.

En conséquence, l'indice des aurifères a baissé de 83.61 à Toronto, une belle dégringolade. Ce sous-indice a fermé à 3443.97, encore 500 points environ en sus de son plancher de l'année. A cause de cette situation inquiétante des valeurs aurifères, l'indice composé à Toronto n'a monté que de 0.38, à 2389.19. Cela ne rend pas justice aux marchés très actifs de Toronto et de Montréal. Les prochains jours seront fascinants sur les bourses canadiennes.

JEAN CHARTIER

La croissance des exportations canadiennes a atteint 28 % au cours des quatre derniers trimestres et 90 % de ce gain a été enregistré grâce à des exportations à destination des États-Unis.

Ce sont d'abord les ventes d'automobiles qui ont contribué à cet essor puisqu'en avril, il s'assemblait déjà des automobiles à un rythme annuel de plus d'un million de véhicules au Canada. Cela est très près du sommet précédent de 1,100,000 véhicules assemblés en juillet 1979, le record absolu dans les usines principalement sises en Ontario.

Voilà ce que l'économiste en chef de la firme de comptables Caron, Bélanger, Woods et Gordon, M. Stephen Tanny, relève dans une publication nouvelle intitulée « Conjoncture des affaires ». M. Tanny souligne qu'outre les résultats mirobolants de la production automobile, l'allure vertigineuse de l'économie américaine a entraîné « une brusque augmentation de l'exportation du pétrole brut et de l'électricité ».

L'expansion américaine qui fut la plus forte enregistrée à la suite d'une récession depuis 1949 ne permettrait toutefois qu'une poussée supplémentaire de 4 % des exportations canadiennes au cours de la prochaine année.

L'économiste torontois note que les dépenses des consommateurs dépassent de 2.6 % le sommet d'avant la récession. Il y a, en outre, eu chute du taux de l'épargne de 16 % du revenu personnel à la fin de 1982 à 12 % présentement. En conséquence, l'utilisation de la capacité industrielle manufacturière ne saurait monter rapidement plus haut que son niveau actuel de 72 %, seulement deux industries dépassent le taux d'utilisation de 85 %. Il s'agit de l'industrie des biens durables dont le taux d'utilisation, particulièrement affaibli, ne dépasse pas 67 % et l'industrie du matériel de transport avec un taux inférieur à 70 %. La première industrie est sise en Ontario presque exclusivement et la deuxième à Montréal en grande partie.

M. Tanny se dit particulièrement pessimiste en raison des perspectives sur les taux d'intérêt à court terme. Il prévoit ces taux à 15 % au premier trimestre de 1985 et il s'attend à des frais de financement à moyen terme des entreprises de 15 %

La compagnie obtient un quatrième délai

Forex refuse l'aide de ses employés

PAUL DURIVAGE

La direction de l'entreprise en difficultés financières Forex inc. a refusé l'offre faite par ses employés de participer financièrement à la relance de ses opérations.

« Nous avons pris connaissance de votre proposition et nous vous en remercions. Nous ne pouvons dans l'immédiat considérer à sa juste valeur votre proposition en quatre points. Il est trop tôt pour définir si une telle formule d'investissement pourra se greffer à notre plan de relance », a répondu M. Jean Yves Gonthier, vice-président aux relations humaines de Forex, dans une lettre adressée aux employés.

Rejoint par le DEVOIR ÉCO-

NOMIQUE, M. Gonthier s'est refusé à commenter ce refus, soulignant qu'il s'agissait d'un dossier très chaud. Il a toutefois précisé que « cela ne signifie pas que la compagnie n'est pas intéressée à l'aide des employés, au contraire ». Il a encore ajouté qu'aucune rencontre entre les deux parties n'était prévue pour le moment.

Selon M. Gilbert Roussy, président du syndicat des employés, le refus de la direction viendrait surtout de l'une des conditions posées et qui exige que les livres comptables de la compagnie soient portés à leur connaissance et que soit accepté la présence d'un représentant syndical au conseil d'administration. Les travailleurs exigeaient également le rem-

boursement des sommes que l'entreprise leur doit.

« La compagnie a toujours été très discrète sur ses activités », a commenté M. Roussy. Celui-ci a par ailleurs signalé que l'information rendue publique par la société-mère, le Groupe Forex, une société inscrite à la bourse, était insuffisante pour eux.

En contrepartie, les travailleurs acquiesçaient à la demande patronale de consacrer 6 % de leurs salaires au refinancement de l'entreprise. Mieux encore, les travailleurs syndiqués à la CSN (20 % de tous les employés de la compagnie) s'étaient déclarés prêts à investir jusqu'à 8 % de leurs revenus pour un montant maximal de \$2,500 par employé.

« Il n'est pas question de revenir

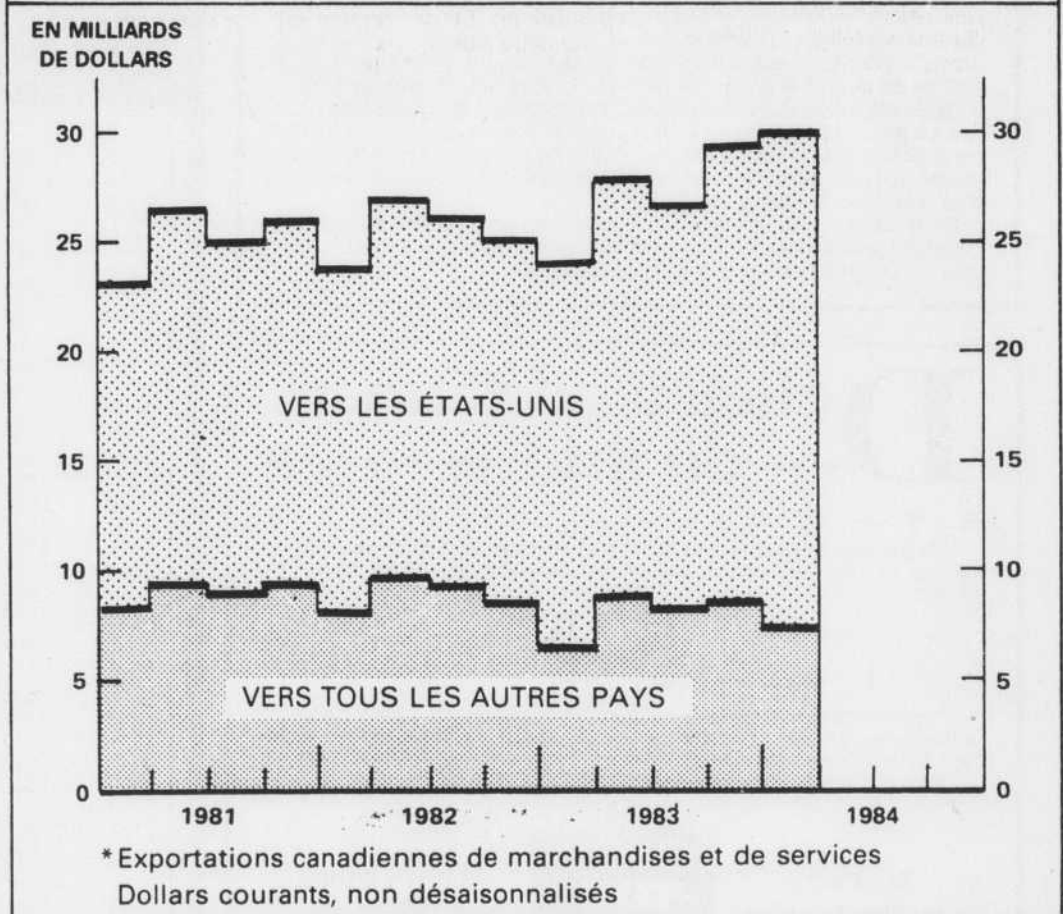
sur notre proposition », a commenté M. Roussy. « Nos conditions représentent le strict minimum que nous sommes en droit d'exiger compte tenu de l'implication financière que nous prenons dans la compagnie ».

Par ailleurs, Forex a obtenu hier un quatrième sursis. Les banques ont en effet repoussé l'échéance critique au 14 septembre prochain tandis que se poursuivent toujours activement les discussions concernant l'opération de sauvetage.

Forex, un important fabricant de bois de sciage du nord-ouest québécois, a cessé indéfiniment ses activités le 24 juillet dernier, lorsque ses principaux créanciers, les banques Nationale et Royale, ont rappelé sa marge de crédit de \$10 millions.

Les exportations canadiennes ont augmenté de 28 % au cours des quatre derniers trimestres

CROISSANCE DE L'EXPORTATION À LA FRONTIÈRE SUD*



* Exportations canadiennes de marchandises et de services
Dollars courants, non désaisonnalisés

également; les hypothèques fermées pour une durée de cinq ans monteront à 16 %, écrit-il, mais tous ces taux ne resteront pas élevés très long-

temps. D'ici à l'été prochain, il affirme qu'ils descendront en effet à un niveau inférieur aux taux actuels.

11%
(90-179 jours)
Intérêt à l'échéance

DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

12 1/2% (5 ans) **12 5/8%** (3 ans) **12 1/4%** (15 mois)

Intérêt annuel Intérêt annuel Intérêt à l'échéance

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

SUCCESSALES
Mtl/University: 1 100, University, 871-7200
Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl Ahuntsic: 382-8000
Laval/Chomedey: 587-6780
Rive-Sud / St-Hubert: 462-1880
Granby: 378-8461

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les frais de scolarité

FISCALITÉ

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Mme Marie-Andrée Chevalier est fiscaliste à la Banque Royale du Canada.

Pour bien des gens, septembre est synonyme de retour aux études avec tout ce que cela comporte en termes de déboursés. Il peut tout de même être réconfortant de savoir qu'une partie de ces frais peut être récupérée par le truchement de déductions fiscales. Ces déductions sont néanmoins soumises à certaines règles et, bien que celles-ci varient selon que les frais soient payés à des établissements d'enseignement situés au Canada ou à l'étranger, cet article ne se concentrera que sur les frais engagés au Canada.

Les dépenses suivantes se qualifient au titre de frais de scolarité pourvu que leur total excède \$ 100 : frais d'admission et de demande d'admission, frais d'utilisation d'une bibliothèque ou d'un laboratoire, frais d'examen, frais de confirmation, frais de délivrance d'un certificat, diplôme ou grade ainsi que les cotisations de membre ou de participation à des séminaires spécifiquement reliés à un programme d'études. Les frais d'activités parascolaires ne sont pas considérés comme des frais de scolarité, non plus que le coût des livres à moins que celui-ci ne soit inclus dans les frais d'un cours par correspondance.

Les frais de scolarité énumérés précédemment ne sont cependant déductibles pour fins d'impôt que dans la mesure où l'étudiant est inscrit dans un établissement d'enseignement admissible. À cette fin, les universités, collèges et écoles secondaires sont normalement considérés comme institutions admissibles ainsi que les établissements reconnus par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ou est dispensé d'un enseignement permettant d'acquiescer ou d'améliorer des connaissances nécessaires pour occuper un emploi.

À première vue, réclamer une déduction pour frais de scolarité semble donc assez simple pourvu que l'on soit inscrit à un cours admissible dispensé par un établissement lui aussi admissible. Il existe toutefois des éléments de planification intéressants.

Tout d'abord, les frais de scolarité à l'égard d'une période de 12 mois peuvent être déduits complètement dans l'année où cette période commence. Par exemple, des dépenses payées en septembre 1984 pour des cours s'échelonnant jusqu'en juin 1985 peuvent être déduites entièrement du revenu imposable de 1984. Si cela s'avère plus profitable, ces mêmes dépenses peuvent être réparties entre les années 1984 et 1985, habituellement sur la base du nombre de mois dans chacune des années où l'étudiant était inscrit à ce cours. Il est à noter que le choix de la période de déduction peut être modifié chaque année et peut même varier à l'intérieur de la même année pour des établissements d'enseignement différents, pourvu que les mêmes frais ne soient pas réclamés plus d'une fois. Ainsi, dans l'exemple précédent, les dépenses couvrant la période de septembre 1984 à juin 1985 pourraient être déduites en totalité en 1984, de même que des frais payés à un autre établissement pour des cours suivis de janvier 1984 à mai 1984.

Il va sans dire qu'une personne qui réclame une déduction pour des frais de scolarité doit fournir une preuve que de tels frais ont été réellement engagés. Les établissements d'enseignement admissibles émettent généralement des reçus accompagnés des certificats contenant les renseignements nécessaires de façon automatique. Lorsqu'un étudiant joint à sa déclaration d'impôt un certificat concernant des frais qu'il ne souhaite déduire qu'en partie dans l'année en cours, il suffit de l'indiquer au moyen d'une note sur le certificat. L'année suivante, le solde pourra être réclamé en indiquant que le certificat à l'appui de la déduction a été joint à la déclaration de l'année précédente.

Il est également important de remarquer que seul l'étudiant peut réclamer une déduction pour des frais de scolarité et ceci, même s'il n'a pas défrayé ces frais lui-même. Toutefois, cette règle ne s'applique pas lorsqu'un employeur paie ou rembourse les frais de scolarité d'un employé. Dans un tel cas, l'étudiant ne peut demander la déduction que s'il inclut la somme payée par son employeur dans son revenu.

En règle générale, un étudiant doit donc avoir gagné un certain montant de revenus pour que la déduction soit profitable, puisque ni ses parents, ni son conjoint ne peuvent se prévaloir de cette déduction. Par ailleurs, le fait que l'étudiant réclame lui-même ses frais de scolarité peut réduire suffisamment son revenu imposable pour permettre à ses parents de réclamer l'exemption pour personne à charge à son égard. À titre d'exemple, l'exemption prévue en 1984 pour un enfant de 18 ans à charge est de \$ 1,360 au niveau fédéral et est réduite du montant de revenu de cet enfant qui excède \$ 2,600. En supposant qu'un étudiant de 18 ans ait gagné un revenu de \$ 3,000 pendant l'année et ait encouru des frais de scolarité de \$ 500, non seulement ne paiera-t-il pas d'impôt lui-même mais ses parents pourraient réclamer entièrement l'exemption pour personne à charge de \$ 1,360.

En tenant compte des diverses exemptions personnelles disponibles, l'étudiant pourra donc choisir la période de 12 mois la plus avantageuse pour la réclamation de ses frais de scolarité.

La crise économique permanente du tiers-monde prouve qu'il faut modifier le système commercial international

GENÈVE, (AFP) — La crise permanente que traversent les pays en développement montre qu'une réforme du système des échanges et des paiements internationaux est nécessaire, déclare la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement), dans son rapport annuel publié à Genève.

Selon M. Gamani Corea (Sri-Lanka), secrétaire général de la CNUCED, la réforme de ces systèmes doit être orientée vers deux objectifs : d'une part la recherche du

plein emploi et d'autre part la croissance dans un « consensus en faveur du développement ». Les institutions internationales mises en place après la Seconde guerre mondiale telles que le FMI (Fonds monétaire international) ou la BRD (Banque mondiale), a-t-il ajouté, visaient surtout à assurer une stabilité économique et le plein emploi, la croissance n'étant considérée que comme un objectif secondaire.

La CNUCED ne fait pas de propositions concrètes dans son rapport — le quatrième depuis 1981 — concer-

nant la réforme du système monétaire et commercial international. « Ce n'est pas notre rôle », a déclaré M. Corea, en précisant que la CNUCED avait pour tâche de fournir le maximum d'informations économiques.

Les auteurs du rapport constatent notamment que la crise économique s'est « poursuivie, voire aggravée » dans la plupart des pays en développement, alors que les pays « développés à économie de marché » ont vu leur production augmenter de 2,3 % en 1983, et « sont en train de sortir de la récession la plus longue de l'après-guerre ».

En ce qui concerne le système commercial international, la CNUCED constate une « tendance à un recours accru » à des mesures de

type protectionnistes « de caractère discrétionnaire ». « De telles mesures, comme l'arrangement multilatéral, déclarent les auteurs du rapport, peuvent entraîner des dérogations à des règles du GATT » (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Enfin, en ce qui concerne le système des paiements internationaux, le principal changement intervenu, selon le rapport, concerne la composition des flux financiers internationaux dominés par les investissements privés et les prêts bancaires internationaux. Auparavant, note la CNUCED, les fonds publics étaient prédominants, dans les années 50. Cette évolution, note la CNUCED, a rendu le système financier « très vulnérable ».

Le Canada n'est pas prêt de changer ses lois sur la contrefaçon commerciale

TORONTO (PC) — Contrairement aux États-Unis, le Canada n'est pas prêt de changer ses lois sur la contrefaçon commerciale, a reconnu M. John Butler, conseiller au ministère fédéral de la Consommation.

Si quelqu'un est pris au Canada à reproduire frauduleusement une cassette par exemple, l'amende maximale ne peut être que de \$200, en vertu d'une loi remontant à 1924.

Aux États-Unis, pour le même délit, un individu peut être condamné à \$250,000 d'amende ou cinq ans de prison, ou les deux à la fois.

M. Jim Bikoff, président de la Coalition internationale contre la contrefaçon, a calculé que les compagnies américaines perdent annuellement entre \$6 et \$8 milliards à cause de produits étrangers contrefaits.



Imaginez-vous 4 fois millionnaire!

POUR LA SÉRIE DU 4 AU 9 SEPTEMBRE, GROS LOT MINIMUM À GAGNER:

4 MILLIONS\$

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!



*Marque officielle
© Association olympique canadienne 1967

SportSelect Baseball nest ni associé ni approuvé par les ligues Nationale et Américaine des équipes professionnelles de baseball

VOTRE C.A...

vous pouvez compter sur son appui

<p>ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables agréés 800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureau 1200, 861-1641 Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver Société affiliée: Tremblay, Vaillancourt & Associés</p>	<p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés 666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988</p>	<p>PRICE WATERHOUSE Comptables agréés 21 bureaux à travers le Canada 1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-9050</p>
<p>BOISJOLI, SABBAGH, SABBAG, ZIRI, MALKA Comptables Agréés L. Albert Boisjoli, C.A. — Maurice Sabbagh, C.A. — Michel M. Sabbagh, C.A. — Joseph Zirri, C.A. — Emile Malka, C.A. — Ross Whiteside, C.A. — Robert Boisjoli, C.A. — Christian Trépanier, C.A. 1440, rue Ste-Catherine, Bureau 525, Montréal, H3G 1R8, 861-5881 bureau de Toronto BOISJOLI, WHITESIDE & ASSOCIÉS</p>	<p>LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND comptables Agréés 630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 875-5140 2, Place Québec, Québec, G1R 2B5 (418) 522-7001 Membre du cabinet Cooper & Lybrand (International)</p>	<p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables agréés Tour de la Banque Nationale, bureau 1900 600, rue de La Gauchetière ouest Montréal (Québec) H3B 4L8 (514) 878-2691 Bureaux dans les principales villes du Québec Représentation au Canada et dans plus de 60 pays</p>
<p>CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON / CLARKSON, GORDON Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 975-6060 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550 Laval, H7T 1S9 (514) 337-8105 1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700 Québec, G1R 5G4 (418) 524-5151 Bureaux dans les principales villes du Canada Membres d'Arthur Young International Présent dans 68 pays</p>	<p>LAVALLÉE, BÉDARD & CIE 19 ouest, Le Royer, Suite 300, Montréal, H2Y 1W4 — 844-1153</p>	<p>RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables agréés Montréal-Toronto Associés-Résidents à Montréal Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A. 1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511</p>
<p>CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS Comptables agréés 1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531 Québec, Montréal, Hull, Chicoutimi, La Baie, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays Jean E. Auger, C.A. — Pierre Beaumont, C.A. — Robert P. Bélanger, C.A. — Camille Bergeron, C.A. — Pierre Bergeron, C.A. — Jean-Paul Bérubé, C.A. — André Biron, C.A. — Gérard Bias, C.A. — Rejean Blanchette, C.A. — Normand Boisvert, C.A. — Denis Boivin, C.A. — Roger Bovin, C.A. — Rosaire Bovin, C.A. — Ronald L. Calderon, C.A. — Yvon Carrier, C.A. — Guy Charette, C.A. — Gilles Chevalier, C.A. — Yvan J. Cloutier, C.A. — Robert N. Cockfield, C.A. — Gilles Couture, C.A. — Egidio Dallaire, C.A. — Raymond David, C.A. — Sylvio De Rose, C.A. — Jean L. Dusmesnil, C.A. — Jacques Fortier, C.A. — Alain Fortin, C.A. — André Gauthier, C.A. — André Gibeau, C.A. — Gilles Groulx, C.A. — Ghislain Hawey, C.A. — Michel Hébert, C.A. — Laurent M. Joly, C.A. — David H. Laidley, C.A. — Gilles Leduc, C.A. — Pierre Legault, C.A. — Roger Laurin, C.A. — Daniel Le Rossignol, C.A. — Pierre F. Ménard, C.A. — André Michaud, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Jacques Plante, C.A. — André Pleau, C.A. — Raymond Proulx, C.A. — Marc Renaud, C.A. — Robert M. Rennie, C.A. — Clément Roux, C.A. — Luc Simard, C.A. — Robert V. Staples, C.A. — Charles Tremblay, C.A. — Gilles Turcotte, C.A. — John B. Wight, C.A.</p>	<p>LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE. Comptables agréés Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Richard Tozman, C.A. — Harold Pinsky, C.A. 5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230</p>	<p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797</p>
<p>COGAN, LANDORI & DUBÉ Comptables agréés 3901 Jean-Talton O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851 Bureau à Ottawa</p>	<p>LIPPMAN PTACK Comptables agréés 6600 Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2A9 — (514) 341-5511 Membre: Groupe international des Cabinets de Comptables.</p>	<p>ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH, Comptables agréés Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinhartz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A. — Edifice C.I.L. 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125 Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780</p>
<p>COUPEL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK Comptables agréés 1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400 Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.</p>	<p>LLOYD, COUREY & BRUNEAU Comptables agréés Partie intégrante de Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés Comptables agréés Tour de la Banque Nationale, bureau 1900 600, rue de La Gauchetière ouest Montréal (Québec) H3B 4L8 (514) 871-8630 Bureaux dans les principales villes du Québec Représentation au Canada et dans plus de 60 pays.</p>	<p>SAMSON BÉLAIR Comptables agréés Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada Affiliation internationale Moore, Stephens & Co. Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515</p>
<p>JEAN-LOUIS DUROCHER Comptable agréé 839 est, rue Sherbrooke, Suite 100 Montréal, P.Q. H2L 1K6 — 527-8387</p>	<p>MAHEU NOISEUX Comptables agréés Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSalle, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Theftford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow Société internationale: Fox Moore International.</p>	<p>WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS Comptables agréés 770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100 Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél.: (514) 288-2020 335, rue De Rouville Belœil (Québec) J3G 1X1 Tél.: (514) 464-0300 38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0 Tél.: (514) 451-5374 Affilié à: Lavenhol & Howath Société nationale Membre de: Horwath & Horwath International avec bureaux affiliés à travers le monde.</p>
<p>ERNST & WHINNEY Comptables agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde 1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901</p>	<p>MALLETTE, BENOÎT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS 13 bureaux au Québec — Société nationale: Ward Mallette — Représentation internationale: Binder Diker Otte & Co 1, Complexe Desjardins - Suite 1800, Montréal, Québec H5B 1B2 — (514) 281-1850</p>	<p>MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430</p>
<p>HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables agréés 276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal, H2Y 1N3 — 845-9253 Bureaux: Montréal, Laval, Repentigny, Longueuil et Pointe-aux-Trembles</p>	<p>NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS Comptables agréés 1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311 2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400 Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.</p>	<p>PETRIE RAYMOND 1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740 Représentation internationale: JCI, Worldwide</p>
<p>POISSANT RICHARD Affilié à Thorne Riddell Comptables agréés 630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale: International KMG Klynveid Main Goedeler</p>	<p>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE Comptables agréés MONTREAL - TORONTO Jack E. Zitrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yoppe, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gerald A. Stan, C.A. — Stanley Wener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Dattchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Robert H. Zitrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. — Gilles Brouillet, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117</p>	<p>Ordre des comptables agréés du Québec 680, rue Sherbrooke ouest 7e étage Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone: (514) 288-3256</p>

Délicieux déjeuners du midi

REPAS COMPLETS

Notre chef cuisinier a créé pour vous une vaste sélection de plats du midi, à un prix très spécial, comprenant la soupe, le dessert maison et café.

À partir de seulement **525**

Pour vos dîners d'affaires ou entre copains, visitez notre salle à manger à l'ambiance amicale et un décor agréable ainsi que notre bistro verdoyant "La Détente" où il fait bon s'attabler. Goûtez aussi notre assortiment de salades délicieuses et nos sandwichs hors de l'ordinaire.

LE TOIT ROUGE

5440 est, rue Sherbrooke

Reservations 259-3748

CPG Certificat de placement garanti

Les CPG des FIDUCIAIRES c'est pour les gens comme vous...

Intérêts payés annuellement.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Sans frais minimum 500\$.	10 mois	12 1/8%	12%	12 1/2%	12 5/8%
	28 mois	12 5/8%	12 5/8%	12 5/8%	12 5/8%
Taux sujet à changement					

Appellez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253, ave McGill College
Metro McGill
(514) 878-3351

Centre commercial Place Rosemere
(514) 437-0710

6633 est, rue Sherbrooke
Metro Langelier
(514) 253-1720

Autres taux et termes disponibles De 30 jours à 5 ans.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Boeing et Airbus pourrait s'affronter sur un autre terrain

FARNBOROUGH (AFP) — Tous les partenaires d'Airbus Industrie sont d'accord pour que le prochain projet d'avion commercial européen soit un quadricoracteur long courrier, le TA-11, a déclaré lundi, à Farnborough, M. Bernard Lathière, administrateur général du consortium européen.

Cependant, a précisé le patron d'Airbus Industrie (regroupant Messerschmitt-Bölkow-Blohm pour la RFA, Aérospatiale pour la France, British Aerospace pour la Grande-Bretagne et Casa pour l'Espagne), le financement de ce nouveau programme n'est pas encore décidé. La stratégie d'Airbus Industrie, a-t-il

ajouté, se concentre actuellement sur l'Airbus court courrier A-320 de 150 places qui devrait effectuer son premier vol au printemps 1987.

M. Lathière a estimé devant la presse, au Salon aéronautique de Farnborough, que le projet de TA-11 de 200 places, sur lequel Airbus poursuit ses études, ne sera pas le concurrent direct du Boeing 747 (400 places au minimum), mais il offrira un meilleur coût d'exploitation que les long-courriers actuels.

M. Lathière n'a cependant pas voulu faire de commentaire sur l'information selon laquelle la compagnie américaine Pan Am aurait pris

en leasing une dizaine d'Airbus A-300. Il s'est contenté de confirmer l'existence de négociations avec Pan Am. Mais, selon Airbus, Boeing est aussi en négociation avec la compagnie américaine.

Selon Airbus Industrie, il existe actuellement quelque 5,700 avions commerciaux à réaction à l'exception des appareils de moins de 80 sièges et des pays de l'Est. Sur ce total, de nombreux avions devraient être retirés du service dans une vingtaine d'années. Avec la progression du trafic, le marché total avant l'an 2,000 devrait être de 7,800 appareils, soit un marché de quelque 440 milliards de dollars.

Comme Boeing, Airbus estime actuellement que le marché des avions de ligne connaît depuis le début de l'année une reprise.

La société américaine General

Electric a présenté, dimanche, au salon aéronautique de Farnborough, un nouveau projet de moteur à hélices (propfan), qui pourrait remplacer dans l'avenir les réacteurs des avions gros-porteurs.

Selon General Electric, ce nouveau type de moteur, muni de deux séries de pales tournant à contre sens, devrait permettre des économies de carburant de 40% à 60% par rapport aux avions à réaction actuels.

Ces nouveaux moteurs, qui seraient montés à l'arrière des avions, pourraient voir le jour dans les années 1990 pour équiper des appareils bi-moteurs de 120 à 160 passagers.

Des premières expérimentations doivent avoir lieu dès l'année prochaine dans le cadre d'un accord avec la NASA, qui a accordé 20,4 millions de dollars à General Electric

pour effectuer des recherches sur ce programme.

Pour sa part, le premier vice-président de la compagnie aéronautique américaine Boeing, M. Joseph F. Suter, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'un Boeing 727, équipé de ces propfans, devrait effectuer un premier vol en 1986.

De son côté, Airbus Industrie estime qu'il s'agit là d'un tigre en papier.

Selon Airbus Industrie, ce nouveau moteur, dont les deux séries d'hélice tournent en sens contraire, ne sera pas prêt pour équiper les Airbus Industrie, qui a connu depuis deux ans des difficultés pour vendre ses bi-réacteurs, estime cependant que la vingtaine d'inventeurs devrait trouver des acheteurs dans six à 10 mois.

Des négociations, a ajouté M. Lathière, ont lieu avec des compagnies notamment américaines à ce sujet.

Importations de textile

Le Canada et d'autres pays accusent les USA

GENÈVE (AP) — Le Canada, le Japon et le Marché commun européen ont fait bloc mardi avec les exportateurs de textiles du tiers monde pour demander le retrait des règlements américains qui, estiment-ils, feraient baisser les ventes et affecteraient le commerce en haussant les droits d'importation.

Selon des sources proches d'une réunion à huis clos du Comité textile du Gatt (Accord général sur le commerce international et les tarifs douaniers), les protestataires craignent que les nouveaux règlements américains, qui doivent entrer en vigueur le 31 octobre, n'affectent les affaires dans leurs pays.

Les critiques ont en fait isolé les

États-Unis, qui ont soutenu que leurs règlements étaient conformes à l'entente dite multi-fibres des 51 membres du Gatt qui limite le commerce des textiles et des vêtements.

La réunion avait été organisée sur l'ordre des exportateurs de textiles du tiers monde.

Les 28 pays, parmi lesquels Hong Kong, la Corée du Sud et la Chine, ont qualifié les mesures américaines de discriminatoires en soulignant qu'elles avaient été inspirées par des motifs de politique intérieure.

Les règlements devaient entrer en vigueur vendredi mais le gouvernement américain les a reportés au 31 octobre.

Nestlé achète Carnation pour plus de \$3 milliards

NEW YORK (AP) — La société anonyme Nestlé a fait savoir mardi qu'elle avait convenu d'acquiescer Carnation Co. pour plus de \$3 milliards au comptant en fusionnant les deux entreprises de produits alimentaires.

Carnation, une compagnie de produits laitiers de Los Angeles, a déclaré que son conseil d'administration avait approuvé à l'unanimité l'offre de la société suisse et recommandé à ses actionnaires d'accepter le prix de \$83 l'action.

Le montant de la transaction est légèrement supérieur à \$3 milliards si l'on tient compte des 34,86 millions

d'actions ordinaires en circulation, des options en circulation pour acquiescer 965,542 actions, et des obligations en circulation convertibles en 479,974 autres actions, d'après les documents adressés à la commission de surveillance des opérations boursières.

L'entente comprend également une disposition par laquelle Nestlé pourra acquiescer 9,4 millions d'actions Carnation (27% des actions ordinaires) à \$83 l'unité au comptant, de certains porteurs détenant de gros paquets de titres, entre autres un trust appartenant à la famille de E.A. Stuart.



En plus des négociations et des démonstrations qui caractérisent les salons aéronautiques, celui de Farnborough, en Angleterre a été témoin de l'écrasement hier d'un appareil de type Buffalo, fabriqué par De Havilland. L'accident s'est produit à l'atterrissage de l'appareil qui venait d'exécuter une démonstration. Les deux membres de l'équipage s'en sont tirés indemnes. (Laserphoto AP)

Les pays de l'axe sud-sud veulent mettre sur pied un système global préférentiel

CARTHAGÈNE, Colombie (AFP) — Les travaux de la troisième réunion du groupe des 77 sur la Coopération économique des pays en voie de développement ont commencé mardi à Carthagène (côte caraïbe colombienne) par

l'étude d'un rapport sur la constitution d'un système global préférentiel.

Selon M. Porfirio Muñoz Ledo, ambassadeur du Mexique aux Nations unies, et président du groupe des 77, le système global préférentiel

qui facilite les importations en provenance des pays en développement est une priorité majeure des 77 qui va mettre à l'épreuve les possibilités des pays en voie de développement d'agir, dans le système des Nations unies, dans le do-

main de la coopération sud-sud, sans obstructions ni interférences inopportunes d'autres groupes de pays.

M. Muñoz a souligné les progrès accomplis dans ce domaine depuis la première réunion des experts en 1980, notamment en matière de normes pour l'extension de concessions négociées, normes d'origines, procédures pour traitement spécial en faveur des pays les moins avancés, etc. Mais, selon le président des 77, il reste encore beaucoup de chemin à faire.

La journée de lundi

avait été consacrée à l'inauguration de la conférence par le président colombien Belisario Betancur et à la désignation de deux commissions.

La première de ces commissions examinera jusqu'à vendredi les grands thèmes de la coopération sud-sud qui ont fait l'objet de réunions depuis le lancement en 1981 du programme d'action de Caracas. Parmi ses objectifs figure le projet de création de la Banque du sud, thème central de la réunion préparatoire à la conférence de Carthagène qui s'est tenue la semaine dernière à Caracas.

La conférence de Caracas a recommandé la constitution d'un groupe d'initiative et approuvé un schéma modifié du projet initial de Banque des pays en développement.

Les pays arabes producteurs de pétrole qui, à l'exception de l'Algérie et de l'Égypte, n'avaient jusqu'à présent jamais participé à la discussion sur ce thème, sont pour la plupart représentés à Carthagène. Leur attitude dans la discussion du rapport préparé à Caracas est très attendue, et, selon un délégué arabe, le projet de Banque du sud, avant de voir le jour, devra encore subir bien des modifications.

ABRI FISCAL

IMMEUBLE CLASSE 31

GROUPE "LE DOMAINE"

IMPORTANT: Pourquoi ne pas profiter immédiatement de ce placement de premier choix quand vous avez droit à une **RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE SUR VOTRE SALAIRE?** Aucun comptant n'est nécessaire. **FINANCEMENT À 100% PAR LA BANQUE.**

GROUPE DE PLACEMENT: Vous faites partie d'un groupe de placement qui se porte acquiescer d'un complexe immobilier RENTABLE. La gestion de ce complexe pourra être confiée à des professionnels dans le domaine.

NOUVEAU DOSSIER: 60 grands logements: Revenus garantis pour les trois premières années. Investissez immédiatement dans un projet offrant de grands avantages et vous procurant un abri fiscal de l'ordre de *3 087\$ à 5 142\$ pour l'année 1984.

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC. Nous sommes dans l'immobilier depuis plus de 11 ans et nous nous spécialisons dans la FISCALITÉ IMMOBILIÈRE depuis plus de 4 ans. Nos nombreux clients satisfaits sont notre fierté. Nous travaillons de pair avec l'une des plus importantes banques au Canada.

"L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI CROIENT À LA RÉALISATION DE LEURS RÊVES"
"AGISSEZ MAINTENANT"

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.
Fiscalité et courtage immobilier
(418) 659-6900
(514) 281-1866

*Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions personnelles.

NOMINATION



Jacques Langevin
M. Hervé Belzile, président du Conseil d'administration de l'Opéra de Montréal, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques Langevin, directeur général de l'Opéra de Montréal, au poste de Commissaire de l'Association internationale du théâtre lyrique. Le 2e congrès international du théâtre lyrique se tenait du 3 au 9 août dernier à Vérone, en Italie. M. Langevin y représentait l'Opéra de Montréal à titre de conférencier invité.

LOPÉRA DE MONTRÉAL

CP RAIL NOMINATION



E.V. DODGE
On a annoncé la nomination, à CP Rail, de M. E.V. Dodge au poste de vice-président adjoint, Commercialisation.

M. Dodge était auparavant directeur général, Commercialisation et ventes, à Vancouver; il aura désormais la responsabilité de la commercialisation et de la détermination des prix pour le réseau. Il sera en poste au siège social du réseau, à Montréal. La nomination prend effet le 1er septembre.

Banque Continentale du Canada				
ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS (SOUS RÉSERVE D'UNE VÉRIFICATION)				
	(MILLIERS DE DOLLARS)			
	Pour le trimestre terminé le 31 juillet 1984	Pour le trimestre terminé le 31 juillet 1983	Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1984	Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1983
Revenu d'intérêt				
Revenu de prêts, à l'exclusion des baux	\$ 129,642	\$ 100,124	\$ 349,922	\$ 294,279
Revenu du financement de baux	5,756	8,077	18,721	26,327
Revenu de titres	15,257	9,984	49,157	34,120
Revenu de dépôts à d'autres banques	4,865	3,792	9,887	12,622
Total du revenu d'intérêt, y compris les dividendes	\$ 155,520	\$ 121,977	\$ 427,687	\$ 367,348
Frais d'intérêt				
Intérêts sur les dépôts	\$ 110,080	\$ 71,485	\$ 291,194	\$ 209,743
Intérêts sur les débiteurs bancaires	579	581	1,742	1,750
Intérêts sur les engagements, autres que des dépôts	13,515	20,927	46,179	72,463
Total des frais d'intérêt	\$ 124,174	\$ 92,993	\$ 339,115	\$ 283,956
Revenu net d'intérêt	\$ 31,346	\$ 28,984	\$ 88,572	\$ 83,392
Provision pour pertes sur les prêts	7,350	5,625	20,650	16,875
Revenu net d'intérêt, après la provision pour perte sur les prêts	\$ 23,996	\$ 23,359	\$ 67,922	\$ 66,517
Autres revenus	4,378	4,361	12,966	9,604
Revenu net d'intérêt et autres revenus	\$ 28,374	\$ 27,720	\$ 80,888	\$ 76,121
Frais autres que des frais d'intérêt				
Salaires	\$ 12,187	\$ 11,931	\$ 35,408	\$ 34,769
Contributions aux caisses de retraite et autres charges sociales	793	1,117	2,280	3,220
Frais de locaux et du matériel y compris l'amortissement	6,573	5,786	18,598	16,526
Autres frais	5,601	5,327	17,306	15,627
Total des frais, autres que les frais d'intérêt	\$ 25,154	\$ 24,161	\$ 73,592	\$ 70,142
Revenu net avant la provision pour les impôts sur le revenu	\$ 3,220	\$ 3,559	\$ 7,296	\$ 5,979
Provision pour les impôts sur le revenu	(706)	14	(3,331)	(4,024)
Revenu net pour l'exercice	\$ 3,926	\$ 3,545	\$ 10,627	\$ 10,003
Dividendes sur les actions privilégiées	935	141	1,220	454
Revenu net attribuable aux actions ordinaires	\$ 2,991	\$ 3,404	\$ 9,407	\$ 9,549
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	13,597,408	13,596,743	13,597,408	13,596,743
Revenu net par action ordinaire	\$ 0.22	\$ 0.25	\$ 0.69	\$ 0.70



SYMBÔLE D'ACTION

Pour le financement des entreprises, des outils efficaces

Si vous planifiez le financement de votre entreprise et que vous envisagez d'émettre du capital-actions ou des obligations pour distribution publique ou privée, nous pouvons vous aider.

La Fiducie du Québec est en mesure de vous offrir les services de support spécialisés relatifs tant aux financements privés que publics, peu importe le type de financement que vous désirez utiliser.

Qu'il s'agisse de mandats d'agent de transfert, de registraire, d'agent payeur d'intérêts et de dividendes ou d'un acte de fiducie, vous pouvez compter sur nous. Nous avons l'expertise nécessaire et les systèmes administratifs requis.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut vous aider en matière de financement hypothécaire, d'administration et de garde de titres et de gestion de caisses de retraite et de portefeuilles.

Fiducie du Québec
Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

3^e SALON ANNUEL DU COMMERCE INTERNATIONAL DU BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL

LE MONDE: VOTRE MARCHÉ

LES 12 & 13 SEPTEMBRE 1984, De 10h à 18h AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Les exposants suivants sont à votre disposition pour céder une rencontre lors du salon avec vous et/ou votre représentant:

Affiliated, Agents en Douane Ltée	Gilles Remillard	288-1211
Banque de Commerce Canadienne Impériale	Normand B. Massé	876-2365
Banque Nationale du Canada	Jean-Louis Saumure	394-6558
Consulat Général des Pays-Bas	Hein J. De Vries	849-4247
Courtiers en Douanes Allports Ltée	Simon Dadouche	288-3225
Office commercial du Portugal	Armando Godinho	282-1264
SCAC/FPS Transitaires Internationaux	Carlos Di Salvia	631-2730
Société de l'expansion des exportations	Hubert Chénier	878-1881

Pour plus de détails sur les activités, ateliers, et déjeuners spéciaux, ou pour recevoir votre invitation au salon, veuillez communiquer avec le Centre d'Information du BCM au 878-4651.

TELEPHONIC COMMUNICATIONS

TORONTO (PC) - Les cours étaient à la hausse hier à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a clôturé sur un gain de 0,38 point et marquant 2389,19 au terme de la séance.

Quelques 800 millions d'actions ont été traitées. Dans les industries, Dome Petroleum gagne 30 cents à \$3,20. Majestic Contractor 25 cents à \$3,25.

Dans les mines, Sonora Gold gagne 1 3/8 à \$3-8. Nova Beaucage quatre cents à 33 cents et Energy and Resources un cent à 96 cents.

Dans les pétroles, Warren Exploration gagne trois cents à 27 cents. Tudor Energy 35 cents à \$3,90 et Oakwood A 15 cents à 47,5. Ulster Pete abandonne quatre cents à \$1,36 et Drummond Pete deux cents à 40 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

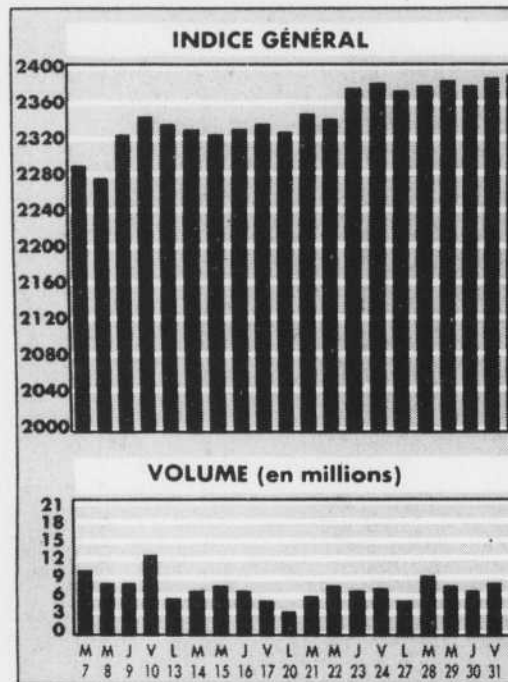
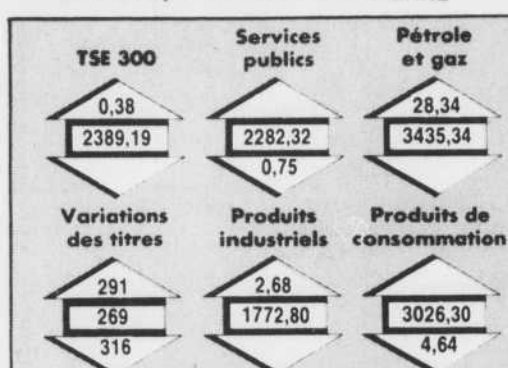


Table of stock market data for various companies including A.G.F.M., A.M.C., A.P.C., etc. Columns include company name, price, and change.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data including AGF Group, Amel Fund, Cdn Gas, etc. Columns include fund name, price, and change.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Amoco, Amstar, Amstar, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Yentes Haut Bas Firm. Ch.

Table of stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - Un regain des inquiétudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt a fortement pesé sur Wall Street, hier, dans un marché calme.

L'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 121,34, en baisse de 12,03 points.

Quelques 61 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre de baisses a dépassé celui des hausses: 1.069 contre 473. 933 titres ont été échangés.

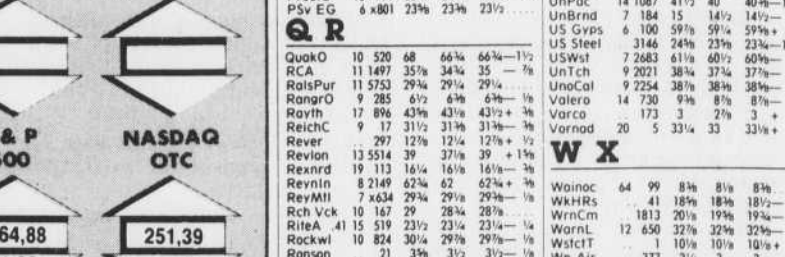
Selon les analystes, les milieux boursiers craignent que les taux d'intérêt ne recommencent à monter dans les prochaines semaines, bien que l'expansion économique semble se ralentir, comme espéré.

Ces craintes émanent, indiquent les observateurs, de certains indices selon lesquels aussi bien le gouvernement que l'industrie vont accroître leurs emprunts au quatrième trimestre.

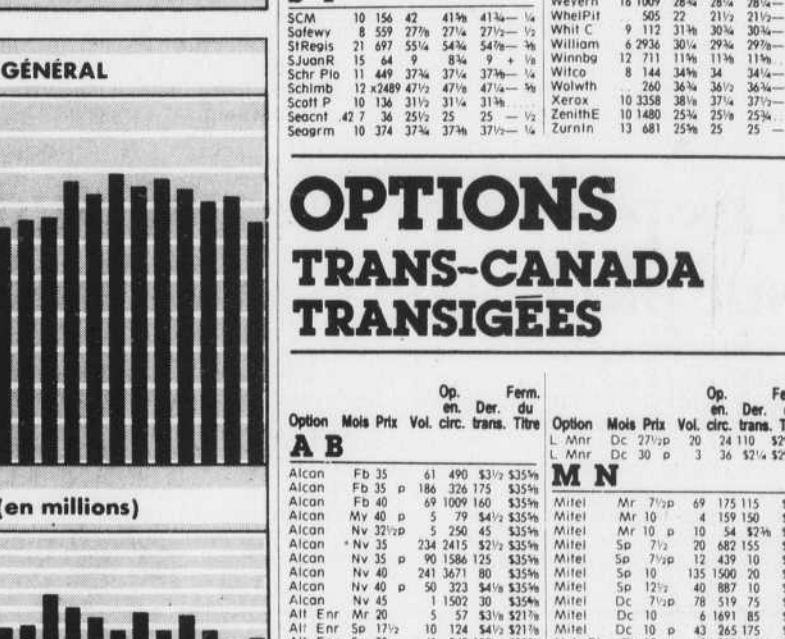
À l'ouverture, le Dow Jones a perdu 1 1/2 à 48,34. Quaker a chuté de 1 1/2 à 63,34. Revlon a gagné 1 1/2 à 38,78. Owens Illinois a monté de 1/2 à 42,14. Caterpillar a progressé de 1/4 à 39,18.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake a perdu 1 1/8 à \$20,34, Alcan 3/8 à \$27,38 et Seagram Co. 1/4 à \$37,12. Ashland Oil a gagné 1/4 à \$25, Canadian Pacific Enterprises 1/4 à \$17,78 et Westcoast Transmissions 1/8 à \$10,18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GÉNÉRAL



OPTECHS TRANS- CANADA TRANSIGÉES

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

AB

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

CD

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

EF

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

GH

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

IJ

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

KL

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

MN

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

OP

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

QR

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

ST

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

UV

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

WX

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

YZ

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

ZZ

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

AAA

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

AAA

Op. Der. Ferm.

Option Mois Prix Vol. Op. Der. Ferm.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a été de 0,01 point, à 116,93.

Les échanges ont porté sur 1.644.992 actions, au lieu de 1.103.694 vendredi dernier.

Les forestiers ont gagné 1,39 à 140,42, les industriels 1,24 à 113,88, les bancaires 0,14 à 104,80, les services publics 0,12 à 112,28 et les pétroliers 0,02 à 135,06, tandis que les minières perdaient 1,08 à 119,76.

Dome Petroleum a gagné 30 cents à \$3,20 dans un volume de 120.684 actions traitées. Echo Bay Mines a été de 5-8 à \$11-4 et 236.250 unités ont changé de main.

Molson A a perdu 1-2 à \$17-8, Alcan 3-8 à \$35-3-4, Noranda Inc. 1-4 à \$21-1-2, Placer 1-4 à \$23 et Asamera Inc. 1-3 à \$12-1-2, mais Dome Mines a gagné 1-4 à \$12-7-8, Gulf Canada 1-4 à \$18-3-4, Northern Telecom 3-4 à \$53-1-4 et Bank of Montreal 1-8 à \$23-1-2. Bell Canada Entreprises était stationnaire à \$33-1-2, CP Ltd à \$47-5-8, Imperial Oil A à \$41-7-8 et Royal Bank à \$28.

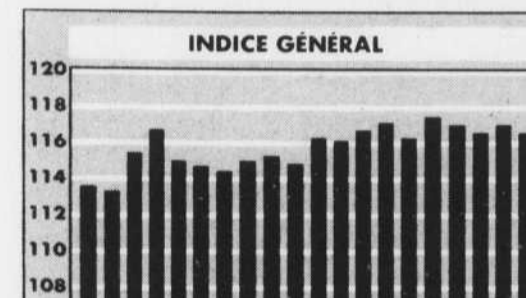
Au total 98 titres sont en hausse, 97 en baisse et 74 inchangés.

Dans les juniors, Menora-Resources gagne deux cents à 76 cents, Yorbeau Resources perd deux cents à 83 cents, et Bronsan gagne 0,5 cent à 32,5 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: XCM MARCHÉ, XHYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE. Values: 116,93, 0,02, 104,80. Includes variations of titles and volume in millions.

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



Options

Table of options for various stocks including Agnico, Alcan, and Noranda, listing call and put options with prices.

Devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Europe, and Asia.

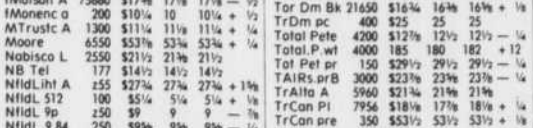
L'OR

Table of gold prices in various currencies and units.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER

76,96 CENTS US



Options

Table of options for various stocks including Agnico, Alcan, and Noranda, listing call and put options with prices.

Devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Europe, and Asia.

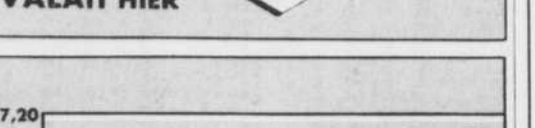
L'OR

Table of gold prices in various currencies and units.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER

76,96 CENTS US



Options

Table of options for various stocks including Agnico, Alcan, and Noranda, listing call and put options with prices.

Devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Europe, and Asia.

L'OR

Table of gold prices in various currencies and units.

TAUX D'INTERET

INSTITUTIONS

Table of interest rates for various institutions including Fidelity, Royal, and others, listing rates for different terms.

Options

Table of options for various stocks including Agnico, Alcan, and Noranda, listing call and put options with prices.

Devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Europe, and Asia.

L'OR

Table of gold prices in various currencies and units.

Options

Table of options for various stocks including Agnico, Alcan, and Noranda, listing call and put options with prices.

Devises

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Europe, and Asia.

L'OR

Table of gold prices in various currencies and units.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Selon le directeur Jacques Lyrette

Le Centre fédéral sur l'automatisation des lieux de travail sera un véritable courtier en information

(PC) — Les Canadiens doivent monter à bord du train du changement technologique s'ils ne veulent pas se retrouver complètement dépassés, affirme le responsable du Centre canadien sur l'automatisation des lieux de travail.

«Si nous y parvenons, alors nous serons de la partie», lance Jacques Lyrette, directeur du centre fédéral qui ouvre ses portes en septembre prochain à Montréal.

La moustache pimpante, M. Lyrette, un ingénieur de 39 ans spécialiste de l'informatique explique que si l'utilisation de robots et d'ordinateurs dans le domaine de la production industrielle est un fait accompli, l'automatisation des bureaux en est encore au stade de la petite enfance.

«La technologie actuellement utilisée dans les bureaux est grossière, fait-il remarquer. Mais en 1990, on trouvera sur le marché des ordinateurs capables de traiter différentes hypothèses, des données spéciales; ils seront même plus utiles lorsqu'il s'agira de prendre des décisions tout en devant tenir compte de circonstances particulières.

«Un peu plus tard, prévoit-il, disons vers



1995, on introduira des systèmes auto-enseignants, des outils de gestion qui pourront tirer la leçon de leurs propres erreurs et de leur expérience.

Selon lui, le centre sur l'automatisation sera l'endroit idéal pour obtenir de l'information sur l'évolution de ce secteur, les résultats des plus récentes recherches sur l'équipement, le logiciel.

Le centre sera en quelque sorte un courtier en information, tra-

vaillant à la fois avec des institutions canadiennes et étrangères. «Les renseignements dont il disposera devraient être utiles aux manufacturiers de matériel d'ordinateur, en particulier les petites entreprises qui pourront s'en servir pour mieux planifier leurs projets de recherche».

«Nous ne prévoyons pas nous lancer nous-mêmes dans le développement de nouveaux produits, à moins que quelqu'un de l'industrie

ne nous demande notre aide sur une base coopérative». Cependant, l'organisme disposera d'un budget substantiel destiné à l'aide à la recherche dans l'entreprise privée.

M. Lyrette ne croit pas que le centre devrait mener des recherches pour le plaisir de faire de la recherche. «Notre travail doit avoir des applications pratiques et nous devrions nous impliquer dans des secteurs d'où les compagnies privées sont ab-

sentes», dit-il.

Le centre effectuera également des études sur les conséquences sociales et organisationnelles de l'introduction de la technologie dans les milieux de travail. «puisque, nous fait-il remarquer, personne ne s'occupe de cela à l'heure actuelle».

Le centre se penchera en outre sur l'effet de la disparition d'emplois causée par les changements technologiques. M. Lyrette considère qu'il faudra s'organiser pour que ceux qui perdent leur emploi puissent demeurer productifs, payer des taxes et financer les services dont la société a besoin pour survivre.

L'ingénieur estime qu'il a beaucoup d'avantages à situer le centre à Montréal. La ville possède quatre grandes universités et le gouvernement fédéral est à bâtir un nouveau centre d'entraînement en robotique à Ste-Thérèse, en périphérie de la métropole.

De plus, une grande part de la nouvelle technologie au Canada a été conçue et développée à Montréal et plusieurs compagnies spécialisées dans ce domaine y ont des centres de recherche.

Sur les 110 employés

qui formeront le personnel du centre sur l'automatisation, 80 se consacreront uniquement à la recherche. La moitié d'entre eux seront des

fonctionnaires, le reste provenant des universités et de l'entreprise privée.

La combinaison créera, selon M. Lyrette,

des liens étroits entre les universitaires, l'industrie et le gouvernement, ce qui devrait stimuler les échanges en matière de technologie.

«Il y aura suffisamment de gens en contact les uns avec les autres pour susciter une sorte de synergie à l'échelle nationale», conclut-il.



dérivez-
vous

Amenez-vous
au 1570, CKLM.

CKLM
am
1570

MICHEL DESROCHERS
anime Les Matins LM
de 6h à 9h, du lundi au vendredi

Devant le nombre grandissant de cas d'empoisonnement Ottawa révisera en profondeur la loi sur l'étiquetage des produits dangereux

OTTAWA (PC) — Près de 15 ans après que la législation fédérale ait imposé aux manufacturiers un étiquetage de tous les produits potentiellement dangereux, les Canadiens continuent à prendre des surdoses de médicaments, à se vaporiser avec des pesticides et à boire des solvants de nettoyage.

Ce n'est pas sans raison que le ministère de

la Consommation tente de savoir pourquoi des milliers de personnes ignorent tout simplement la signification des symboles conçus dans le but de les protéger.

Le ministère révisera en profondeur les modalités de cette législation, cette année, dans l'espoir de découvrir pour quelle raison l'application de ces règlements n'est pas efficace et pour s'assurer

de nouveaux produits mis sur le marché n'y soient pas soustraits.

La nouvelle réglementation ne sera pas complétée avant décembre prochain et on prévoit qu'elle ne pourra être appliquée avant 1985.

Une enquête du ministère de la Santé a démontré qu'il y eut plus de 80,000 cas d'empoisonnement au Canada, en 1982, contre environ 50,000 en 1970, année au cours de laquelle la loi sur l'étiquetage des produits dangereux entra en vigueur.

Seulement la moitié des 80,000 victimes d'empoisonnement étaient trop jeunes pour plaider l'analphabétisme. Les

autres n'ont tout simplement pas pris garde aux étiquettes qui leur auraient appris que ces produits pouvaient brûler, dissoudre ou empoisonner.

Les décès dus aux empoisonnements ont été relativement faibles en 1981 — seulement 245 — mais les autorités attribuent cela à une amélioration des techniques médicales, à l'intervention plus rapide des ambulanciers et à la création d'un plus grand nombre de centres de traitement des intoxications.

Aucune étude précise n'ayant été faite sur l'étiquetage des produits dangereux, les autorités sont dans l'impossibilité

de dire si les produits étiquetés représentent une grande partie des cas d'empoisonnement.

Aux ministères de la Consommation et de la Santé, on croit que cet étiquetage n'a plus l'impact qu'il avait lorsqu'il a été créé, tout comme les «avis de danger» sur les paquets de cigarettes n'influencent plus les fumeurs.

Noreen Bilodeau, infirmière-chef du Centre de contrôle des intoxications, à Ottawa — 10,000 cas traités l'an dernier — affirme que c'est souvent seulement après qu'un accident soit arrivé que les victimes notent que le produit incriminé était étiqueté «dangereux».



Détachez-vous!

En plaçant aujourd'hui des **coupons détachés** d'obligations garanties par l'État dans un **REER autogéré de McNeil, Mantha, Inc.**, vous prenez fermement contrôle de votre avenir financier personnel, et vous vous épargnez des années d'incertitude sur la valeur de vos économies le jour où vous en aurez vraiment besoin. Dès la minute où vous en prenez possession, les coupons détachés vous permettent de connaître à un cent près, le montant qu'ils vous rapporteront le jour de l'échéance.

De plus, grâce à l'**immunité fiscale** que procure un REER, chaque dollar durement gagné que vous y placez, est investi d'une force multiplicatrice impressionnante: vous **doublez, triplez, voire décuplez** votre placement initial, selon les échéances!

Échéance	Prix d'achat	Valeur à l'échéance	Rendement composé semestriel
7 Oct. 1991	2 705.43 \$	6 500 \$	12.75 %
7 Oct. 1994	1 867.26 \$	6 500 \$	12.75 %
7 Oct. 1998	1 101.82 \$	6 500 \$	13 %
7 Oct. 2001	755.11 \$	6 500 \$	13 %
7 Avril 2003	9 787.00 \$	100 000 \$	12.90 %

Province de Québec 13 % — Sous réserve de disponibilité — Règlement: 4 Sept. 1984.

Un investissement ultra-sécuritaire, une performance vertigineuse!

Pour plus d'informations concernant les coupons détachés, et/ou une évaluation professionnelle de vos objectifs financiers personnels, veuillez communiquer avec notre **Service-Conseil des REER autogérés**, à l'un des trois bureaux suivants:

Montréal 875-4810 Québec 647-4026 St-Hyacinthe 773-1520

Ou remplissez et retournez ce coupon; nous vous contacterons dans les meilleurs délais:

MC NEIL MANTHA

Nom _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Téléphone au domicile _____ Au travail _____
 Avez-vous déjà un REER autogéré? _____

McNeil, Mantha, Inc.
 1080 Beaver Hall, suite 200
 Montréal, Québec H2Z 1S8
 Attention: Jean-Guy Champagne

D'UNE TOUR À L'AUTRE

Si vous venez nous voir à la Tour Sud, et que vous ne nous trouvez pas, ce n'est pas un mauvais tour que nous vous jouons.

C'est que nous avons plus d'un tour dans notre sac et, qu'en un tour de main... nous avons changé de tour!

Alors, prenez note de notre nouvelle adresse
2, Complexe Desjardins
Bureau 3100, Case postale 95
Montréal, Québec H5B 1B2
 Tél.: (514) 281-1850
 Téléc.: 05-25426

Et que cela ne vous empêche pas de venir faire un tour... à la Tour Est.

À bientôt.

Mallette
Benoit
Boulangier
Rondeau & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS

M Mallette
Major
Martin
Conseillers en administration

MBCO
Syndic & gestionnaire

École des
Hautes Études
Commerciales

HEC

Affiliée à
l'Université de Montréal

QUELLES
SONT
VOS
AMBITIONS
?

changer d'emploi pour vous intégrer davantage au monde des affaires.
 obtenir une promotion au sein de votre entreprise.
 adjoindre à votre expérience de travail les plus récentes connaissances en gestion

Les
9 certificats
en gestion de H.E.C.
vous permettent d'atteindre votre but.

Conçus pour répondre à vos attentes, ces programmes d'études mettent l'accent sur la pratique, dans la spécialité qui vous intéresse, tout en vous donnant la formation universitaire qui vous manque. Mieux encore: dans bien des cas, ils peuvent vous ouvrir la voie menant aux examens d'agrément de 15 associations professionnelles.

H.E.C. a probablement un certificat, parmi les suivants, qui correspond à vos besoins, vos intérêts et même vos disponibilités, les cours se donnant le soir ou les fins de semaine. Vous pouvez donc étudier tout en continuant de travailler.

1. Comptabilité I
2. Comptabilité II
3. Gestion d'entreprise
4. Gestion de la production et des opérations
5. Gestion des coopératives
6. Gestion du marketing
7. Gestion des ressources humaines
8. Gestion financière
9. Systèmes d'information

Admission du trimestre d'hiver 1985
jusqu'au vendredi 28 septembre 1984

Conditions d'admission
OU • 3 ans d'expérience pertinente
• un diplôme d'études collégiales

Pour renseignements et formulaires, s'adresser au
Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal, Québec H3T 1V6

Tél.: (514) 343-4450

H.E.C.: la gestion à la mesure de votre ambition

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'Afrique australe connaît de graves problèmes économiques

HARARE (Reuter) — Aussi divers et contrastés que soient les États d'Afrique australe, leur situation économique va du maussade au catastrophique, et les années 1980 se présentent jusque-là comme un chapitre sombre de leur histoire.

Dans des capitales aussi différentes que Maputo, au Mozambique, et Lusaka, en Zambie, de longues files d'attente s'étirent devant des magasins aux étagères dépourvues, qui vendent au compte-gouttes des produits aussi essentiels que le pain et le savon.

Quant au Zimbabwe, le rationnement de l'eau est devenu chose courante depuis trois ans en raison d'une sécheresse qui a transformé le « grenier à blé » de la région en importateur de vivres.

Ces deux dernières années, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe ont dévalué leurs monnaies. Le Mozambique cherche à rééchelonner sa dette extérieure, et la Zambie ne devrait pas tarder à le suivre.

Dans l'ensemble de la région, les sujets à l'ordre du jour sont la baisse des cours des matières premières, les mesures d'austérité et les pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI).

La Conférence de coordination pour le développement en Afrique australe (SADCC), regroupant depuis 1980 neuf pays dont le but est de diminuer leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud, n'a jusqu'ici guère réussi à promouvoir la coopération régionale, ses membres devant affronter crise sur crise.

Pour le Zimbabwe, l'un des derniers-nés de la région, la réalité économique s'est montrée sous un jour particulièrement dur ces trois dernières années.

Lors de son indépendance en 1980, le Zimbabwe avait tous les espoirs, que semblaient justifier des infras-

tructures éprouvées, une base industrielle solide et des exportations plus diversifiées que la majorité de ses voisins.

Tout cela a été bouleversé par la sécheresse et la récession mondiale.

Le PNB a baissé de 1,5% en 1982, de 3,5% l'année dernière, et les économistes prévoient une nouvelle chute de 3% cette année.

C'est dans l'agriculture que le tableau est le plus noir: la récolte de maïs, aliment de base de la population, de 2,1 millions de tonnes en 1981, est tombée à 617,000 tonnes l'année dernière.

Harare devra déboursier de \$150 à \$200 millions cette année pour importer au moins un demi-million de tonnes de céréales, ce qui ne fera qu'empirer la situation difficile de la balance des paiements.

À cet égard, un contrôle des changes sévère a été mis en place en mars, et devrait contribuer à réduire le déficit des paiements courants, d'un montant de \$385 millions l'année dernière.

La situation précaire de la Zambie voisine s'explique en grande partie par sa dépendance à l'égard du cuivre, sa principale matière première, et la chute des cours de l'« or rouge » sur le marché mondial ces dernières années.

Un manque aigu de devises s'est traduit par une baisse du niveau de vie général, et une pénurie critique de pièces détachées affectant tous les types d'équipements, du simple tracteur au matériel de brasserie.

Avec l'aide de la Banque Mondiale, le gouvernement a récemment lancé un plan ambitieux de restructuration de l'économie, visant à élargir sa base, et portant sur les secteurs agricoles, industriels, du tourisme, des services et des mines.

Mais il ne lui reste pas moins à rééchelonner sa dette étrangère, estimée à \$3,3 milliards.



Souffrant de la sécheresse, des Africaines et leurs enfants doivent attendre de longues heures devant les magasins aux tablettes dépourvues pour obtenir des denrées élémentaires. (Photolaser AP)

La Zambie espère également bénéficier, pour la deuxième année consécutive, d'un crédit de soutien de \$230 millions de la part du FMI.

Plus au nord, le Malawi, l'un des pays où la densité de population est la plus importante du continent, a également recouru à un prêt de \$120 millions du FMI l'année dernière pour sortir son économie des difficultés les plus pressantes.

Fondée sur l'exportation de sa production agricole, elle a été malmenée ces trois dernières années par l'interruption de ses voies de

communication au travers du Mozambique, ainsi, encore une fois, que par la récession sur les marchés mondiaux.

Les sabotages des voies ferrées par les rebelles mozambicains ont forcé la Malawi à acheminer ses récoltes de tabac, de thé, de sucre et de noix de cajou par les routes du Zimbabwe et de Zambie, ce qui a entraîné une hausse considérable des frais de transport.

Ainsi le tabac, principal produit à l'exportation du pays, lui a rapporté \$119 millions l'an passé en échange

de 72,000 tonnes, contre \$133 millions en 1982 pour des exportations totales de 58,000 tonnes.

Selon des estimations de la Banque Mondiale, la « déviation » imposée au Malawi en direction de l'Afrique du Sud lui a coûté \$30 millions en 1983.

Paradoxalement, c'est le Botswana et ses contrées semi-désertiques qui offrent l'image la plus rose de la région.

Grâce à la demande croissante de pierres précieuses, les exportations de diamants du pays ont augmenté

pratiquement de 50% en 1983 à \$370 millions environ, soit 66% des revenus en devises.

Les réserves de change se montaient au début de l'année à plus de \$400 millions, de quoi financer six mois d'importations.

C'est finalement au Mozambique, seul pays de la région doté d'un accès à la mer, que la situation est la pire.

Déjà ravagé par la sécheresse et la rébellion, le pays a vu en février dernier ses récoltes de printemps pratiquement anéanties par un cyclone qui a dévasté la moitié de son territoire.

Selon les Nations unies, c'est l'un des trois pays africains, avec la Mauritanie et l'Éthiopie, les plus sévèrement touchés par la sécheresse.

Dans la province du Tete, au nord-ouest du pays, 5,000 personnes sont mortes de faim, d'après les statistiques officielles.

Cent milliers de personnes ont traversé la frontière zimbabwéenne pour échapper à la famine.

Selon des chiffres publiés en février, la dette extérieure à l'égard de l'Occident se monte à \$1,4 milliard, à laquelle s'ajoutent des créances à l'égard du bloc soviétique dont le montant n'a pas été révélé.

Maputo espère beaucoup dans les dividendes économiques du pacte de non-agression signé en mars dernier à Komatiport avec l'Afrique du Sud.

Les Mozambicains en attendent l'élimination progressive de la rébellion, et un courant d'investissements en provenance de l'Afrique du Sud et de l'Occident.

Mais les investisseurs potentiels qui se sont succédés ces derniers temps dans le pays, y compris le banquier américain David Rockefeller, ont tous estimé qu'il faudrait des années au Mozambique pour renverser la situation catastrophique causée par les hommes ou la nature.

L'URSS consacre des sommes fabuleuses à son programme spatial

MOSCOU (AFP) — Quinze ans après les premiers pas sur la Lune de l'Américain Neil Armstrong, l'URSS poursuit à un rythme accéléré son programme spatial axé sur la mise en place de complexes orbitaux permanents.

« Pour l'instant, nous ne prévoyons pas d'envoyer des hommes sur la Lune », réaffirmit-il y a trois mois encore Roald Sagdeyev, le « patron » du programme spatial soviétique.

Depuis l'automne 1957, date à laquelle elle met sur orbite le premier satellite artificiel *Sputnik-1*, puis *Sputnik-2* avec à bord la chienne Laika, l'URSS ne cessera d'affecter des sommes fabuleuses à la conquête de l'espace: selon le Congrès américain, le programme spatial soviétique absorbe l'équivalent de \$30 milliards par an et est deux fois plus coûteux que celui des États-Unis.

De nombreuses premières soviétiques marqueront la compétition avec les États-Unis dans le domaine spatial. L'URSS sera la première à réaliser, en 1959, des photos de la face cachée de la Lune, transmises par *Lunik-3* qui effectuait le premier vol autour de notre satellite.

Le 12 avril 1961, Youri Gagarine, premier homme de l'espace, décrit une orbite autour de la Terre, à bord de *Vostok-1*. Le président John Kennedy lui-même qualifia l'événement de plus grand de l'histoire du monde.

Le 16 juin 1963, la première femme, Valentina Terechkova, est lancée à bord de *Vostok-6*. Et en mars 1965, Alexei Leonov sera le premier homme à sortir dans l'espace en plein vol cosmique.

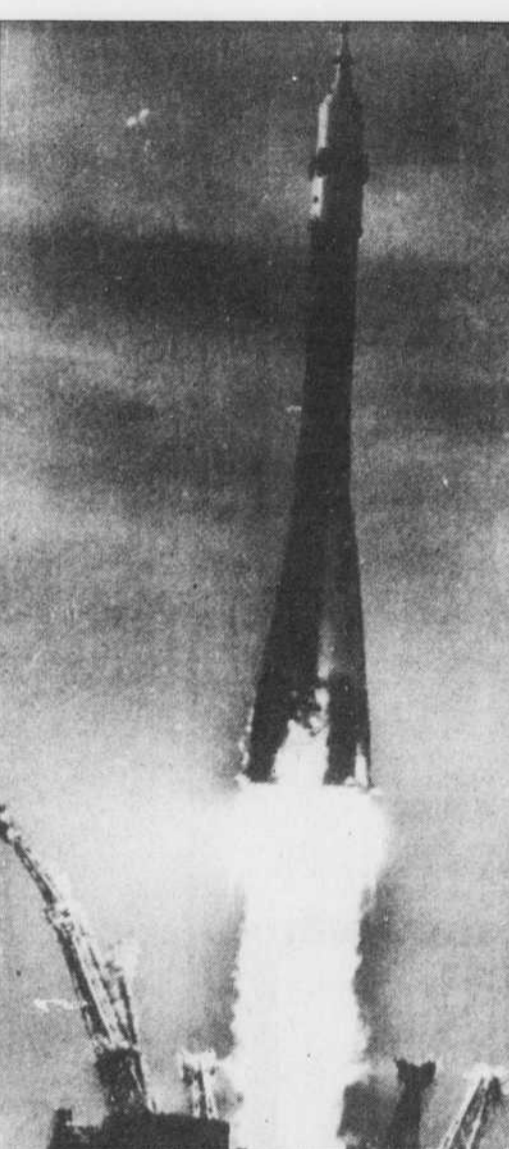
Le 21 juillet 1969, les Américains envoient Neil Armstrong et Edwin Aldrin sur la Lune. Dès lors, les Soviétiques

affirmeront qu'ils n'ont pas de tels objectifs. Les spécialistes occidentaux s'accordent cependant à estimer qu'ils n'en avaient pas les moyens, faute de lanceur assez puissant.

En novembre 70, la station automatique soviétique *Lunokhod-1* se pose sur la surface de la Lune. En dix mois de fonctionnement, elle transmettra plus de 20,000 clichés de la surface lunaire.

Le 7 juin 1971, l'amarrage du vaisseau *Soyouz-11* avec le satellite soviétique *Salout-1* et le passage dans ce dernier de trois cosmonautes inaugurent la première station orbitale habitée. Les générations de vaisseaux cosmiques évolueront, jusqu'au *Soyouz-11*, permettant aux cosmonautes de vivre jusqu'à 211 jours à bord de *Salout*, exploit réalisé en 1982.

Dans leur conquête de l'espace, les Soviétiques ont enregistré quelques



Le lancement de Soyouz-35.

échecs cuisants, telle la mort le 24 avril 1967 de Vladimir Komarov qui s'écrasa avec sa cabine à son retour sur Terre, et celle, le 6 juin 1971, dans des conditions analogues, des trois cosmonautes de *Soyouz-11*.

À partir de 1981, les Soviétiques accélèrent la mise en place de complexes orbitaux permanents dont les équipages seront renouvelés. Ils annoncent leur intention d'entreprendre, à terme,

des vols cosmiques d'une durée de plus d'un an. Ils posent dans le même temps les jalons d'une nouvelle science: l'étude cosmique des métaux. Leurs recherches sont appelées à trouver une application dans les domaines scientifique, industriel et militaire.

Les Soviétiques semblent toutefois admettre que l'avenir appartient à la navette spatiale, domaine où les Américains

ont un avantage considérable, de même qu'en matière de satellites de télécommunications.

Un quotidien de Prague a d'ailleurs confirmé dernièrement que l'URSS avait déjà effectué trois essais de navette. Cet engin devrait progressivement remplacer le vaisseau *Soyouz*, dont une partie seulement est récupérable.

Selon le même journal, les Soviétiques pré-

voient également de mettre sur orbite l'an prochain une station orbitale capable d'accueillir 12 cosmonautes. Une telle station peut, de l'avis des spécialistes occidentaux, être formée en accouplant plusieurs stations *Salout*.

Parallèlement, l'URSS poursuit depuis 1961 son programme d'investigation scientifique de la surface de Vénus, où plusieurs sondes ont été envoyées.

La Pologne et le FMI Pas d'ingérence des USA

VARSOVIE (AFP) — La Pologne souhaite engager des négociations concernant sa candidature au Fonds monétaire international (FMI), mais refuse que la question de son admission soit liée à des conditions politiques imposées par un autre État, a déclaré M. Stanislaw Niekarcz, ministre polonais des Finances.

Notre appartenance au FMI et à la Banque internationale pour la recherche et le développement doit être considérée comme un facteur positif, tant du point de vue des États créateurs que de celui de la Pologne, a dit M. Niekarcz à la télévision polonaise.

Le fait de savoir si la Pologne doit

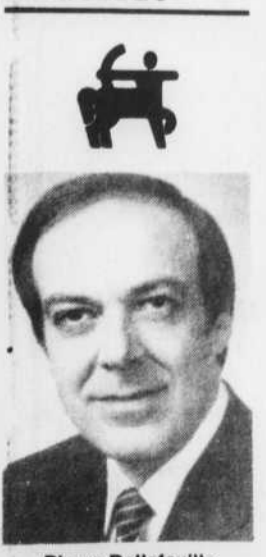
ou non réintégrer le FMI est une question qui doit être débattue entre la Pologne et les autorités de cet organisme et non avec les États-Unis, même si ces derniers disposent d'un grand nombre de voix au FMI, a-t-il ajouté.

Après le vote par la Diète polonaise, le 21 juillet dernier, d'une loi d'amnistie qui a entraîné la libération de la quasi-totalité des prisonniers politiques, les États-Unis avaient annoncé qu'ils lèveraient leur veto concernant l'admission de la Pologne au FMI si cette amnistie était réalisée complètement et de façon rationnelle.

tion pour avoir enseigné et animé différents séminaires au cours des dix dernières années à travers le Québec.

En accédant à la présidence de l'Association, M. Bellefeuille veut transmettre à ses collègues le désir d'atteindre le plus haut standard d'excellence dans la profession de courtage et, par conséquent, un meilleur service au public/assuré.

L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Pierre Bellefeuille, C.d'A.A.

présidence de cet organisme professionnel. Au sein de son exécutif pour l'exercice 1984-1985, M. Bellefeuille sera entouré des membres suivants: MM. Jean-Claude Deshaies, président du Conseil, Paul-André Simard, vice-président, William R. Jones, vice-président, Marc-André Laberge, vice-président, Marcel Pichette, vice-président, Jacques Emond, trésorier, Maurice Choquette, Jacques Nadeau et Robert R. Tourangeau, tous directeurs.

M. Bellefeuille est P.D. G. de la Société de courtage Pierre Bellefeuille Assurances Inc. qu'il a fondée en 1970.

Depuis une douzaine d'années, il oeuvre à l'A.C.A.P.Q. Il y a concentré son activité dans le domaine de la formation professionnelle. M. Bellefeuille est bien connu des membres de l'Associa-

tion pour avoir enseigné et animé différents séminaires au cours des dix dernières années à travers le Québec. En accédant à la présidence de l'Association, M. Bellefeuille veut transmettre à ses collègues le désir d'atteindre le plus haut standard d'excellence dans la profession de courtage et, par conséquent, un meilleur service au public/assuré. L'Association a pour mission de former les courtiers et de veiller au perfectionnement professionnel de ses membres. En effet, c'est elle qui octroie les titres de courtier d'assurances associé et courtier d'assurances agréé. Les bureaux de l'Association sont situés à Montréal.

utm
COURTIERS D'ASSURANCE
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
10,000, rue Lajeunesse, Montréal, Qué., Tél.: 384-7950

11 3/4% ANNUELLEMENT
DÉPÔTS A TERME 180-364 JOURS
11% 30-59 Jours | 11 1/2% 90-179 Jours | 12% 1-5 Ans
* INTÉRÊT PAYÉ SEMESTRIELLEMENT
• dépôt minimum \$5000
• taux spéciaux sur dépôts au-dessus de \$100,000
• taux sujets à changements
• taux disponibles sur les valeurs américaines
• ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan autorégéré)
Banque Commerciale du Canada
Membre: Société D'Assurance - Dépôts du Canada
Bureau 1400
1981 Ave du Collège McGill, Montréal H3A 2Y1
composer 284-2311

SI VOTRE COURTIER NE PEUT VOUS ÉPARGNER JUSQU'À 85% SUR Vos COMMISSIONS...

Valeurs à la bourse de Toronto	Tarifs service complet 1	MARATHON BROWN 2	Titres cotés en bourse aux E.-U.	Tarifs service complet 3	MARATHON BROWN 2
500 @ 15\$	169\$	55 \$	500 @ 20\$	203\$	50 \$
700 @ 20\$	262\$	65 \$	800 @ 25\$	357\$	73 \$
1000 @ 50\$	503\$	100 \$	1000 @ 60\$	630\$	105 \$

Options T.C.O.	Tarifs service complet 1	MARATHON BROWN 2	Options cotées en bourse aux E.-U.	Tarifs service complet 3	MARATHON BROWN 2
20 @ 1\$	147\$	50 \$	20 @ 1/4\$	152\$	50 \$
10 @ 4 1/4\$	132\$	50 \$	10 @ 3 1/4\$	136\$	55 \$
5 @ 3 1/4\$	72\$	30 \$	5 @ 2 1/4\$	62\$	22 \$

Remarques: 1 D'après les tarifs de la bourse de Toronto et de T.C.O. au 31 mars 1983. 2 Les commissions sont indiquées dans les devises des transactions. 3 D'après une requête récente. 4 Tel que publié sur la carte des tarifs.

Comparaison des valeurs mobilières américaines par l'intermédiaire de Brown & Campbell Securities Corporation, membre de la bourse de New York et des autres grandes bourses de valeurs et d'options aux États-Unis.

APPELEZ MARATHON BROWN

... parce que nous le pouvons. En ouvrant un compte avec nous, vous, l'investisseur averti, allez épargner jusqu'à 85% sur vos commissions à chaque transaction, en bénéficiant de tout le service professionnel nécessaire. Demandez à votre courtier s'il peut vous offrir ces épargnes, et contactez ensuite le courtier à escomptes véritables, MARATHON BROWN.

MONTREAL 875-7421 1-800-361-8800
(au Québec, hors de Montréal)

MARATHON BROWN & CIE INC., filiale de la Société de valeurs First Marathon Limitée, membre des bourses de Montréal, de Toronto, de l'Alberta, et de Vancouver.

Veillez me faire parvenir votre brochure sur les escomptes véritables. FRANÇAIS ANGLAIS
MARATHON BROWN, Édifice Sun Life, 1155, rue Metcalfe, suite 2160, Montréal, Québec H3B 2X8 LD-05-09-M
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code Postal _____ Tél. _____

ESCOMPTE VÉRITABLES POUR L'INVESTISSEUR AVERTI

ARTS ET SPECTACLES

Aujourd'hui, on aime Brahms

DISQUES

CAROL BERGERON

Johannes Brahms (1833-1897): Symphonie no 1 en do mineur op. 68; le Wiener Philharmoniker, dir. Leonard Bernstein. Deutsche Grammophon. DG 410 081-1...

lemand. Du vivant du compositeur, la communauté musicale française ignore presque complètement. On s'occupe plutôt de Wagner. Voici, par exemple, ce que le compositeur, Edouard Lalo (1823-1892) pense du magnifique Concerto pour violon: « Ce n'est pas un homme ni musicien... l'invention est mesquine et, malgré tous les efforts de l'auteur pour gonfler son ballon avec tous les précédés du métier, lui a été impossible de couvrir la pauvreté de l'invention. » Étonnant, n'est-ce pas? Et l'on pourrait citer Fauré, Sarasate, Debussy, d'Indy, Dukas, Poulenc, Milhaud, etc. À la limite, tous ces nobles musiciens n'accordent guère à ce pauvre Brahms que la qualité d'être bon technicien.

que nous aurions une assez bonne idée de la manière d'interpréter cette musique. Weingartner, parce que nous possédons des indications sur l'attitude de Brahms vis-à-vis de ce chef d'orchestre. Furtwängler parce que, de l'avis des exégètes de Brahms, il sut, mieux que personne, pénétrer au cœur de cette musique. Bernstein enfin, parce que sa version du fameux quartet symphonique est toute récente et bénéficie d'une qualité d'enregistrement que ne possèdent pas les deux autres.

tique dont certains chefs l'affublent pour cacher l'indigence de leurs interprétations. Cette intégrale des symphonies de Brahms et les trois œuvres qui l'accompagnent ont été enregistrées en public. À part le hautbois, un peu fauché dans la première symphonie, et quelques mineurs problèmes de précision qu'un travail en studio aurait sûrement évités, on peut dire que l'ensemble possède une prise de son très satisfaisante.

À la Mostra, peu de films se sont imposés jusqu'ici

VENISE (AFP) — Kaos, de Paolo et Vittorio Taviani, était présenté hier à la 41e Mostra de Venise. Le film ne participe pas à la compétition, les deux frères étant membres du jury. Avec Kaos on retrouve le grand thème de l'œuvre des frères Taviani: la paysannerie non plus en Sardaigne comme dans Padre Padrone, ni en Toscane comme dans Les nuits de San Lorenzo, mais en Sicile.

dans la fosse, il rouvre les yeux. Le dernier conte, La Jarre, interprété par deux comiques célèbres en Italie, est une farce paysanne. Un propriétaire, dur et avare, s'est acheté une superbe jarre qui se brise mystérieusement. Le meilleur réparateur de poterie de l'île est appelé. Mais à la fin de son travail il se trouve enfermé dans la poterie. Il faudra donc casser la jarre. Mais qui la paiera? Deux autres films étaient présentés hier en compétition: Angelas-Krieg (La guerre d'Angela) premier film de la Finlandaise Eija-Elina Bergholm. Le film raconte comment la guerre bouleverse la vie d'une femme, Angela, qui en 1943, en Finlande, alliée avec l'Allemagne, se prend de Thomas (Mathieu Carrière) un officier allemand.

En posant la désormais célèbre question « aimez-vous Brahms? », Françoise Sagan ne cherchait peut-être qu'un titre à un roman. Mais à cette interrogation, les musiciens et les mélomanes français avaient majoritairement et depuis la fin du XIXe siècle répondu par la négative. Cela peut nous paraître curieux mais il a fallu pas mal de temps avant que les Français ne modifient leur attitude à l'égard de la musique du grand compositeur al-

Aujourd'hui, la dévotion à saint Brahms est beaucoup plus universelle que jamais auparavant. Il suffit de penser à la fréquence à laquelle ses symphonies se retrouvent aux programmes des concerts. Et que dire de la centaine de chefs d'orchestre qui ont enregistré les quatre symphonies. De Felix Weingartner (1863-1942) à Leonard Bernstein, en passant par Wilhelm Furtwängler (1886-1954), ne posséderait-on que ces trois versions

Bernstein ne semble être un chef idéal pour diriger Brahms. À son âge, 65 ans, il cherche et trouve mieux qu'autrefois un juste équilibre entre l'expressivité et la souplesse de la phrase et la précision de la structure rythmique qui repose sur une pulsation constante. Compositeur lui-même, sa profonde connaissance de l'« alchimie » de l'orchestre lui permet de nuancer parfaitement les couleurs. De plus, l'intuitif un peu bouillonnant qu'on lui reprochait très souvent d'être jadis, est devenu très soigneux sans rien perdre, cependant, de sa fougue et de sa spontanéité: il suit les indications de la partition avec un soin-explaireur.

ECHOS À compter de ce soir à 19h 30 et jusqu'au 30 septembre se déroule une exposition des Arts sacrés au Québec à la Maison de la culture de Maison-neuve, 4120 Ontario. Le groupe newyorkais Area Code se produit jusqu'au 22 septembre au cabaret Le Portage du Bonaventure Hilton.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Conan le destructeur" 6 h 10, 10 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h, 25 h, 27 h, 29 h, 31 h, 33 h, 35 h, 37 h, 39 h, 41 h, 43 h, 45 h, 47 h, 49 h, 51 h, 53 h, 55 h, 57 h, 59 h, 61 h, 63 h, 65 h, 67 h, 69 h, 71 h, 73 h, 75 h, 77 h, 79 h, 81 h, 83 h, 85 h, 87 h, 89 h, 91 h, 93 h, 95 h, 97 h, 99 h, 101 h, 103 h, 105 h, 107 h, 109 h, 111 h, 113 h, 115 h, 117 h, 119 h, 121 h, 123 h, 125 h, 127 h, 129 h, 131 h, 133 h, 135 h, 137 h, 139 h, 141 h, 143 h, 145 h, 147 h, 149 h, 151 h, 153 h, 155 h, 157 h, 159 h, 161 h, 163 h, 165 h, 167 h, 169 h, 171 h, 173 h, 175 h, 177 h, 179 h, 181 h, 183 h, 185 h, 187 h, 189 h, 191 h, 193 h, 195 h, 197 h, 199 h, 201 h, 203 h, 205 h, 207 h, 209 h, 211 h, 213 h, 215 h, 217 h, 219 h, 221 h, 223 h, 225 h, 227 h, 229 h, 231 h, 233 h, 235 h, 237 h, 239 h, 241 h, 243 h, 245 h, 247 h, 249 h, 251 h, 253 h, 255 h, 257 h, 259 h, 261 h, 263 h, 265 h, 267 h, 269 h, 271 h, 273 h, 275 h, 277 h, 279 h, 281 h, 283 h, 285 h, 287 h, 289 h, 291 h, 293 h, 295 h, 297 h, 299 h, 301 h, 303 h, 305 h, 307 h, 309 h, 311 h, 313 h, 315 h, 317 h, 319 h, 321 h, 323 h, 325 h, 327 h, 329 h, 331 h, 333 h, 335 h, 337 h, 339 h, 341 h, 343 h, 345 h, 347 h, 349 h, 351 h, 353 h, 355 h, 357 h, 359 h, 361 h, 363 h, 365 h, 367 h, 369 h, 371 h, 373 h, 375 h, 377 h, 379 h, 381 h, 383 h, 385 h, 387 h, 389 h, 391 h, 393 h, 395 h, 397 h, 399 h, 401 h, 403 h, 405 h, 407 h, 409 h, 411 h, 413 h, 415 h, 417 h, 419 h, 421 h, 423 h, 425 h, 427 h, 429 h, 431 h, 433 h, 435 h, 437 h, 439 h, 441 h, 443 h, 445 h, 447 h, 449 h, 451 h, 453 h, 455 h, 457 h, 459 h, 461 h, 463 h, 465 h, 467 h, 469 h, 471 h, 473 h, 475 h, 477 h, 479 h, 481 h, 483 h, 485 h, 487 h, 489 h, 491 h, 493 h, 495 h, 497 h, 499 h, 501 h, 503 h, 505 h, 507 h, 509 h, 511 h, 513 h, 515 h, 517 h, 519 h, 521 h, 523 h, 525 h, 527 h, 529 h, 531 h, 533 h, 535 h, 537 h, 539 h, 541 h, 543 h, 545 h, 547 h, 549 h, 551 h, 553 h, 555 h, 557 h, 559 h, 561 h, 563 h, 565 h, 567 h, 569 h, 571 h, 573 h, 575 h, 577 h, 579 h, 581 h, 583 h, 585 h, 587 h, 589 h, 591 h, 593 h, 595 h, 597 h, 599 h, 601 h, 603 h, 605 h, 607 h, 609 h, 611 h, 613 h, 615 h, 617 h, 619 h, 621 h, 623 h, 625 h, 627 h, 629 h, 631 h, 633 h, 635 h, 637 h, 639 h, 641 h, 643 h, 645 h, 647 h, 649 h, 651 h, 653 h, 655 h, 657 h, 659 h, 661 h, 663 h, 665 h, 667 h, 669 h, 671 h, 673 h, 675 h, 677 h, 679 h, 681 h, 683 h, 685 h, 687 h, 689 h, 691 h, 693 h, 695 h, 697 h, 699 h, 701 h, 703 h, 705 h, 707 h, 709 h, 711 h, 713 h, 715 h, 717 h, 719 h, 721 h, 723 h, 725 h, 727 h, 729 h, 731 h, 733 h, 735 h, 737 h, 739 h, 741 h, 743 h, 745 h, 747 h, 749 h, 751 h, 753 h, 755 h, 757 h, 759 h, 761 h, 763 h, 765 h, 767 h, 769 h, 771 h, 773 h, 775 h, 777 h, 779 h, 781 h, 783 h, 785 h, 787 h, 789 h, 791 h, 793 h, 795 h, 797 h, 799 h, 801 h, 803 h, 805 h, 807 h, 809 h, 811 h, 813 h, 815 h, 817 h, 819 h, 821 h, 823 h, 825 h, 827 h, 829 h, 831 h, 833 h, 835 h, 837 h, 839 h, 841 h, 843 h, 845 h, 847 h, 849 h, 851 h, 853 h, 855 h, 857 h, 859 h, 861 h, 863 h, 865 h, 867 h, 869 h, 871 h, 873 h, 875 h, 877 h, 879 h, 881 h, 883 h, 885 h, 887 h, 889 h, 891 h, 893 h, 895 h, 897 h, 899 h, 901 h, 903 h, 905 h, 907 h, 909 h, 911 h, 913 h, 915 h, 917 h, 919 h, 921 h, 923 h, 925 h, 927 h, 929 h, 931 h, 933 h, 935 h, 937 h, 939 h, 941 h, 943 h, 945 h, 947 h, 949 h, 951 h, 953 h, 955 h, 957 h, 959 h, 961 h, 963 h, 965 h, 967 h, 969 h, 971 h, 973 h, 975 h, 977 h, 979 h, 981 h, 983 h, 985 h, 987 h, 989 h, 991 h, 993 h, 995 h, 997 h, 999 h, 1001 h, 1003 h, 1005 h, 1007 h, 1009 h, 1011 h, 1013 h, 1015 h, 1017 h, 1019 h, 1021 h, 1023 h, 1025 h, 1027 h, 1029 h, 1031 h, 1033 h, 1035 h, 1037 h, 1039 h, 1041 h, 1043 h, 1045 h, 1047 h, 1049 h, 1051 h, 1053 h, 1055 h, 1057 h, 1059 h, 1061 h, 1063 h, 1065 h, 1067 h, 1069 h, 1071 h, 1073 h, 1075 h, 1077 h, 1079 h, 1081 h, 1083 h, 1085 h, 1087 h, 1089 h, 1091 h, 1093 h, 1095 h, 1097 h, 1099 h, 1101 h, 1103 h, 1105 h, 1107 h, 1109 h, 1111 h, 1113 h, 1115 h, 1117 h, 1119 h, 1121 h, 1123 h, 1125 h, 1127 h, 1129 h, 1131 h, 1133 h, 1135 h, 1137 h, 1139 h, 1141 h, 1143 h, 1145 h, 1147 h, 1149 h, 1151 h, 1153 h, 1155 h, 1157 h, 1159 h, 1161 h, 1163 h, 1165 h, 1167 h, 1169 h, 1171 h, 1173 h, 1175 h, 1177 h, 1179 h, 1181 h, 1183 h, 1185 h, 1187 h, 1189 h, 1191 h, 1193 h, 1195 h, 1197 h, 1199 h, 1201 h, 1203 h, 1205 h, 1207 h, 1209 h, 1211 h, 1213 h, 1215 h, 1217 h, 1219 h, 1221 h, 1223 h, 1225 h, 1227 h, 1229 h, 1231 h, 1233 h, 1235 h, 1237 h, 1239 h, 1241 h, 1243 h, 1245 h, 1247 h, 1249 h, 1251 h, 1253 h, 1255 h, 1257 h, 1259 h, 1261 h, 1263 h, 1265 h, 1267 h, 1269 h, 1271 h, 1273 h, 1275 h, 1277 h, 1279 h, 1281 h, 1283 h, 1285 h, 1287 h, 1289 h, 1291 h, 1293 h, 1295 h, 1297 h, 1299 h, 1301 h, 1303 h, 1305 h, 1307 h, 1309 h, 1311 h, 1313 h, 1315 h, 1317 h, 1319 h, 1321 h, 1323 h, 1325 h, 1327 h, 1329 h, 1331 h, 1333 h, 1335 h, 1337 h, 1339 h, 1341 h, 1343 h, 1345 h, 1347 h, 1349 h, 1351 h, 1353 h, 1355 h, 1357 h, 1359 h, 1361 h, 1363 h, 1365 h, 1367 h, 1369 h, 1371 h, 1373 h, 1375 h, 1377 h, 1379 h, 1381 h, 1383 h, 1385 h, 1387 h, 1389 h, 1391 h, 1393 h, 1395 h, 1397 h, 1399 h, 1401 h, 1403 h, 1405 h, 1407 h, 1409 h, 1411 h, 1413 h, 1415 h, 1417 h, 1419 h, 1421 h, 1423 h, 1425 h, 1427 h, 1429 h, 1431 h, 1433 h, 1435 h, 1437 h, 1439 h, 1441 h, 1443 h, 1445 h, 1447 h, 1449 h, 1451 h, 1453 h, 1455 h, 1457 h, 1459 h, 1461 h, 1463 h, 1465 h, 1467 h, 1469 h, 1471 h, 1473 h, 1475 h, 1477 h, 1479 h, 1481 h, 1483 h, 1485 h, 1487 h, 1489 h, 1491 h, 1493 h, 1495 h, 1497 h, 1499 h, 1501 h, 1503 h, 1505 h, 1507 h, 1509 h, 1511 h, 1513 h, 1515 h, 1517 h, 1519 h, 1521 h, 1523 h, 1525 h, 1527 h, 1529 h, 1531 h, 1533 h, 1535 h, 1537 h, 1539 h, 1541 h, 1543 h, 1545 h, 1547 h, 1549 h, 1551 h, 1553 h, 1555 h, 1557 h, 1559 h, 1561 h, 1563 h, 1565 h, 1567 h, 1569 h, 1571 h, 1573 h, 1575 h, 1577 h, 1579 h, 1581 h, 1583 h, 1585 h, 1587 h, 1589 h, 1591 h, 1593 h, 1595 h, 1597 h, 1599 h, 1601 h, 1603 h, 1605 h, 1607 h, 1609 h, 1611 h, 1613 h, 1615 h, 1617 h, 1619 h, 1621 h, 1623 h, 1625 h, 1627 h, 1629 h, 1631 h, 1633 h, 1635 h, 1637 h, 1639 h, 1641 h, 1643 h, 1645 h, 1647 h, 1649 h, 1651 h, 1653 h, 1655 h, 1657 h, 1659 h, 1661 h, 1663 h, 1665 h, 1667 h, 1669 h, 1671 h, 1673 h, 1675 h, 1677 h, 1679 h, 1681 h, 1683 h, 1685 h, 1687 h, 1689 h, 1691 h, 1693 h, 1695 h, 1697 h, 1699 h, 1701 h, 1703 h, 1705 h, 1707 h, 1709 h, 1711 h, 1713 h, 1715 h, 1717 h, 1719 h, 1721 h, 1723 h, 1725 h, 1727 h, 1729 h, 1731 h, 1733 h, 1735 h, 1737 h, 1739 h, 1741 h, 1743 h, 1745 h, 1747 h, 1749 h, 1751 h, 1753 h, 1755 h, 1757 h, 1759 h, 1761 h, 1763 h, 1765 h, 1767 h, 1769 h, 1771 h, 1773 h, 1775 h, 1777 h, 1779 h, 1781 h, 1783 h, 1785 h, 1787 h, 1789 h, 1791 h, 1793 h, 1795 h, 1797 h, 1799 h, 1801 h, 1803 h, 1805 h, 1807 h, 1809 h, 1811 h, 1813 h, 1815 h, 1817 h, 1819 h, 1821 h, 1823 h, 1825 h, 1827 h, 1829 h, 1831 h, 1833 h, 1835 h, 1837 h, 1839 h, 1841 h, 1843 h, 1845 h, 1847 h, 1849 h, 1851 h, 1853 h, 1855 h, 1857 h, 1859 h, 1861 h, 1863 h, 1865 h, 1867 h, 1869 h, 1871 h, 1873 h, 1875 h, 1877 h, 1879 h, 1881 h, 1883 h, 1885 h, 1887 h, 1889 h, 1891 h, 1893 h, 1895 h, 1897 h, 1899 h, 1901 h, 1903 h, 1905 h, 1907 h, 1909 h, 1911 h, 1913 h, 1915 h, 1917 h, 1919 h, 1921 h, 1923 h, 1925 h, 1927 h, 1929 h, 1931 h, 1933 h, 1935 h, 1937 h, 1939 h, 1941 h, 1943 h, 1945 h, 1947 h, 1949 h, 1951 h, 1953 h, 1955 h, 1957 h, 1959 h, 1961 h, 1963 h, 1965 h, 1967 h, 1969 h, 1971 h, 1973 h, 1975 h, 1977 h, 1979 h, 1981 h, 1983 h, 1985 h, 1987 h, 1989 h, 1991 h, 1993 h, 1995 h, 1997 h, 1999 h, 2001 h, 2003 h, 2005 h, 2007 h, 2009 h, 2011 h, 2013 h, 2015 h, 2017 h, 2019 h, 2021 h, 2023 h, 2025 h, 2027 h, 2029 h, 2031 h, 2033 h, 2035 h, 2037 h, 2039 h, 2041 h, 2043 h, 2045 h, 2047 h, 2049 h, 2051 h, 2053 h, 2055 h, 2057 h, 2059 h, 2061 h, 2063 h, 2065 h, 2067 h, 2069 h, 2071 h, 2073 h, 2075 h, 2077 h, 2079 h, 2081 h, 2083 h, 2085 h, 2087 h, 2089 h, 2091 h, 2093 h, 2095 h, 2097 h, 2099 h, 2101 h, 2103 h, 2105 h, 2107 h, 2109 h, 2111 h, 2113 h, 2115 h, 2117 h, 2119 h, 2121 h, 2123 h, 2125 h, 2127 h, 2129 h, 2131 h, 2133 h, 2135 h, 2137 h, 2139 h, 2141 h, 2143 h, 2145 h, 2147 h, 2149 h, 2151 h, 2153 h, 2155 h, 2157 h, 2159 h, 2161 h, 2163 h, 2165 h, 2167 h, 2169 h, 2171 h, 2173 h, 2175 h, 2177 h, 2179 h, 2181 h, 2183 h, 2185 h, 2187 h, 2189 h, 2191 h, 2193 h, 2195 h, 2197 h, 2199 h, 2201 h, 2203 h, 2205 h, 2207 h, 2209 h, 2211 h, 2213 h, 2215 h, 2217 h, 2219 h, 2221 h, 2223 h, 2225 h, 2227 h, 2229 h, 2231 h, 2233 h, 2235 h, 2237 h, 2239 h, 2241 h, 2243 h, 2245 h, 2247 h, 2249 h, 2251 h, 2253 h, 2255 h, 2257 h, 2259 h, 2261 h, 2263 h, 2265 h, 2267 h, 2269 h, 2271 h, 2273 h, 2275 h, 2277 h, 2279 h, 2281 h, 2283 h, 2285 h, 2287 h, 2289 h, 2291 h, 2293 h, 2295 h, 2297 h, 2299 h, 2301 h, 2303 h, 2305 h, 2307 h, 2309 h, 2311 h, 2313 h, 2315 h, 2317 h, 2319 h, 2321 h, 2323 h, 2325 h, 2327 h, 2329 h, 2331 h, 2333 h, 2335 h, 2337 h, 2339 h, 2341 h, 2343 h, 2345 h, 2347 h, 2349 h, 2351 h, 2353 h, 2355 h, 2357 h, 2359 h, 2361 h, 2363 h, 2365 h, 2367 h, 2369 h, 2371 h, 2373 h, 2375 h, 2377 h, 2379 h, 2381 h, 2383 h, 2385 h, 2387 h, 2389 h, 2391 h, 2393 h, 2395 h, 2397 h, 2399 h, 2401 h, 2403 h, 2405 h, 2407 h, 2409 h, 2411 h, 2413 h, 2415 h, 2417 h, 2419 h, 2421 h, 2423 h, 2425 h, 2427 h, 2429 h, 2431 h, 2433 h, 2435 h, 2437 h, 2439 h, 2441 h, 2443 h, 2445 h, 2447 h, 2449 h, 2451 h, 2453 h, 2455 h, 2457 h, 2459 h, 2461 h, 2463 h, 2465 h, 2467 h, 2469 h, 2471 h, 2473 h, 2475 h, 2477 h, 2479 h, 2481 h, 2483 h, 2485 h, 2487 h, 2489 h, 2491 h, 2493 h, 2495 h, 2497 h, 2499 h, 2501 h, 2503 h, 2505 h, 2507 h, 2509 h, 2511 h, 2513 h, 2515 h, 2517 h, 2519 h, 2521 h, 2523 h, 2525 h, 2527 h, 2529 h, 2531 h, 2533 h, 2535 h, 2537 h, 2539 h, 2541 h, 2543 h, 2545 h, 2547 h, 2549 h, 2551 h, 2553 h, 2555 h, 2557 h, 2559 h, 2561 h, 2563 h, 2565 h, 2567 h, 2569 h, 2571 h, 2573 h, 2575 h, 2577 h, 2579 h, 2581 h, 2583 h, 2585 h, 2587 h, 2589 h, 2591 h, 2593 h, 2595 h, 2597 h, 2599 h, 2601 h, 2603 h, 2605 h, 2607 h, 2609 h, 2611 h, 2613 h, 2615 h, 2617 h, 2619 h, 2621 h, 2623 h, 2625 h, 2627 h, 2629 h, 2631 h, 2633 h, 2635 h, 2637 h, 2639 h, 2641 h, 2643 h, 2645 h, 2647 h, 2649 h, 2651 h, 2653 h, 2655 h, 2657 h, 2659 h, 2661 h, 2663 h, 2665 h, 2667 h, 2669 h, 2671 h, 2673 h, 2675 h, 2677 h, 2679 h, 2681 h, 2683 h, 2685 h, 2687 h, 2689 h, 2691 h, 2693 h, 2695 h, 2697 h, 2699 h, 2701 h, 2703 h, 2705 h, 2707 h, 2709 h, 2711 h, 2713 h, 2715 h, 2717 h, 2719 h, 2721 h, 2723 h, 2725 h, 2727 h, 2729 h, 2731 h, 2733 h, 2735 h, 2737 h, 2739 h, 2741 h, 2743 h, 2745 h, 2747 h, 2749 h, 2751 h, 2753 h, 2755 h, 2757 h, 2759 h, 2761 h, 2763 h, 2765 h, 2767 h, 2769 h, 2771 h, 2773 h, 2775 h, 2777 h, 2779 h, 2781 h, 2783 h, 2785 h, 2787 h, 2789 h, 2791 h, 2793 h, 2795 h, 2797 h, 2799 h, 2801 h, 2803 h, 2805 h, 2807 h, 2809 h, 2811 h, 2813 h, 2815 h, 2817 h, 2819 h, 2821 h, 2823 h, 2825 h, 2827 h, 2829 h, 2831 h, 2833 h, 2835 h, 2837 h, 2839 h, 2841 h, 2843 h, 2845 h, 2847 h, 2849 h, 2851 h, 2853 h, 2855 h, 2857 h, 2859 h, 2861 h, 2863 h, 2865 h, 2867 h, 2869 h, 2871 h, 2873 h, 2875 h, 2877 h, 2879 h, 2881 h, 2883 h, 2885 h, 2887 h, 2889 h, 2891 h, 2893 h, 2895 h, 2897 h, 2899 h, 2901 h, 2903 h, 2905 h, 2907 h, 2909 h, 2911 h, 2913 h, 2915 h, 2917 h, 2919 h, 2921 h, 2923 h, 2925 h, 2927 h, 2929 h, 2931 h, 2933 h, 2935 h, 2937 h, 2939 h, 2941 h, 2943 h, 2945 h, 2947 h, 2949 h, 2951 h, 2953 h, 2955 h, 2957 h, 2959 h, 2961 h, 2963 h, 2965 h, 2967 h, 2969 h, 2971 h, 2973 h, 2975 h, 2977 h, 2979 h, 2981 h, 2983 h, 2985 h, 2987 h, 2989 h, 2991 h, 2993 h, 2995 h, 2997 h, 2999 h, 3001 h, 3003 h, 3005 h, 3007 h, 3009 h, 3011 h, 3013 h, 3015 h, 3017 h, 3019 h, 3021 h, 3023 h, 3025 h, 3027 h, 3029 h, 3031 h, 3033 h, 3035 h, 3037 h, 3039 h, 3041 h, 3043 h, 3045 h, 3047 h, 3049 h, 3051 h, 3053 h, 3055 h, 3057 h, 3059 h, 3061 h, 3063 h, 3065 h, 3067 h, 3069 h, 3071 h, 3073 h, 3075 h, 3077 h, 3079 h, 3081 h, 3083 h, 3085 h, 3087 h, 3089 h, 3091 h, 3093 h, 3095 h, 3097 h, 3099 h, 3101 h, 3103 h, 3105 h, 3107 h, 3109 h, 3111 h, 3113 h, 3115 h, 3117 h, 3119 h, 3121 h, 3123 h, 3125 h, 3127 h, 3129 h, 3131 h, 3133 h, 3135 h, 3137 h, 3139 h, 3141 h, 3143 h, 3145 h, 3147 h, 3149 h, 3151 h, 3153 h, 3155 h, 3157 h, 3159 h, 3

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
NO. 500-05-008450-841
CAISSE POULAIÈRE ST-MAXIME DE
VILLE LÉMOYNE

Partie demanderesse
-vs-
JOHN CARNEY

Partie défenderesse
Le défendeur John Carney, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 30 août, 1984

Ronald Chassé,
Pronotaire adjoint

Me Gilles Chiquette
1336 Ste-Hélène
Longueuil

Avis est donné que Gaétan Dubuc, 6474 Baldwin, Montréal, Qué. demande à la C.T.O. de transférer son permis M508089-001, région 10, à Daniel Rémy, 101 rue Connaught, Otterburn Park, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et de se prévaloir de l'article 85.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.

Parutions les 5 et 6 septembre 1984 S.P.T.Q. L.TÉE.

Me Jean Saulnier
7190 rue St-Denis
Montréal
273-1525

PAR ORDRE DE LA COUR
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la Jeunesse du district de Montréal au: 410 est, Bellechasse, le 22 octobre 1984 et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Joseph Pierre Ronald Paulhus, né le 25 juillet 1966 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut.

Montréal le 29 août 1984

LUCILLE ROULLIER,
Greffier-Adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
NO. 500-43-000366-84

CAUSE: JOSEPH TOUSIGNANT à MONSIEUR GÉRALD PAULHUS

PAR ORDRE DE LA COUR
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la Jeunesse du district de Montréal au: 410 est, Bellechasse, le 22 octobre 1984 et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Joseph Pierre Ronald Paulhus, né le 25 juillet 1966 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut.

Montréal le 29 août 1984

LUCILLE ROULLIER,
Greffier-Adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-028535-842

HERBERT FRANKENBERG demandeur

ALAIN CHARTIER défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné au défendeur ALAIN CHARTIER de comparaître au greffe de cette cour dans les trente (30) jours de cette publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au 1^{er} étage rue Notre-Dame, à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le délai un jugement sera rendu par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 30 août 1984

MARCELLE AUBRY, P.A.
LAPORTE ROSENSTEIN & ASS.
1010 ouest Sherbrooke 11e
Montréal
844-6392

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Aux Abonnés Du Service Téléphonique De Bell Canada

Bell Canada a déposé une requête de hausses tarifaires provisoires auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. La compagnie a également proposé de déposer le 4 juin 1985, une requête de hausse tarifaire générale qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 1986, après une audience publique qui aurait lieu à Hull, Québec, à partir du 17 septembre 1985.

- Q. En quoi consiste, brièvement, la requête de hausses tarifaires provisoires?**
R. Elle propose des hausses de 3,6% pour divers services de télécommunications, y compris les services de base de résidence et d'affaires, les frais de service et le service interurbain.
- Si les modifications tarifaires provisoires sont approuvées intégralement, on s'attend à ce qu'elles produisent environ \$118 millions de revenus additionnels en 1985. Ce chiffre représente des revenus d'environ 2,2% plus élevés que ceux que la compagnie pourrait autrement s'attendre à obtenir en 1985.
- Il est proposé que les modifications ne visent pas des services tels que les téléphones publics, les appels à facturer à l'assistance-annuaire et les services fournis conjointement avec Telecom Canada comme le service interurbain à communications tarifées et le service Dataroute.
- Q. Quel effet la requête de hausses tarifaires provisoires aurait-elle sur les tarifs que le paie présentement?**
R. Voici quelques exemples de la manière dont les tarifs seraient modifiés par les modifications demandées. La requête même comporte une liste détaillée des modifications proposées et des variations des tarifs dans votre localité par suite de leur application.

SERVICE	HAUSSES TARIFAIRES PROVISOIRES PROPOSÉES		
	1 ^{er} janvier 1985		
1 Services de base de résidence			3,6%
2 Services de base d'affaires			3,6%
3 Appareils 500 (de résidence et d'affaires)			3,6%
4 Services auxiliaires de résidence			0 - 3,6%
5 Services auxiliaires d'affaires			0 - 3,6%
6 Service interurbain (dans le territoire de desserte de Bell Canada)			0-40 miles moyenne de 3,6%
		41-400 miles	plus de 400 miles
—appels faits par l'utilisateur, première minute	1¢	2¢	3¢
—appels faits par le téléphoniste			
—numéro à numéro, les 3 premières minutes	5¢	10¢	15¢
—personne à personne, les 3 premières minutes	10¢	20¢	30¢
—chaque minute additionnelle	1¢	2¢	3¢
7 Service interconceptions et de données			3,6%
—WATS			3,6%
—Voies interconceptions			3,6%
—Teipak			3,6%
—Services de données			3,6%
8 Frais de service			0 - 3,6%
9 Montages spéciaux (pour répondre à des besoins spéciaux des abonnés)			0 - 3,6%
10 Changements de tarifs représentatifs de chaque groupe tarifaire			

Groupe tarifaire	Tarif mensuel au 1 ^{er} sept. 1984	Tarif mensuel proposé 1 ^{er} janv. 1985	Exemples de circonscriptions faisant partie du groupe tarifaire
3	Ligne individuelle - résidence \$ 5,60 Ligne individuelle - affaires 12,35 Ligne principale de standard d'affaires 22,45	\$ 5,80 12,80 23,25	Pelee Island, Ont. Anse-St-Jean St-Denis, Que.
3A	Ligne individuelle - résidence \$ 5,00 Ligne individuelle - affaires 10,80 Ligne principale de standard d'affaires 20,00	\$ 5,20 11,20 20,70	Winsk, Ont. Povungnituk, Que. Arctic Bay, Frobisher Bay, N.T.
4	Ligne individuelle - résidence \$ 6,10 Ligne individuelle - affaires 14,35 Ligne principale de standard d'affaires 25,65	\$ 6,30 14,85 26,55	Auburn, Red Lake, Ont. Forterville, Rock Island, Ont.
5	Ligne individuelle - résidence \$ 6,40 Ligne individuelle - affaires 16,45 Ligne principale de standard d'affaires 29,05	\$ 6,65 17,05 30,10	Cardinal, Tweed, Ont. Tadoussac, Weedon, Que.
6	Ligne individuelle - résidence \$ 7,10 Ligne individuelle - affaires 19,00 Ligne principale de standard d'affaires 33,05	\$ 7,35 19,70 34,25	Calabogie, Pakenham, Ont. Lachute, Ste-Agathe, Que.
7	Ligne individuelle - résidence \$ 7,40 Ligne individuelle - affaires 22,00 Ligne principale de standard d'affaires 38,25	\$ 7,65 22,80 39,65	North Bay, Stratford, Ont. Drummondville, St-Polycarpe, Que.
8	Ligne individuelle - résidence \$ 8,00 Ligne individuelle - affaires 25,55 Ligne principale de standard d'affaires 44,15	\$ 8,30 26,45 45,75	Sarnia, Trenton, Ont. Jonquière, Trois-Rivières, Que.
9	Ligne individuelle - résidence \$ 8,75 Ligne individuelle - affaires 29,10 Ligne principale de standard d'affaires 49,85	\$ 9,05 30,15 51,65	London, Windsor, Ont. East Angus, Sherbrooke, Que.
10	Ligne individuelle - résidence \$ 9,15 Ligne individuelle - affaires 32,10 Ligne principale de standard d'affaires 54,45	\$ 9,50 33,25 56,40	Hamilton, Ottawa, Ont. Hull, Québec, Que.
11	Ligne individuelle - résidence \$ 9,60 Ligne individuelle - affaires 34,95 Ligne principale de standard d'affaires 59,05	\$ 9,95 36,20 61,20	Osgoode, Richmond, Ont. Chomedey, Luskville, Que.
12	Ligne individuelle - résidence \$ 10,65 Ligne individuelle - affaires 38,25 Ligne principale de standard d'affaires 64,30	\$ 11,05 39,65 66,60	Châteauguay, Montréal, Pointe-Claire, Ste-Geneviève, Que.
13	Ligne individuelle - résidence \$ 11,60 Ligne individuelle - affaires 41,40 Ligne principale de standard d'affaires 69,50	\$ 12,00 42,90 72,00	Thornhill, Toronto, Ont. Le Gardeur, St-Rém, Que.
14	Ligne individuelle - résidence \$ 12,60 Ligne individuelle - affaires 44,70 Ligne principale de standard d'affaires 75,00	\$ 13,05 46,30 77,70	Brampton, Oakville, Ont. Vaudeville, Verchères, Que.
16	Ligne individuelle - résidence \$ 14,75 Ligne individuelle - affaires 51,30 Ligne principale de standard d'affaires 85,95	\$ 15,30 53,15 89,05	Bethesda, Bolton, Nobleton, Oak Ridges, Ont.
17	Ligne individuelle - résidence \$ 15,85 Ligne individuelle - affaires 54,50 Ligne principale de standard d'affaires 91,40	\$ 16,40 56,45 94,70	Hudson, Oka, Que.
18	Ligne individuelle - résidence \$ 16,90 Ligne individuelle - affaires 57,85 Ligne principale de standard d'affaires 96,80	\$ 17,50 59,95 100,30	Mirabel, Aeroport, Que.

- Q. Pourquoi la compagnie demande-t-elle des hausses tarifaires provisoires maintenant?**
R. La compagnie justifie les modifications proposées de façon détaillée dans la requête de hausses tarifaires provisoires. À titre de résumé, la compagnie a fait la déclaration suivante:
- "Au cours des deux dernières années, la compagnie a exercé son activité dans des circonstances où, en raison du programme de restriction du gouvernement fédéral, elle a été contrainte de limiter ses prix, alors que le coût des biens et services qu'elle utilise n'a pas été assujéti à de semblables restrictions. La compagnie a sévèrement comprimé ses dépenses et elle a freiné ses activités le plus possible afin de ne pas nuire à sa situation financière tout en continuant de satisfaire à ses obligations de service.
- "Néanmoins, la compagnie fait face à une demande accrue de ses services et doit obtenir pour 1985 des augmentations tarifaires, afin qu'elle puisse démontrer une situation financière lui permettant d'attirer du capital à des conditions raisonnables.
- "La compagnie investira quelque \$1,3 milliard de dollars dans son programme de construction en 1984 et \$1,5 milliard en 1985 pour répondre aux besoins de service. Elle doit obtenir environ \$700 millions pendant la période 1984-1985, y compris approximativement \$370 millions au moyen de titres de dette en 1985 seulement.
- "Pour ce faire, elle doit faire preuve d'une situation financière qui corresponde à celle qu'on exige des entreprises faisant appel aux marchés financiers pour des sommes de cette importance. La compagnie doit donc améliorer sa situation financière par rapport au niveau actuel. Sans hausses tarifaires, cette situation connaîtrait au contraire une régression en 1985.
- "Étant donné que la requête de hausse tarifaire générale ne sera pas entendue avant l'automne 1985, la compagnie doit demander des hausses provisoires, sinon, elle devrait renoncer à tout réel redressement tarifaire jusqu'en 1986.
- "Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une requête de hausses provisoires et qu'il lui faut éviter la détérioration de ses indicateurs financiers et laisser voir certaines des améliorations nécessaires pour satisfaire aux normes financières exigées, la compagnie demande l'approbation de hausses tarifaires provisoires d'environ 3,6% pour divers services. On s'attend à ce que ces hausses produisent environ \$118 millions en 1985, soit une augmentation de 2,2% du total des revenus d'exploitation de la compagnie pour cette année-là.
- Q. Où puis-je consulter un exemplaire de la requête de hausses tarifaires provisoires?**
R. Le public peut consulter la requête pendant les heures ouvrables normales à tous les bureaux du Service à la clientèle de Bell Canada et aux bureaux du CRIC, 5^e étage, Tour Centre, Terrasses de la Chaudière, Hull (Québec). La requête sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.
- Q. Comment puis-je soumettre des observations sur la requête de hausses tarifaires provisoires?**
R. Au moment du dépôt de la requête le 4 juin 1985, la compagnie fera parvenir à ses abonnés un avis leur indiquant la façon de soumettre leurs observations sur cette requête.
- Q. Comment puis-je soumettre des observations sur la requête de hausse tarifaire générale du 4 juin 1985?**
R. Au moment du dépôt de la requête le 4 juin 1985, la compagnie fera parvenir à ses abonnés un avis leur indiquant la façon de soumettre leurs observations sur cette requête.
- Q. Où puis-je m'adresser pour obtenir de plus amples renseignements?**
R. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au CRIC au (819) 997-1027. Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, veuillez lire les Règles de procédure du CRIC en matière de télécommunications. Vous pouvez en obtenir un exemplaire au coût de 2,50 \$ en vous adressant au Centre d'édition du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
Vice-président (affaires juridiques et générales)
Bureau 1600,
1050, côte du Beaver Hill
Montréal (Québec)

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
à s. de M^{re} P. J. Knowlton
Chef adjoint du service juridique
25, rue Eddy, 4^e étage
Hull (Québec)

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
à s. de M^{re} D. E. Pizack
Chef adjoint du service juridique
483 Bay Street
10^e étage, Tour Sud
Toronto (Ontario)

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
à s. de M^{re} P. J. Knowlton
Chef adjoint du service juridique
25, rue Eddy, 4^e étage
Hull (Québec)

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
à s. de M^{re} P. J. Knowlton
Chef adjoint du service juridique
25, rue Eddy, 4^e étage
Hull (Québec)

Bell Canada
M^{re} E. E. Saunders, c.r.
à s. de M^{re} D. E. Pizack
Chef adjoint du service juridique
483 Bay Street
10^e étage, Tour Sud
Toronto (Ontario)

Travaux publics / Public Works
Canada / Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16^e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE
NO.: 7010-01/194-1 — Nettoyage de l'intérieur, Musée Commémoratif Victoria, rue McLeod, Ottawa Ontario.
Date limite: mardi, le 25 septembre 1984
Dépôt: 50,00 dollars

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations de la construction d'Ottawa, Hull et Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi, le 27 septembre 1984
Dépôt: 250,00 dollars
Bureau dépositaire des soumissions

INSTRUCTIONS

Les sous-traitants pour construction électrique, mécanique, panneau mural de gypse, plafond acoustique, doivent présenter leur soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions, 196 Avenue Bronson, Ottawa, Ontario au plus tard à 15 heures, le 25 septembre 1984, conformément aux dispositions du document intitulé des règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

Me Adrien R. Paquette
PROCURÉUR

1^{ère} publication: le 5 septembre 1984
2^{ème} publication: le 6 septembre 1984

Canada

PROVINCE DE QUÉBEC

Ville de DRUMMONDVILLE

AVIS PUBLIC

Projet d'agrandissement et de modernisation de l'aéroport de Drummondville

La Ville de Drummondville avise la population qu'il lui est loisible de consulter le dossier concernant le projet d'agrandissement et de modernisation de l'aéroport de Drummondville situé dans les limites de la municipalité de St-Nicéphore. Une étude d'impact sur l'environnement a été élaborée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 17 août 1984 et l'a mise à la disposition du public pour fin de consultation.

Le projet consiste en un réaménagement d'ensemble des installations actuelles à même les terrains que possède déjà la municipalité de Drummondville.

Le dossier concernant ce projet est disponible pour consultation par le public au bureau municipal de St-Nicéphore, 4677, rue Traversy à St-Nicéphore, comté de Drummond, et au Centre d'information documentaire Côme St-Germain, 545 rue Des Écoles à Drummondville aux heures habituelles d'ouverture. Pour les régions de Québec et Montréal, le dossier est disponible aux locaux du bureau d'audiences publiques sur l'environnement, soit au 2360, chemin Ste-Foy pour Québec et au 5199, Sherbrooke est, porte 3860, pour Montréal.

D'ici le 30 septembre 1984, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par la municipalité de Drummondville conformément au Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

Le 27^e jour d'août 1984.

Laurent Bernier,
Greffier de la Ville de Drummondville.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heures de Montréal

TIR-84-19240 le mardi 2 octobre 1984 Institut de recherche d'Hydro-Québec Comté de Verchères	ECP-84-19227 le mardi 2 octobre 1984 Poste Charland Montréal	RME-84-19245 le mardi 2 octobre 1984 Région Mauricie Aménagement Shawinigan 2 Comté de Saint-Maurice
--	--	---

Fourniture et installation d'une charpente en fibre de verre pour le racordement électrique des bobines du Tokamak de Varennes

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$

Construction complète d'un bâtiment de commande, installation électrique et travaux connexes de génie civil

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 200 000 \$

Fourniture et livraison de poutrelles d'acier

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 8 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h 30 à 16h 30 l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉBEC, CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque au Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR #77

SPORTS

Le nouveau directeur-gérant des Expos sera connu aujourd'hui ou demain (McHale)

BERNARD CYR

(PC) — Les Expos de Montréal auront un nouveau directeur-gérant «d'ici 24 à 48 heures», s'il faut en croire l'actuel directeur-gérant et président de l'équipe montréalaise, John Mchale.

McHale a confirmé hier une nouvelle publiée dans le quotidien montréalais *The Gazette* à l'effet qu'il quittera son poste de directeur-gérant dans les prochains jours, soit une semaine après le congédiement du pilote Bill Virdon.

On dit du successeur de McHale qu'il est un homme d'expérience non associé aux Expos. Il pourrait s'agir de Tal Smith, architecte des Astros de Houston au début des années '80, qui occupe les fonctions d'arbitre quand les négociations achoppent entre joueurs et dirigeants du baseball majeur.

«Ça fait environ un an que je me cherche un remplaçant, soit depuis que Gene Mauch est venu à Montréal (pour un match d'anciens Expos) et que nous lui avons offert un poste dans l'organisation. À l'époque, il était le candidat logique pour prendre éventuellement ma place», a déclaré

McHale. McHale a expliqué qu'il quittait parce qu'il était temps de «laisser la place à un plus jeune, à du sang neuf». McHale aura 63 ans dans deux semaines.

«Je ne veux donner d'autres détails parce que nous sommes très près d'en venir à une entente avec la personne concernée. Nous devrions l'annoncer dans les prochaines 24 ou 48 heures. Une chose est certaine: ce ne sera pas Bowie Kuhn. C'est une histoire fantaisiste et irréfutable».

McHale faisait allusion à une nouvelle publiée en fin de semaine dans l'hebdomadaire *Dimanche-Matin*. On écrivait alors que McHale serait remplacé d'ici peu par Bowie Kuhn, le commissaire du baseball majeur, qui cédera sa place à Peter Ueberroth à la fin de l'année.

Président des Expos depuis leur fondation, en 1968, McHale est devenu directeur-gérant après la saison 1978.

À sa première saison à ce poste (1979), les Expos ont conservé le meilleur dossier de leur histoire: 95 victoires et 65 défaites.

Depuis ce temps, la fiche des Expos n'a cessé de régresser. Ils ont terminé la saison 1983 avec un

dossier de 82-80 et ils risquent cette saison de présenter leur premier bilan inférieur à .500 depuis 1978, ayant conservé jusqu'à présent une fiche de 67-69 (avant le match d'hier). En 1981, McHale a été nommé exécutif de l'année dans le baseball majeur après que les Expos eurent remporté le championnat de leur section dans cette saison écourtée par la grève.

«Quand je suis devenu directeur-gérant, je ne pensais jamais durer aussi longtemps», a dit un McHale nostalgique, en précisant qu'il demeurerait président de l'équipe.

«Je veux demeurer près de l'équipe et je veux qu'elle connaisse du succès parce que je détiens 10% des parts, entre autres», a ajouté McHale.

McHale a par ailleurs refusé d'évaluer son travail à titre de directeur-gérant.

«Je répondrai à cette question-là plus tard. Je veux d'abord régler cette affaire».

Il faut s'attendre à ce qu'il le fasse en conférence de presse, le jour où les Expos présenteront le quatrième directeur-gérant de leur histoire, après Jim Fanning, Charlie Fox et McHale: aujourd'hui ou demain, s'il faut en croire ce dernier.

McEnroe qualifié

NEW YORK (AFP) — L'Américain John McEnroe, tête de série numéro 1, s'est qualifié pour les quarts-de-finale du simple messieurs des Internationaux des États-Unis en battant hier à Flushing Meadow son compatriote Robert Green, 132e joueur mondial, en trois sets (6-3, 6-2, 6-2).

La partie avait été interrompue en raison de la pluie à deux jeux partout dans le deuxième set et quelques minutes plus tard, une nouvelle averse a contraint les organisateurs des Internationaux des États-Unis à interrompre pour la deuxième fois les rencontres prévues au programme de la huitième journée de la compétition.

Le match de quart-de-finale qui devait opposer la Canadienne Carling Bassett à la Tchèque Helena Sukova.

Hana Mandlikova a été remis à aujourd'hui en raison de la pluie.

McEnroe n'a toujours pas perdu un seul set depuis le début du tournoi. À la suite de sa victoire hier, il a rejoint en quarts-de-finale le Tchèque Ivan Lendl, la tête de série numéro deux, ainsi que l'Équatorien Andres Gomez, numéro cinq, et l'Australien Pat Cash, numéro 15.

En plus de Bassett et Mandlikova, cinq autres joueuses ont atteint les quarts-de-finale. Il s'agit de la championne en titre, l'Américaine Martina Navratilova, de sa compatriote Chris Evert-Lloyd, numéro deux, ainsi que Pam Shriver, numéro 13, l'Australienne Wendy Turnbull et la Tchèque Helena Sukova.

Chardonnet peut encore récolter une médaille

PARIS (AFP) — La Française Michèle Chardonnet peut encore envisager de récupérer une médaille de bronze, sur 100 mètres haies, qu'elle aurait dû, selon certains, partager avec l'Américaine Kim Turner, et dont l'a privée le jury d'appel à Los Angeles.

Un nouveau docu-

ment, officiel, une photo-finish prise depuis la pelouse du stade olympique et le témoignage du Suisse Jean-Pierre Bovay, membre du premier jury, désavoué, ont en effet permis à la Fédération française d'athlétisme (FFA), de constituer un dossier qui sera transmis prochainement à la Fédération

internationale (FIA), puis, éventuellement, au CIO.

Le Français Michel Marmion, démissionnaire de la FIA, s'est promis d'aller jusqu'au bout dans cette affaire.

Il a émis le vœu de voir le président italien de la FIA, M. Primo Nebiolo, accepter d'examiner le dossier en faisant

preuve d'honnêteté, dans une entrevue accordée au service des sports du réseau de télévision français TF 1, qui a également interrogé M. Bovay.

M. Marmion, laisse-t-on entendre à la FFA, est soutenu dans sa démarche par M. Alain Calmat, ministre français de la Jeunesse et

des Sports. Selon M. Bovay, qui parle d'injustice, la photo d'appoint, que le jury d'appel n'a pas examinée, bien que les appareils placés côté tribunes n'aient pas été en mesure de faire toute la lumière sur le passage de la ligne pour la troi-

sième place, ne laisse planer aucun doute: Michèle Chardonnet a bien franchi, ex-aequo, la ligne d'arrivée avec sa rivale. Tel est également l'avis de M. Daniel Lamarre, chef chronométrateur à la FFA, qui a également examiné le document.

EN BREF...

Hayes à l'honneur
NEW YORK (AP) — Von Hayes, des Phillies de Philadelphie, qui a maintenu une moyenne offensive de .466 en plus de frapper deux circuits, a été nommé le joueur de la semaine dans la Ligue nationale de baseball, hier. Hayes a également claqué deux doubles, produit six points et marqué huit points. Il a devancé au scrutin le lanceur Bruce Sutter,

Smith, suspendu, va en appel
NEW YORK (AP) — Le joueur d'inter Ozzie Smith, des Cardinals de St. Louis, a été suspendu pour une période de sept jours et il a écopé d'une amende de \$ 5,000 pour avoir bousculé l'arbitre Steve Rippley lors d'un match disputé samedi soir.

BASEBALL



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	504	149	97	24	296
Dawson	441	107	67	13	243
Dilone	152	42	10	1	276
Dressen	101	26	17	5	257
Flynn	331	79	15	0	239
Francona	214	74	18	1	346
Gonzales	3	0	0	0	000
Johnson	2	1	0	0	500
Raines	518	160	52	7	309
Ramos	79	15	5	2	190
Ramsey	52	11	2	0	212
Salazar	148	20	10	0	135
Scott	63	18	5	0	286
Stenhouse	159	31	16	4	195
Thomas	241	62	20	0	247
Venable	55	15	2	2	273
Wallach	495	130	68	18	263
Wohlford	166	43	17	1	259
Buts volés: Raines 60, Dilone 24, Dawson 11, Wohlford 2, Carter, Wallach, Venable, Scott, 1 chacun.					

Les lanceurs

g-p	nl	ml	rb	mpm
Grapenthin	0-2	10-2	5	3 422
Gullickson	10-7	18-40	71	84 347
Hesketh	1-0	211	4	14 171
James	6-4	81-0	29	73 322
Lea	15-9	212-1	67	113 284
Lucas	0-3	50-2	14	40 247
Palmer	5-3	85-0	36	53 381
Reardon	5-7	76-25	65	292
Rogers	5-13	142-0	74	54 469
Schatzeder	7-5	122-0	33	75 243
Smith	10-11	156-0	53	87 306
Victoires préservées: Reardon 20, Lucas, B. James, B. Schatzeder, 1; Grapenthin 1.				

Ligue Nationale

Lundi

Pittsburgh 3, Montréal 0
Chicago 4, Philadelphie 3 (12 manches)

S. Frisco 4, Cincinnati 3
St. Louis 7, New York 3
Atlanta 6, Houston 4
St. Diego 4, L. Angeles 3

Hier

Pittsburgh à Montréal
Cincinnati à S. Frisco
Houston à Philadelphie
Chicago à Philadelphie
New York à St. Louis
San Diego à Los Angeles

Aujourd'hui

Chicago, Trout (12-5) à Montréal, Schatzeder (7-5), 19 h 35

New York, Gooden (14-8) à Pittsburgh, Candalaria (11-10), 19 h 35

Philadelphie, Koonsman (14-11) à St. Louis, LaPoint (9-10), 20 h 35

Cincinnati, Tibbs (3-2) à San Diego, Show (14-8), 22 h 05

Atlanta, Camp (9-9) à Los Angeles, Valenzuela (10-15), 22 h 35

Houston, Ryan (11-9) à San Francisco, Lerch (5-1), 22 h 35

Les meneurs

(Partie d'hier non comprises)

g	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	536	187	349
Sandberg, Chi.	552	177	321
Puhl, Hou.	371	118	318
Hernandez, NY	467	147	315
Cruz, Hou.	516	161	312
Brenly, SF	421	131	311
Cabell, Hou.	388	120	309

Raines, Mtl. 518 160 309

Hayes, Phi. 452 139 308

Leonard, SF. 470 144 306

Circuits: Murphy, Atl. 29; Schmidt, Philadelphie, 29; Carter, Montréal, 24; Cey, Chicago, 24.

Points produits: Carter, Montréal, 97; Schmidt, Philadelphie, 92.

Buts volés: Samuel, Philadelphie, 66; Raines, Montréal, 60.

Lanceurs (12 décisions): Sutcliffe, Chicago, 13-1, 2.95; Horton, St. Louis, 8-3, 3.38.

Ligue Américaine

Lundi

Oakland 8, Chicago 2
Boston 8, Milwaukee 5
New York 2, Toronto 0
Cleveland 6, Californie 5
Baltimore 7, Detroit 4
Minnesota 4, K. City 1
Seattle 7, Texas 3

Hier

Californie à Cleveland
Baltimore à Detroit
Minnesota à Kansas City
Toronto à New York
Seattle au Texas
Oakland à Chicago
Boston à Milwaukee

Aujourd'hui

Californie, Kison (3-3) à Cleveland, Roman (0-0), 19 h 35

Baltimore, Flanagan (11-11) à Detroit, Berenguer (7-9), 19 h 35

Boston, Clemens (9-4) à Milwaukee, Haas (7-10), 20 h 30

Toronto, Stieb (14-5) à New York, Rasmussen

(8-4), 20 h 30

Oakland, Burris (11-7) à Chicago, Dotson (13-11), 20 h 30

Seattle, Barojas (9-5) à Texas, Mason (8-11), 20 h 35

Minnesota, Smithson (13-11) à Kansas City, Leibrandt (8-6), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

Winfield, NY. 472 167 354

Mattlingly, NY. 499 174 349

Murray, Bal. 494 160 324

Hrbek, Min. 477 152 319

Ripken, Bal. 537 170 317

Barrett, Bos. 378 118 312

Collins, Tor. 371 115 310

Bell, Tex. 471 145 308

Easler, Bos. 504 155 308

Trammell, Det. 487 150 308

Circuits: Armas, Boston, 36; Kingman, Oakland, 33.

Points produits: Kingman, Oakland, 110; Murray, Baltimore, 103; Rice, Boston, 103.

Buts volés: Henderson, Oakland, 53; Collins, Toronto, 50.

Lanceurs (12 décisions): Stieb, Toronto, 14-5, 2.34; Alexander, Toronto, 13-5, 3.26; Leal, Toronto, 13-5, 3.61.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	83	54	606	—
NEW YORK	77	60	562	6
PHILADELPHIE	73	63	537	9 1/2
ST. LOUIS	69	66	511	13
MONTRÉAL	67	69	493	15 1/2
PITTSBURGH	59	78	431	24

Section Ouest

SAN DIEGO	79	59	572	—
HOUSTON	69	69	500	10
ATLANTA	67	70	489	11 1/2
LOS ANGELES	64	74	464	15
SAN FRANCISCO	58	79	423	20 1/2
CINCINNATI	57	81	413	22

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

DETROIT	88	50	638	—
TORONTO	79	58	577	8 1/2
BALTIMORE	74	62	544	13
NEW YORK	73	63	537	14
BOSTON	73	64	533	14 1/2
CLEVELAND	62	77	446	26 1/2
MILWAUKEE	56	81	409	31 1/2

Section Ouest

MINNESOTA	70	67	511	—
KANSAS CITY	68	69	496	2
CALIFORNIE	67	69	493	2 1/2
OAKLAND	64	74	464	6 1/2
CHICAGO	63	73	463	6 1/2
TEXAS	61	75	449	8 1/2
SEATTLE	61	77	442	9 1/2

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	9	7	2	0	297	199	14
MONTRÉAL	9	3	6	0	219	260	6
OTTAWA	9	3	6	0	206	283	6
HAMILTON	8	2	6	1	200	249	5

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	8	7	1	0	205	114	14
WINNIPEG	8	7	2	0	298	184	14
EDMONTON	9	5	4	0	255	260	10
CALGARY	9	3	6	0	171	219	6
SASKATCHEWAN	9	2	6	1	196	279	5

HOCKEY

Coupe Canada

Samedi

Canada 7, RFA 2

E.-U. 7, Suède 1

Dimanche

URSS 3, Tchéc. 0

Lundi

Canada 4, E.-U. 4

Hier

URSS c. Suède (à Calgary)

Tchéc. c. RFA (à London)

Jeudi, 6 sept.

Canada c. Suède (à Vancouver)

URSS c. RFA (à Edmonton)

Tchéc. c. E.-U. (à Buffalo)

Samedi, 8 sept.

Canada c. Tchéc.

Ventes industrielles maître à bord

Cette petite entreprise de fabrication de produits industriels spéciaux aux horizons illimités recherche un leader solide ouvert sur le marché national. Son titre:

Président-Directeur Général

Ce fabricant et distributeur prospère entrevoit de superbes perspectives de croissance au Canada, et des possibilités extraordinaires pour sa jeune implantation américaine.

Fort d'une pratique réussie de la vente et du marketing de produits industriels, vous avez un esprit d'entreprise inégalable et un sens aigu des résultats.

Le défi sera à la mesure de vos ambitions. Poste basé à Montréal. Projet 40805. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Biens de Consommation + de 100 Millions \$

Ce fabricant canadien (plusieurs usines) de renom international distribue ses produits à tous les paliers du détail. Donnez une nouvelle dimension à votre leadership dans ce milieu fortement axé sur le marketing et la promotion des ventes à titre de

Président

Ce géant a remporté de belles victoires et occupe une place de choix sur un marché où la concurrence est vive. Le nouveau Président propulsera cette grande société moderne vers de nouveaux sommets.

Vous avez déjà dirigé avec succès, en tant que président ou directeur général, une entreprise de fabrication de bonne taille et vous ne craignez pas d'innover en matière de marketing (biens de consommation).

Le Projet 40802: un défi enlevant, une rémunération supérieure et des perspectives de carrière importantes. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Une des Premières Banques au Monde

Etre parmi les premiers dans une des premières banques au monde ne manque pas de prestige. C'est aussi l'occasion rêvée pour tout vrai banquier doté d'un fort tempérament commercial d'élargir ses horizons. Votre nouveau titre:

Vice-Président (Québec)

Rapidement promu à la tête d'une direction pertinente, vous recherchez maintenant un milieu stimulant où vous pourrez donner toute la mesure de vos talents nombreux.

Bilingue, convaincant, passionné par les contacts à un haut niveau, vous décrocherez de belles affaires auprès des grands de l'économie québécoise.

Cette fonction évolutive, rattachée à la Présidence, comporte des responsabilités d'encadrement importantes. Rémunération particulièrement attrayante. Projet 40824. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Évolution rapide

Des biens et des services dont les marques ont nettement la préférence des consommateurs. Un réseau de distribution sophistiqué. Et une importante demande régionale à satisfaire (Est canadien). Voilà qui annonce un bon départ pour le

Directeur régional des ventes

Diplômé universitaire bilingue, vos deux à cinq années de pratique réussie de la vente de biens de consommation et vos talents de stratège commercial vous désignent naturellement à une direction des ventes, et à des responsabilités supérieures. Votre carrière progressera rapidement auprès de cette entreprise moderne du secteur des boissons.

Excellente rémunération, primes, et voiture. Projet 40813. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Rôle clé Secteur des communications

Quoique cette société canadienne ait déjà capté un marché mondial important, elle recherche de nouvelles perspectives et marge de profit pour le futur rapproché. Ré-orientation, restructuration et raffinement des contrôles financiers seront la responsabilité du nouveau

Contrôleur

Comptable agréé de formation, cette personne a déjà fait preuve de capacité d'analyse et synthèse hors pairs. Gestionnaire chevronné, vous assumerez le leadership et l'organisation de travail d'un groupe de plus de 60 employés.

Vos interventions seront critiques dans l'évolution et l'essor de la société. Oeuvrant dans un contexte hautement informatisé, il vous appartiendra d'apporter des solutions pratiques au domaine de fiscalité, transactions internationales, comptabilité générale, etc.

Contribuez de façon immédiate chez cette société d'avant-garde toujours en évolution. Communiquez sans tarder. Projet 40819. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Nouvelle opportunité

Suite à une fusion récente de deux entreprises internationales de service, cette nouvelle société se distingue par son envergure et ses plans d'évolution future. Afin d'assurer sa réussite, elle souhaite effectuer une meilleure intégration et gestion des ressources humaines. Joignez-y vous en tant que

Gestionnaire Ressources Humaines

Vous relèverez du Vice-Président, ressources humaines, et travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe locale. Dotation, rémunération, relations industrielles (idéalement, col blanc), développement du personnel, etc. vous sont déjà familiers.

Idéalement de formation supérieure, on reconnaît vos talents de communication et conceptualisation comme étant supérieurs.

Tirez-en avantage chez cette société en pleine évolution. Projet 40830. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Nouveau rôle Biens de consommation

La filiale canadienne (C.A. de 50 millions\$) de cette très grande multinationale est rentable, d'envergure nationale et bien connue dans son secteur. Elle recherche, pour déclencher une croissance explosive, l'esprit batteur et innovateur d'un

Vice-Président, Marketing et Ventes

Ces deux fonctions ont été fusionnés pour créer ce rôle clé. L'objectif: donner aux deux fonctions une approche neuve et énergique et dominer le marché.

Membre influent de l'équipe de direction, ce vice-président bilingue apportera une expérience polyvalente du marketing des biens de consommation et de la gestion des ventes.

Un défi d'importance nationale dans un milieu multi-divisionnaire. Projet 40713. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa

Consultant financier temps partiel

Notre client est une multinationale de la côte ouest dont le c.a. dépasse le milliard de \$. La société est solidement implantée dans l'Est où elle possède un dynamique groupe d'entreprises (c.a. plus de 100 millions).

Rattaché à ce groupe dans le cadre d'une mission à temps partiel (cinq à dix jours par mois), vous conseillerez le Vice-président général et le Président de division sur toutes questions intéressant les résultats financiers.

Peut-être aujourd'hui à la retraite, vous avez mené une belle carrière dans une direction financière d'entreprise ou en tant que conseil financier. La comptabilité des prix de revient et les bilans n'ont plus de secrets pour vous, et vous avez le souci du détail.

Faites valoir vos talents financiers et vos qualités de relations humaines dans une fonction clé. Projet 40810. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

Montréal: (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3



La Société Caldwell Internationale

Londres SWI / Zurich / Dusseldorf / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver / Ottawa